
Termes et conditions



Avertissement relatif aux risques : Contrats intelligents et actifs numériques

Fonctionnement avec des contrats intelligents, des protocoles décentralisés et des actifs

Les transactions numériques comportent un risque élevé lié à l'extrême volatilité des marchés, à la complexité technique de l'architecture blockchain et à l'irréversibilité des transactions, pouvant entraîner la perte totale des fonds déposés. Vous acceptez également qu'en l'absence d'intermédiaires ou d'autorités centrales, vous êtes seul responsable de la sécurité de vos clés privées et des décisions prises ; il est donc impératif que vous compreniez parfaitement les risques technologiques.

Introduction et acceptation

Inverza Smart se réserve le droit de modifier ces conditions en fonction des évolutions réglementaires ou technologiques.

La version la plus récente sera toujours disponible sur le site officiel. La relation contractuelle peut être résiliée en cas de manquement de l'une ou l'autre des parties. Toutefois, l'utilisateur ne peut demander la résiliation du contrat qu'en cas de manquement grave et avéré de la part de la société, après notification écrite et un délai raisonnable pour remédier au manquement (conformément aux stipulations du contrat).

La société peut résilier unilatéralement la relation contractuelle à tout moment en informant l'utilisateur.

Inverza Smart, ci-après la « Plateforme », est une plateforme technologique et éducative proposant des services d'intermédiation financière et de formation sur les marchés internationaux. Elle fournit ses services aux utilisateurs inscrits, ci-après les « Utilisateurs ». En accédant à nos services, l'Utilisateur accepte expressément les présentes Conditions générales, ainsi que les politiques de confidentialité, de conformité réglementaire et toute réglementation applicable en vertu du droit irlandais.

La Plateforme rappelle aux Utilisateurs l'importance de lire et de comprendre intégralement les présentes Conditions Générales d'Utilisation (le « Contrat »), notamment les dispositions limitant la responsabilité de la Plateforme ou restreignant certains droits des Utilisateurs. Les Utilisateurs sont invités à examiner attentivement le présent Contrat et à décider d'en accepter ou non les termes. En cas de désaccord avec l'une quelconque des dispositions énoncées dans le présent Contrat, l'Utilisateur ne doit pas utiliser les services de la Plateforme.

L'inscription en tant qu'Utilisateur, ainsi que l'utilisation continue des services de la Plateforme, constituent une déclaration expresse selon laquelle l'Utilisateur a lu, compris et accepté pleinement les présentes Conditions générales, y compris toutes les modifications et mises à jour que la Plateforme pourrait mettre en œuvre à l'avenir.

Aux fins d'interprétation et de clarté lors de la rédaction du présent Accord, la Plateforme peut se désigner par « nous », « notre » ou tout autre pronom personnel de la première personne applicable.

Toute personne physique ou morale qui accède à ce site Web ou l'utilise sera désignée par les termes « vous », « Utilisateur » ou tout autre pronom équivalent de la deuxième personne du singulier.

Collectivement, l'Utilisateur et la Plateforme seront désignés par le terme « Parties », et individuellement, chacun par le terme « Partie ».

Le présent Contrat régit les relations juridiques entre la Plateforme et l'Utilisateur (collectivement, les « Parties »), et définit les droits, obligations et conditions applicables à l'accès et à l'utilisation des services proposés par la Plateforme. Ces services consistent en la fourniture d'une infrastructure technologique permettant l'interaction avec des instruments financiers synthétiques basés sur des contrats intelligents, qui reproduisent le comportement économique de divers actifs sous-jacents du monde réel, notamment :

Actions, devises, matières premières, indices boursiers, obligations, fonds négociés en bourse (ETF) et autres instruments du marché mondial.

La plateforme fonctionne dans un environnement décentralisé, utilisant des contrats intelligents déployés sur des réseaux blockchain qui permettent l'exécution programmatique, transparente, automatisée et auditable des transactions. Les instruments synthétiques proposés ne confèrent ni propriété ni garde de l'actif sous-jacent, mais constituent une représentation programmatique de son comportement économique, déterminée par des données de marché fournies par des oracles indépendants et validées par des mécanismes de consensus.

L'exécution des transactions, l'ouverture et la fermeture des positions, le règlement des échanges et le calcul des prix sont effectués exclusivement par le biais de contrats intelligents et conformément aux conditions techniques intégrées à leur code. Par conséquent, l'utilisateur reconnaît et accepte que, compte tenu de la nature inhérente à la technologie blockchain, aux oracles de prix et aux conditions du marché, la plateforme ne garantit pas :

- L'exécution immédiate, continue ou ininterrompue des opérations ;
- L'absence d'erreurs, de latence, de congestion du réseau ou de glissement de prix ;
- La disponibilité permanente des services ou des infrastructures technologiques ;
- La compatibilité de la plateforme avec les protocoles ou les fournisseurs tiers ;
- L'exactitude absolue des données de marché utilisées pour la réplication des prix.

L'utilisateur reconnaît également que les contrats intelligents fonctionnent de manière autonome et que, une fois qu'une transaction est initiée, son traitement dépendra de règles préprogrammées, de la capacité du réseau blockchain et de facteurs opérationnels hors du contrôle direct de la Plateforme.

L'accès aux produits synthétiques proposés par la Plateforme et leur utilisation relèvent de la seule responsabilité de l'utilisateur, qui déclare comprendre la nature numérique, programmatique et risquée associée à ce type d'instrument, ainsi que la possibilité de pertes totales ou partielles résultant de la volatilité, de défaillances techniques, du comportement du marché ou de limitations technologiques.

1.2 Acceptation par voie électronique

L'utilisateur exprime son consentement et son accord au présent Contrat par voie électronique, notamment, mais sans s'y

limiter :

- Cocher des cases (« click-wrap »), Signature électronique simple ou avancée, Signature numérique basée
- sur des certificats cryptographiques, Validation à l'aide de codes d'authentification à usage unique (OTP),
- Accès continu à la plateforme après la publication des mises à jour contractuelles, Tout autre mécanisme
- d'acceptation numérique légalement reconnu dans la juridiction applicable.

L'utilisation de mécanismes d'acceptation électroniques implique que l'utilisateur reconnaît :

- Qu'il a eu un accès complet, clair et opportun au texte de l'Accord ;
- Qu'il/elle ait pu le télécharger, le stocker ou le reproduire pour consultation ultérieure ;
- Ce qui inclut son contenu, sa portée, ses droits, ses obligations et les risques associés ;
- Que la Plateforme puisse utiliser des enregistrements électroniques, des métadonnées, des horodatages et des preuves cryptographiques comme preuve complète du consentement ;
- Toute acceptation enregistrée par des moyens technologiques sera considérée comme valable, contraignante, irréfutable et exécutoire devant toute autorité administrative ou judiciaire.

L'Utilisateur accepte également que la Plateforme puisse mettre en œuvre des mécanismes d'authentification et de validation supplémentaires — notamment des horodatages blockchain, des hachages cryptographiques, des certificats numériques, des données biométriques et des protocoles KYC/AML — afin de garantir l'intégrité, la paternité et l'authenticité de l'acceptation électronique.

Par conséquent, toute déclaration, tout consentement, toute instruction ou toute opération effectuée par voie électronique sera considérée comme émise par l'Utilisateur et sera pleinement valable et exécutoire dans les mêmes termes que si elle avait été signée de la main.

1.3 Intégration par référence

Toutes les annexes techniques, politiques de gestion des risques, documents produits, avertissements juridiques et mises à jour publiés par la Plateforme font partie intégrante du Contrat.

1.4 Validité et portée internationale

Le présent Contrat prend effet dès l'acceptation des Conditions générales par l'Utilisateur et reste en vigueur pendant toute la durée de son utilisation de la Plateforme. Il est applicable à l'international et accessible aux Utilisateurs dans la plupart des pays.

Cependant, certains territoires peuvent avoir des réglementations ou des restrictions locales limitant l'utilisation des services financiers numériques. Dans ce cas, la Plateforme peut appliquer des mesures telles que la limitation de l'accès ou la demande de vérifications supplémentaires, uniquement pour se conformer aux lois applicables.

L'Utilisateur confirme que l'utilisation de la Plateforme est compatible avec la réglementation de son pays, et la Plateforme s'engage à fonctionner conformément aux réglementations internationales et à maintenir un environnement sûr et fiable pour tous.

Les présentes conditions s'appliquent à toutes les personnes physiques et morales utilisant les services de la Plateforme, qu'elles soient des particuliers, des institutions ou des partenaires. Les termes « Utilisateur », « Plateforme », « Contrats intelligents », « Services financiers » et « Services éducatifs » sont définis, le tout s'effectuant dans un environnement décentralisé et sécurisé.

Afin d'assurer une interprétation claire et uniforme du présent Accord, les termes techniques et juridiques employés auront la signification détaillée ci-dessous. Ces définitions font partie intégrante du Contrat et prévalent sur toute interprétation générale ou courante.

- **Contrat intelligent** : Programme informatique auto-exécutable déployé sur un réseau blockchain, dont le code définit précisément les règles de fonctionnement, les conditions et les événements qui déclenchent son exécution. Les contrats intelligents utilisés par la plateforme sont auditables en ligne.

La chaîne fonctionne sans intermédiaire humain et garantit la transparence et l'immutabilité des opérations effectuées par les utilisateurs.

Tokenisation : Processus par lequel certains éléments — tels que des données financières, des positions économiques, des unités de valeur ou des expositions à des actifs sous-jacents — sont représentés numériquement au moyen de jetons émis ou gérés grâce à la technologie

Blockchain. La tokenisation n'implique pas la propriété de l'actif sous-jacent, mais plutôt une

- représentation programmatique de sa valeur ou de son comportement. Oracle de données : Système technique fournissant à la blockchain des informations externes, notamment les prix du marché, les indices financiers, les taux de change ou les indicateurs économiques nécessaires au fonctionnement des contrats intelligents. Les oracles utilisés par la plateforme peuvent intégrer des mécanismes
- d'authentification multifacteurs afin de garantir l'exactitude, l'intégrité et la mise à jour régulière des données.

Actif synthétique : Instrument numérique dont la valeur réplique, simule ou suit la performance d'un

- actif financier réel, tel que des actions, des devises, des matières premières, des indices, des obligations ou des ETF. Les actifs synthétiques proposés par la Plateforme permettent à l'Utilisateur de s'exposer financièrement à ces actifs sans en être physiquement propriétaire ; leur fonctionnement est régi par des contrats intelligents et des données fournies par des oracles.

Garanties : garanties fournies par l'utilisateur pour couvrir les positions ouvertes ou permettre l'utilisation du pouvoir d'achat. Les garanties sont gérées automatiquement par des contrats intelligents et peuvent faire l'objet d'une liquidation automatique en cas de non-respect des conditions minimales.

Le présent Accord régit toutes les activités, interactions et opérations réalisées par l'Utilisateur au sein de la Plateforme, y compris l'accès, l'utilisation des fonctionnalités, l'ouverture et la fermeture de positions, la gestion d'actifs synthétiques, l'exécution via des contrats intelligents et tout autre service disponible.

Le présent périmètre matériel couvre à la fois les opérations effectuées directement par l'Utilisateur et celles générées automatiquement par les contrats intelligents associés.

Le présent Contrat s'applique à l'utilisation de la Plateforme quel que soit le pays depuis lequel l'Utilisateur y accède, à condition que cet accès ne contrevienne pas aux lois locales et ne provienne pas de juridictions soumises à des restrictions réglementaires ou à des sanctions internationales. Par conséquent, en utilisant la Plateforme, l'Utilisateur confirme que son activité est conforme au cadre juridique de son pays et respecte toutes les obligations légales, fiscales et financières applicables.

Par conséquent, le présent Contrat régit la relation entre l'Utilisateur et la Plateforme à l'échelle mondiale, garantissant des critères uniformes concernant les droits, les obligations, la responsabilité et la bonne utilisation des services, sans préjudice des adaptations nécessaires pour se conformer aux réglementations spécifiques applicables dans certaines régions.

2.3 Prévalence des documents

En cas de divergences, d'ambiguïtés ou de contradictions entre les différents documents qui régissent la relation entre l'Utilisateur et la Plateforme, le document le plus spécifique, le plus récent ou expressément destiné à régir la question en cause prévaudra toujours.

Cela inclut, sans toutefois s'y limiter :

- Les présentes conditions générales, les politiques
- internes de la plateforme, les mentions légales, les
- descriptions des produits ou des actifs synthétiques,
-
- les directives techniques relatives aux contrats

intelligents, les normes de conformité (KYC/AML),

- Mises à jour communiquées à l'utilisateur par voie électronique.

Les versions mises à jour publiées par la Plateforme annulent et remplacent automatiquement toute version antérieure dès leur entrée en vigueur. En cas de doute sur l'interprétation, le document le plus clair, le plus précis techniquement ou le plus spécifique concernant le sujet traité fera foi.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que la Plateforme puisse émettre des documents complémentaires ou techniques pour réglementer certains aspects opérationnels ou spécifiques du produit, lesquels feront partie intégrante du cadre contractuel et devront être interprétés conformément au présent Contrat.

2.4 Interprétation

Les dispositions du présent Accord doivent être interprétées conformément aux principes financiers et technologiques, compte tenu de la nature décentralisée des services offerts par la Plateforme.

En cas de doute sur l'interprétation, les critères suivants prévaudront :

- Les pratiques courantes du secteur financier mondial, y compris la réglementation relative aux produits dérivés, aux actifs numériques, aux instruments synthétiques et aux marchés électroniques.
- Les principes applicables aux technologies émergentes, telles que la blockchain, les contrats intelligents, les oracles de données et la tokenisation des actifs.
- L'interprétation systématique et harmonieuse du reste des documents contractuels, visant à assurer la cohérence technique et juridique de l'ensemble des dispositions.
- La finalité fonctionnelle du service privilégie les critères de sécurité, de transparence, de précision opérationnelle et de protection des utilisateurs dans un environnement décentralisé.

Les termes employés au singulier incluent le pluriel et inversement ; les termes techniques seront interprétés selon leur signification spécialisée dans le domaine financier et technologique ; et toute ambiguïté sera résolue en tenant compte de l'objectif général de la Plateforme et de la bonne exécution des contrats intelligents concernés.

Nature des services

Le présent accord régit l'accès, l'utilisation, le fonctionnement et les conditions des services technologiques, opérationnels et pédagogiques proposés par la Plateforme. Ces services comprennent la fourniture d'une infrastructure numérique basée sur la technologie blockchain, les contrats intelligents et les systèmes d'oracles, permettant à l'Utilisateur d'interagir avec des instruments financiers synthétiques et d'autres outils au sein de l'écosystème de la Plateforme.

La Plateforme agit exclusivement en tant qu'intermédiaire technologique, fournissant l'environnement, les outils et l'architecture nécessaires à l'Utilisateur pour exécuter des opérations programmatiques, accéder aux informations de marché, participer à des processus automatisés et utiliser des ressources pédagogiques. En aucun cas, la Plateforme n'agit comme un établissement financier, une banque, un dépositaire, un conseiller en investissement, un courtier en valeurs mobilières ou un fournisseur de services réglementés traditionnels, sauf mention expresse dans des réglementations spécifiques ou des documents complémentaires.

Les services fournis par la Plateforme se limitent à :

- Permettre l'interaction avec les contrats intelligents et les actifs synthétiques ;
- Activer les fonctions automatisées de gestion, de surveillance et d'exécution ;
- Fournir des informations pertinentes pour le fonctionnement et la compréhension de l'environnement numérique ;
- Fournir du contenu éducatif et des conseils professionnels optionnels.

En conséquence, les relations établies par le biais du présent contrat sont limitées au cadre technologique et d'utilisation de la plateforme, définissant clairement les droits, responsabilités et obligations de l'utilisateur et de la plateforme dans le cadre de son fonctionnement.

3.1 Plateforme technologique

La plateforme fournit à l'utilisateur une infrastructure technologique avancée basée sur les réseaux blockchain et les contrats intelligents, conçue pour permettre la création, la gestion et l'exécution d'actifs financiers synthétiques qui reproduisent le comportement d'actifs sous-jacents réels grâce à des données de marché vérifiées.

Cette infrastructure intègre divers composants techniques, notamment :

- Contrats intelligents : mécanismes programmatiques auto-exécutables qui régulent l'ouverture, la gestion et le règlement des positions, garantissant que les opérations sont réalisées conformément à des règles prédéfinies, sans intervention humaine et avec une traçabilité complète.
- Systèmes d'oracles de données : modules qui acquièrent des informations financières externes (prix du marché, indices, taux ou variables macroéconomiques) et les transmettent à la blockchain. Ces oracles peuvent utiliser plusieurs protocoles de vérification, d'agrégation de données et de cryptographie afin de réduire les risques de manipulation ou d'erreurs.

Tokenisation de l'exposition financière : les instruments synthétiques émis ou activés par la plateforme représentent des expositions économiques numériques et non la propriété directe de l'actif réel, offrant un accès mondial et décentralisé aux marchés financiers sans avoir besoin de dépositaires traditionnels.

Protocoles d'audit et de transparence La plateforme met en œuvre des systèmes permettant aux utilisateurs de vérifier :

a. Le code du contrat intelligent, b. Les mouvements de jetons, c. Les règles de règlement, d. Et la précision des prix utilisés.

- e. Cela garantit un environnement auditable et sécurisé, conforme aux normes de l'industrie.

Traçabilité et immuabilité : toutes les transactions exécutées sur la plateforme sont enregistrées de manière permanente sur la blockchain privée correspondante, garantissant ainsi l'intégrité, un historique vérifiable et une résistance aux modifications non autorisées.

La plateforme facilite l'accès aux technologies en fournissant les informations, les outils et l'écosystème numérique nécessaires aux utilisateurs pour vérifier et opérer de manière autonome et transparente. Elle ne contrôle ni les résultats finaux des contrats intelligents ni la disponibilité constante du réseau sous-jacent, car ceux-ci dépendent de l'infrastructure décentralisée et de conditions externes.

3.2 Services financiers et produits dérivés

La plateforme offre à l'utilisateur un ensemble de services financiers programmables qui lui permettent d'accéder à des expositions économiques conçues pour reproduire le comportement des actifs et des marchés traditionnels grâce à l'utilisation de contrats intelligents déployés sur une infrastructure blockchain privée.

Ces services comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- Instruments dérivés synthétiques : La plateforme facilite la création, la gestion et le règlement de positions simulant la performance d'actifs sous-jacents réels tels que des actions, des indices boursiers, des devises, des matières premières, des obligations ou des ETF, sans nécessiter la propriété, la conservation ni le transfert direct de ces actifs. L'exposition est générée exclusivement par des algorithmes financiers intégrés à des contrats intelligents.

Exécution décentralisée : les transactions sont réalisées automatiquement par des mécanismes programmables, éliminant ainsi le besoin d'intermédiaires traditionnels tels que les courtiers, les chambres de compensation ou les dépositaires. Cela favorise :

- a. Accès mondial, b. Réduction des coûts d'exploitation, c. Indépendance vis-à-vis des horaires et des restrictions géographiques, d. Et grande disponibilité sur le marché.

Détermination algorithmique de la valeur : Les prix utilisés pour valoriser les positions, calculer les règlements ou déterminer les marges proviennent d'oracles financiers externes validés par la

- Plateforme. Ces oracles consolident les informations issues de marchés réglementés et de sources internationalement reconnues, garantissant ainsi l'exactitude et la cohérence des données avec les marchés financiers mondiaux.

Mécanismes de règlement et de gestion des risques : Les contrats intègrent une logique automatique qui détermine :

a. Gains et pertes, b. Activation de la marge, c. Règlements automatiques, d. Ajustements en fonction de la volatilité du marché, e. Et mesures de protection contre les soldes négatifs.

- Nature non dépositaire : La plateforme n'agit pas en tant qu'entité dépositaire d'actifs financiers ni en tant que courtier réglementé ; elle fonctionne comme un fournisseur de technologie d'infrastructure décentralisée, par lequel les utilisateurs interagissent directement avec des contrats intelligents pour obtenir une exposition financière.

Accès programmable et transparent : tous les paramètres opérationnels (prix, conditions de règlement, marges et règles de fonctionnement) sont vérifiables via la plateforme, permettant un audit public et une transparence totale du système. À l'inverse, sur une blockchain privée (hors chaîne), l'accès est réservé au personnel autorisé, et la preuve cryptographique n'est vérifiable que par lui.

3.3 Services éducatifs

La Plateforme peut proposer à l'Utilisateur des documents, des cours, des tutoriels, des guides, des analyses de marché, des ressources de formation et d'autres contenus pédagogiques destinés à améliorer la compréhension du fonctionnement des instruments financiers synthétiques, de la technologie blockchain et des marchés financiers en général.

Les décisions d'investissement prises par l'Utilisateur relèvent de sa seule responsabilité et de son propre jugement, et la Plateforme décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations pédagogiques. L'Utilisateur reconnaît que ces informations sont d'ordre général, peuvent ne pas être adaptées à son profil personnel et ne tiennent pas compte de sa situation financière individuelle.

Par ailleurs, la Plateforme ne garantit ni l'exactitude, ni l'actualité, ni la pertinence du contenu pédagogique, compte tenu de l'évolution constante des marchés financiers et technologiques. Il appartient à l'Utilisateur de vérifier toute information avant de l'appliquer à ses décisions d'investissement.

3.4 Limitations

Inverza Smart agit exclusivement en tant que fournisseur de technologie et opérateur d'une plateforme numérique basée sur la blockchain qui facilite l'accès à des expositions financières synthétiques via des contrats intelligents. À cet égard,

l'Utilisateur reconnaît et accepte ce qui suit :

- Inverza Smart n'est pas un établissement bancaire. La plateforme n'offre pas les services habituels des établissements de dépôt et ne reçoit, ne détient ni ne gère de fonds selon les modalités applicables aux entités soumises à la réglementation bancaire. Les actifs utilisés sur la plateforme sont gérés par une infrastructure décentralisée et des mécanismes automatisés, sans qu'Inverza Smart n'exerce de contrôle direct sur ces actifs.

Inverza Smart n'est pas un dépositaire financier traditionnel. Elle n'assure aucune fonction de conservation, d'administration de titres, de gestion fiduciaire, de protection d'actifs, ni aucune autre fonction dévolue aux dépositaires réglementés par des normes telles que MiFID II, la SEC, la FCA ou des organismes équivalents.

- L'utilisateur conserve la maîtrise de ses clés, portefeuilles et autres mécanismes d'accès à tout moment, sauf lorsqu'il délègue volontairement certaines opérations à des contrats intelligents.

Inverza Smart ne fournit aucun conseil financier, fiscal, comptable ou juridique. Aucune information, aucun matériel pédagogique, aucune analyse, aucune démonstration, aucune simulation ni aucun contenu fourni sur la plateforme ne doit être interprété comme :

- a. Recommandation d'investissement, b. Suggestion de stratégie financière, c. Conseils fiscaux, d. Conseils comptables, e. Ni avis juridique personnalisé.
- f. L'utilisateur prend ses décisions en fonction de son propre jugement, de sa compréhension et de sa responsabilité.

L'utilisateur est responsable de l'évaluation des risques. Toute participation à des instruments synthétiques ou à des opérations réalisées via des contrats intelligents comporte des risques inhérents à la volatilité des

- Limitations du contrôle opérationnel : Étant donné que les opérations sont exécutées via une infrastructure décentralisée : a. Inverza Smart ne garantit pas la disponibilité permanente du réseau, b. Elle ne contrôle pas les retards résultant de la congestion, c. Elle ne peut pas annuler les transactions confirmées, d. Elle ne peut pas non plus modifier unilatéralement l'exécution d'un contrat intelligent.

Ces limitations sont essentielles au fonctionnement de la plateforme et sont conformes aux meilleures pratiques internationales en matière de systèmes financiers décentralisés (DeFi) et de technologies de tokenisation.

L'Utilisateur doit se soumettre à toutes les procédures obligatoires de vérification d'identité (KYC) et d'évaluation de conformité relatives à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (LCB-FT) avant d'accéder aux services opérationnels de la Plateforme. Toutes les informations et tous les documents fournis doivent être véridiques, complets, exacts et tenus à jour. L'Utilisateur s'engage à informer la Plateforme sans délai de tout changement pertinent.

La Plateforme se réserve le droit, conformément à ses politiques internes et à la réglementation applicable, de suspendre, de limiter ou d'annuler tout compte en cas de détection d'incohérences, de violations, de fausses informations, de transactions suspectes ou de risques élevés associés au profil de l'Utilisateur.

Par ailleurs, la plateforme indique que ses procédures de conformité sont alignées sur :

- Réglementation européenne relative à la prévention des infractions financières, obligations de
- transparence financière

Ces mesures visent à garantir un environnement sûr et fiable, conforme aux meilleures pratiques internationales.

4.1 KYC et admissibilité

L'Utilisateur doit réussir les procédures d'identification et de vérification d'identité (KYC) conformément aux normes internationalement acceptées, y compris, mais sans s'y limiter, les lignes directrices établies par le GAFI/GAFI, la réglementation européenne AMLD et les pratiques de diligence raisonnable adoptées par les institutions financières mondiales.

La plateforme peut demander et vérifier des documents tels que :

- Pièce d'identité officielle valide, justificatif de domicile, informations sur
- l'activité économique, déclarations sur l'origine licite des fonds et toute
- autre donnée nécessaire à l'évaluation de l'éligibilité de l'utilisateur.
-

L'éligibilité de l'Utilisateur à accéder à la Plateforme et à l'utiliser sera soumise aux conditions suivantes :

- Respect des exigences légales et réglementaires applicables dans votre pays de résidence.
- Absence d'inscription sur les listes de sanctions, de personnes politiquement exposées (PPE) à haut risque ou de registres internationaux de criminalité financière.
- La véracité et la cohérence des informations fournies lors de l'inscription.
- Approbation des contrôles internes de risque, d'intégrité et de conformité mis en œuvre par la Plateforme.

La Plateforme se réserve le droit de refuser, de restreindre ou de suspendre l'accès si l'Utilisateur ne remplit pas les critères d'éligibilité, présente des informations incomplètes ou incohérentes, ou représente un risque élevé selon les politiques internes et la réglementation en vigueur en matière de prévention des infractions financières.

4.2 Listes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et listes de sanctions

La Plateforme met en œuvre des politiques et des procédures strictes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (LCB) et le financement du terrorisme (FT), conformément aux normes et réglementations européennes en matière de LCB et à d'autres cadres réglementaires internationalement reconnus.

Afin de garantir un environnement sûr et conforme, la

plateforme :

4.2.1. Évaluer le risque de chaque utilisateur

Elle applique des méthodologies d'analyse des risques internes qui prennent en compte l'activité économique, le pays de résidence, le comportement transactionnel et d'autres facteurs pertinents afin de détecter les profils à haut risque.

4.2.2. Consulter les informations sur les listes de sanctions internationales

La plateforme examine en continu et automatiquement les listes publiées par des organisations telles que :

- OFAC (États-Unis), Conseil de sécurité des Nations Unies, Union
- européenne, Trésor de Sa Majesté (Royaume-Uni), Autres autorités
- compétentes en matière de sanctions et d'embargos.

Les utilisateurs identifiés sur ces listes, ou liés directement ou indirectement à des personnes sanctionnées, auront un accès restreint à la Plateforme.

4.2.3. Surveille les transactions et les activités inhabituelles

La plateforme utilise des outils de surveillance et d'analyse pour identifier :

- Transactions suspectes, schémas atypiques, mouvements incompatibles
- avec le profil déclaré ou indices de fraude, de financement illicite ou
- d'abus du système.

Toute activité détectée peut entraîner des demandes d'informations supplémentaires, une suspension temporaire ou la résiliation définitive du compte.

4.2.4. Signaler les activités suspectes lorsque cela est requis

Dans les juridictions concernées, la Plateforme coopérera avec les autorités compétentes et pourra déposer des déclarations d'activités suspectes (SAR/STR) conformément aux obligations légales.

4.2.5. Interdit formellement l'utilisation de la Plateforme à des fins illicites

Le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, le contournement des sanctions, la fraude financière, la manipulation de marché et toute activité contraire aux réglementations nationales ou internationales sont interdits.

4.2.6. Droits d'exploitation réservés

La plateforme sera en mesure de :

- Demander des documents supplémentaires, limiter les fonctions, geler
- temporairement les actifs dans les contrats intelligents en vertu d'une
- ordonnance du tribunal, ou résilier la relation contractuelle, lorsqu'il existe
- des indications de risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

4.3 Examen périodique du profil

La Plateforme effectuera des vérifications périodiques des informations des Utilisateurs afin de garantir le respect continu des politiques KYC et AML/CFT, ainsi que des réglementations internationales applicables. Ces vérifications pourront être effectuées à tout moment et sans préavis, notamment dans les cas suivants :

- Des variations sont détectées dans le comportement transactionnel de l'utilisateur, des
- mises à jour réglementaires nécessitent une vérification plus approfondie, de nouvelles
- technologies ou de nouveaux processus internes sont intégrés,

- Ou lorsque la Plateforme détermine que le profil de l'Utilisateur nécessite une réévaluation.

L'Utilisateur s'engage à fournir toutes les informations complémentaires demandées et à tenir à jour ses données personnelles, professionnelles et financières. Tout refus, retard injustifié ou fourniture d'informations incomplètes peut entraîner :

- Restrictions temporaires, limitation des
- fonctions opérationnelles, suspension
- préventive ou fermeture définitive du compte,
- selon le niveau de risque identifié.

La Plateforme se réserve le droit de procéder à des vérifications par l'intermédiaire de tiers autorisés, de bases de données externes, d'outils d'analyse et de prestataires de services de conformité spécialisés.

4.4 Mesures renforcées

Lorsqu'un utilisateur est classé comme présentant un risque élevé selon les critères internes de la plateforme ou les normes internationales (GAFI, UE, OFAC, etc.), des mesures de vigilance renforcée seront appliquées. Ces mesures peuvent notamment inclure :

4.4.1. Exigences documentaires supplémentaires

- Déclaration détaillée de l'origine des fonds.
- Preuves documentaires supplémentaires concernant les revenus, les actifs ou l'activité économique.
- Documentation étendue pour les personnes politiquement exposées (PPE).

4.4.2. Surveillance améliorée des transactions

Les transactions de l'Utilisateur peuvent faire l'objet d'une surveillance avancée, d'une analyse en temps réel ou de demandes de justification de mouvements atypiques.

4.4.3. Restrictions

Sur la base de l'évaluation des risques, la Plateforme peut établir :

- Limites d'opération réduites, restrictions sur les
- dépôts ou les retraits, contrôles KYC/AML plus
- fréquents, approbation manuelle de certaines transactions.

4.4.4. Validations par des tiers indépendants

La Plateforme peut, lorsqu'elle le juge nécessaire, faire appel à des prestataires externes spécialisés dans l'analyse AML, la vérification de documents ou l'évaluation des risques de réputation.

4.4.5. Suspension préventive possible

Si les mesures renforcées ne permettent pas d'atténuer les risques identifiés, la Plateforme peut suspendre temporairement ou définitivement le compte de l'Utilisateur afin de garantir l'intégrité de l'écosystème et le respect des obligations réglementaires.

Conditions d'utilisation et de fonctionnement de la

plateforme et son utilisation impliquent l'acceptation expresse par l'Utilisateur que toutes ses activités doivent être menées dans le strict respect des règles suivantes :

- Les lois et réglementations internationales applicables, les règles locales du
- pays où vous résidez ou à partir duquel vous accédez à la plateforme, et les
- politiques internes de la plateforme.

L'Utilisateur accepte d'utiliser les services uniquement et exclusivement à des fins légitimes et autorisées, en s'abstenant de toute activité qui :

- Enfreindre les lois financières, fiscales, pénales ou administratives ;
 - Implique la fraude, la manipulation de marché ou l'abus de systèmes ;
 - Faciliter le blanchiment d'argent, le contournement des sanctions ou le financement du
 - terrorisme ;
- Compromettre la sécurité, la stabilité ou l'intégrité de l'infrastructure technologique.

- Bloquer temporairement le compte de l'Utilisateur, limiter les fonctions, demander des informations
- supplémentaires, annuler les transactions en cours et, le cas échéant, signaler ces activités aux
- autorités compétentes, aux organismes de réglementation ou aux cellules de renseignement
- financier, conformément à leurs obligations légales.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que :

- Les transactions effectuées via la Plateforme sont exécutées au moyen de contrats intelligents et de technologies décentralisées, ce qui peut comporter des risques inhérents.
- Toutes les décisions opérationnelles, transactionnelles ou d'investissement sont prises à votre entière discrétion, à vos risques et périls.
- La Plateforme ne garantit aucun résultat financier, aucun rendement spécifique ni l'absence de perte en capital.

En outre, il incombe à l'Utilisateur de s'assurer que son utilisation de la Plateforme est compatible avec son statut juridique personnel, sa résidence fiscale et toute restriction réglementaire applicable.

5.1 Conservation des identifiants et moyens d'accès

L'Utilisateur est seul responsable de la création, de la gestion et de la conservation de ses identifiants d'accès, y compris, mais sans s'y limiter :

- Clés privées, phrases de récupération, mots de passe, authentification à deux facteurs (2FA),
- portefeuilles, adresses blockchain et tout autre mécanisme d'accès associé à votre compte ou aux
- services de la Plateforme.

La Plateforme ne stocke ni ne conserve les clés privées ou les phrases de récupération de l'Utilisateur et ne dispose donc pas des capacités techniques nécessaires pour les récupérer. Par conséquent, elle ne peut rétablir l'accès aux portefeuilles ou aux fonds en cas de perte, d'égarement ou d'oubli. L'Utilisateur comprend et accepte que la conservation de ces éléments est essentielle au fonctionnement décentralisé de la technologie blockchain. L'Utilisateur accepte :

- Protégez vos identifiants grâce à des mesures de sécurité physiques et numériques appropriées, notamment l'utilisation d'appareils de confiance, de mots de passe robustes et le stockage sécurisé
- des informations sensibles.
- Ne partagez en aucun cas vos clés privées ou vos mécanismes d'authentification avec des tiers.
- Maintenez à jour tous les dispositifs de sécurité activés sur la plateforme.
Signalez immédiatement à la Plateforme tout soupçon d'accès non autorisé, de vol ou de divulgation .

Toute transaction, instruction ou opération effectuée à l'aide des identifiants de l'Utilisateur sera considérée comme légitimement émise par ce dernier, sauf preuve technique contraire irréfutable. La Plateforme décline toute responsabilité en cas de pertes, dommages ou accès non autorisés résultant de :

- Négligence de l'utilisateur, appareils compromis, logiciels malveillants ou
- attaques externes dirigées contre l'utilisateur, ou mauvaise gestion des clés
- et des portefeuilles.

Ces dispositions sont essentielles à l'intégrité opérationnelle de l'écosystème décentralisé et reflètent les pratiques courantes du secteur.

5.2 Sécurité opérationnelle

La Plateforme met en œuvre des contrôles de sécurité et des pratiques de protection des informations raisonnables visant à préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des systèmes, des données et des opérations de l'Utilisateur. Ces mesures peuvent inclure, sans s'y limiter, le chiffrement des communications, une authentification forte du client, la surveillance des activités, le contrôle d'accès, des mécanismes de prévention de la fraude et des audits de sécurité périodiques. Par ailleurs, Inverza Smart peut appliquer des mesures techniques supplémentaires pour atténuer les risques liés aux incidents opérationnels ou aux cybermenaces, notamment des restrictions temporaires, des vérifications supplémentaires ou la suspension préventive de certaines fonctionnalités lorsqu'il existe des motifs raisonnables de soupçonner un risque. L'Utilisateur reconnaît que, bien que la Plateforme adopte des mesures de sécurité conformes aux normes du secteur, aucun système numérique ne peut être considéré comme totalement à l'abri des défaillances, des vulnérabilités ou des attaques externes.

La plateforme met en œuvre un ensemble de mesures techniques, organisationnelles et procédurales visant à garantir l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des systèmes, des données et des opérations. Ces mesures sont appliquées conformément aux normes internationalement reconnues, telles que le cadre de cybersécurité et les meilleures pratiques en matière de sécurité de la blockchain.

Les principales mesures adoptées comprennent, sans toutefois s'y

limiter :

5.2.1. Chiffrement et protection des communications

Toutes les données transmises entre l'Utilisateur et la Plateforme sont protégées par des protocoles de chiffrement avancés (TLS/SSL ou autres équivalents), afin d'empêcher toute interception, manipulation ou accès non autorisé.

5.2.2. Mécanismes d'authentification forte

La plateforme peut utiliser des outils tels que :

- Authentification multifactorielle (MFA/2FA), gestion
- sécurisée des sessions, limites des tentatives
- d'accès, blocage temporaire en cas de tentatives suspectes.

5.2.3. Mise en œuvre de mesures de sécurité avancées pour la signature multiple et la blockchain

Pour certaines opérations critiques, la Plateforme peut utiliser des schémas de signature multiple (multisig), une validation distribuée et des contrôles cryptographiques conçus pour réduire le risque d'accès non autorisé, de falsification ou de défaillances d'intégrité.

5.2.4. Audits internes et externes

Les composants technologiques, notamment les contrats intelligents, peuvent faire l'objet d'audits réalisés par des tiers spécialisés afin d'identifier les vulnérabilités et de garantir la conformité aux bonnes pratiques de sécurité. Par ailleurs, la plateforme effectue des évaluations internes périodiques des risques technologiques.

5.2.5. Détection et surveillance des menaces

La plateforme utilise des mécanismes de surveillance continue qui lui permettent d'identifier :

- Activité irrégulière, schémas anormaux,
- tentatives d'intrusion, attaques par déni de
- service (DDoS) ou toute autre action
- compromettant l'infrastructure.

5.2.6. Tests de pénétration et analyses techniques

Des tests d'intrusion internes ou externes sont effectués périodiquement afin d'évaluer la résilience du système face à des attaques réelles et d'améliorer le niveau de sécurité.

5.2.7. Segmentation des systèmes et contrôles internes

La plateforme utilise des politiques de « moindre privilège » et une segmentation logique pour garantir que seul le personnel autorisé puisse accéder aux systèmes critiques, réduisant ainsi le risque d'attaques internes ou de fuites.

L'Utilisateur reconnaît que, malgré la mise en œuvre de ces mesures, aucun système technologique n'offre une sécurité absolue, notamment dans les environnements décentralisés basés sur la blockchain. Par conséquent, la Plateforme fonctionne selon une approche raisonnable de gestion des risques, conforme aux meilleures pratiques technologiques actuelles.

5.3 Gestion et notification des incidents

La plateforme applique des procédures formelles pour l'identification, la gestion, l'atténuation et le signalement des incidents de sécurité susceptibles d'affecter l'intégrité des systèmes, le fonctionnement du service ou la protection des données des utilisateurs. Ces procédures s'appuient sur les meilleures pratiques internationales, telles que le système de gestion de la sécurité de l'information (SGSI), la conformité à la norme PCI DSS et les recommandations du PCI Security Standards Council.

5.3.1. Détection et enregistrement des incidents

La plateforme utilise des mécanismes automatisés et manuels pour la détection précoce des événements suspects, tels que :

- Accès non autorisé, activité irrégulière dans les contrats intelligents,
- tentatives d'intrusion, anomalies dans les oracles de prix, défaillances
- d'infrastructure ou toute activité susceptible de compromettre la
- sécurité opérationnelle.

Tous les incidents sont enregistrés dans des systèmes de surveillance à des fins de traçabilité et d'analyse ultérieure.

5.3.2. Confinement, atténuation et

intervention
Lorsqu'un incident est détecté, la Plateforme met en œuvre des mesures de confinement immédiates afin d'en limiter l'impact, notamment :

- Suspension temporaire des opérations critiques, restriction des
- adresses ou comptes concernés, mise à jour ou remplacement des
- clés opérationnelles, isolation des composants compromis.

L'objectif est de rétablir la continuité des opérations de manière sûre et efficace.

5.3.3. Communication à l'utilisateur

La Plateforme informera l'Utilisateur, dans un délai raisonnable, des incidents susceptibles d'affecter significativement la sécurité de ses actifs, de ses données ou de son accès, à condition que cette notification :

- Ne pas compromettre les enquêtes internes ni celles des autorités compétentes, et être techniquement
- possible et légalement admissible.

La notification peut être effectuée par courriel, par message au sein de la plateforme ou par tout autre moyen numérique autorisé.

5.3.4. Coopération avec les autorités

En cas d'incidents liés à la cybercriminalité, aux activités frauduleuses, aux attaques contre les infrastructures ou à toute action susceptible de constituer une infraction légale, la Plateforme coopérera pleinement avec les autorités compétentes et les organismes de réglementation nationaux et internationaux.

5.3.5. Évaluation et améliorations ultérieures

Suite à chaque incident, la Plateforme mènera une analyse forensique et une évaluation des enseignements tirés dans le but de :

- Renforcer les protocoles de sécurité, mettre à jour les
- configurations des contrats intelligents, améliorer les
- systèmes de détection et réduire la probabilité de récurrence.

Ces améliorations sont intégrées en permanence à l'architecture de sécurité de la plateforme.

5.4 Blocages préventifs, restrictions et suspensions d'accès

Afin de protéger l'intégrité opérationnelle de la Plateforme, d'assurer la conformité aux réglementations internationales et d'atténuer les risques associés aux activités illicites, la Plateforme peut appliquer des blocages préventifs, temporaires ou permanents, lorsqu'il existe des indications raisonnables d'activité irrégulière.

Ces mécanismes seront appliqués conformément aux normes de conformité internationales (LBC/FT), aux principes de sécurité technologique et à la réglementation financière applicable.

5.4.1. Causes du verrouillage préventif

La Plateforme peut activer des blocages préventifs dans les cas suivants, sans limitation :

- Activités suspectes détectées par des systèmes de surveillance automatisés ou par analyse comportementale ;
- Des divergences importantes dans les informations fournies lors des processus KYC/AML ; Opérations inhabituelles, schémas atypiques ou mouvements non conformes au profil utilisateur
- déclaré ;
- Preuves d'accès non autorisé, d'hameçonnage, de piratage ou de compromission d'identifiants ;
- Lien de l'utilisateur avec des juridictions restreintes, des personnes ou entités sanctionnées répertoriées par OFAC, l'UE, l'ONU ou des organismes équivalents.
- Suspicion de fraude, de manipulation de marché ou d'utilisation abusive des contrats intelligents ;
- Demande officielle émanant des autorités nationales ou internationales compétentes.

5.4.2. Portée du verrouillage préventif

Le blocage peut consister en une ou plusieurs des actions suivantes :

- Suspension totale ou partielle de l'utilisation de la Plateforme ;
- Rétention temporaire des opérations en cours ou programmées ;
- Limitation des dépôts, des retraits ou des interactions avec les contrats intelligents ;
- Restriction de l'accès à certaines fonctionnalités ;
- Demande obligatoire de documents supplémentaires pour vérifier l'identité ou l'activité économique.

Les mesures seront proportionnées au risque détecté et pourront rester en vigueur jusqu'à la fin de l'enquête interne ou jusqu'à ce que les exigences réglementaires soient satisfaites.

le

5.4.3. Notification à l'utilisateur

Lorsque la réglementation applicable le permet, la Plateforme s'efforcera d'informer l'Utilisateur du blocage et des démarches nécessaires à son examen ou à sa levée. Cependant, en cas d'enquêtes réglementaires, d'injonctions officielles ou de risques pour la sécurité, la Plateforme pourra retenir l'information jusqu'à ce que la loi l'exige.

5.4.4. Examen et levée du blocus

L'utilisateur peut demander une révision du verrou préventif en fournissant les

informations suivantes complémentaires, justificatifs de la légitimité

- des fonds, informations fiscales ou juridiques, preuve de
- propriété des actifs, précisions concernant les
- transactions détectées.

Une fois les informations vérifiées et les risques écartés, la Plateforme procédera à la levée des mesures.

5.4.5. Absence de responsabilité pour les verrouillages

L'utilisateur accepte que les blocages préventifs :

- Ces mesures de sécurité sont nécessaires à la protection de l'écosystème. Elles sont
- conformes aux obligations légales et réglementaires et ne constituent pas un
- manquement contractuel de la part de la Plateforme.

Par conséquent, la Plateforme ne sera pas responsable des retards, des incapacités temporaires de fonctionnement ou des dommages résultant de l'application légitime de ces contrôles.

5.5 Limites opérationnelles et responsabilités de l'utilisateur

Afin de garantir la sécurité, l'efficacité et le bon fonctionnement de la Plateforme, ainsi que la conformité aux cadres réglementaires internationaux applicables, l'Utilisateur accepte et s'engage à respecter les limites et responsabilités opérationnelles suivantes :

5.5.1. Limites techniques et transactionnelles

La Plateforme peut établir des limites maximales et minimales concernant :

- Montants des opérations, volume des transactions,
- fréquence des opérations, utilisation de contrats intelligents,
- accès à certains instruments ou services synthétiques.
-

Ces limites peuvent être ajustées en fonction du profil de risque de l'utilisateur, de son niveau de vérification KYC/AML, des conditions du marché, de la capacité technique du réseau ou des décisions de sécurité internes.

5.5.2. Responsabilité relative aux activités menées sur le compte

L'utilisateur est seul responsable de toutes les actions effectuées depuis son compte et ses adresses numériques associées. Cela inclut, sans s'y limiter :

- Création, signature et exécution de contrats intelligents, instructions transmises via des portefeuilles, opérations automatiques ou programmées configurées par l'utilisateur, toute
- utilisation abusive résultant de la perte ou de la compromission de leurs identifiants.

La Plateforme décline toute responsabilité pour les transactions autorisées à partir de clés privées détenues par l'utilisateur.

5.5.3. Obligation de maintenir une conduite responsable

L'utilisateur s'engage à utiliser la Plateforme de manière responsable, prudente et conformément aux bonnes pratiques financières et technologiques, en évitant tout comportement susceptible de :

- Générer des risques opérationnels,
- fausser les prix ou les algorithmes,
- affecter l'expérience des autres utilisateurs, compromettre la stabilité du système.

5.5.4. Mise à jour des informations et des données personnelles

L'utilisateur doit veiller à ce que toutes les données fournies lors de son inscription, des procédures de vérification et de son utilisation continue de la Plateforme soient toujours à jour. Tout changement pertinent (adresse, activité économique, pays de résidence, statut de personne politiquement exposée, etc.) doit être signalé immédiatement.

5.5.5. Responsabilité en matière de conformité juridique

Personnelle
L'utilisateur est responsable de s'assurer que l'utilisation de la Plateforme ne contrevient à aucune loi fiscale, financière, technologique ou réglementaire en vigueur dans sa juridiction. Il doit également se conformer à ses obligations fiscales locales, aux déclarations d'actifs numériques et aux exigences en matière de rapports fiscaux.

5.5.6. Restrictions relatives à l'utilisation

Commerciale ou à la revente
L'utilisateur ne peut pas utiliser la Plateforme

pour Fournir des services financiers à des tiers sans licence ni autorisation, agir en tant qu'intermédiaire

- non réglementé, exécuter des transactions pour le compte d'autres personnes sans consentement
- exprès et vérifié.

La plateforme se réserve le droit de demander des documents supplémentaires si elle détecte des modes de fonctionnement incompatibles avec une utilisation personnelle ou commerciale.

5.5.7. Conséquences du non-respect des

Règles
Le non-respect de l'une de ces responsabilités peut entraîner des mesures de contrôle telles que :

- Suspension préventive, limitation des fonctionnalités,
- fermeture définitive du compte, blocage des
- transactions suspectes, communication aux autorités
- compétentes.

Ces actions visent à préserver l'intégrité de l'écosystème, la sécurité des utilisateurs et la conformité réglementaire.

5.6 Exécution des contrats

Intelligents
La plateforme fonctionne grâce à des contrats intelligents déployés sur des réseaux blockchain privés, qui exécutent automatiquement les règles, les conditions et les processus programmés associés aux opérations de l'utilisateur. L'utilisateur reconnaît et accepte ce qui suit :

5.6.1. Autonomie et caractère immuable

Les contrats intelligents fonctionnent sans intervention humaine une fois déployés, par

conséquent, ses instructions sont exécutées automatiquement, ses résultats sont immuables

- après confirmation par le réseau et ne peuvent être altérés, inversés ou modifiés
- par la Plateforme.

La nature décentralisée signifie que la plateforme ne contrôle pas et ne peut pas arrêter l'exécution des contrats intelligents une fois qu'elle a commencé.

5.6.2. Conditions d'exécution

L'exécution dépend de plusieurs facteurs, notamment :

- Conditions du marché, disponibilité du
- réseau Blockchain, oracles de prix,
- volume des transactions, congestion
- ou coûts de gaz/frais, protocoles
- externes intégrés.

L'Utilisateur comprend que ces facteurs peuvent entraîner des exécutions non immédiates. retards, variations de prix, glissements ou

5.6.3. Confirmation de la transaction

Toute instruction envoyée par l'Utilisateur sera considérée comme valide à compter du moment

où : Signer numériquement l'opération, transmettre la transaction au réseau, et elle est confirmée par les validateurs ou mineurs.

La plateforme n'est pas responsable des transactions échouées ou en attente dues à :

- Manque de fonds pour le gaz,
- pannes de réseau, problèmes
- avec les portefeuilles externes,
- erreurs d'utilisateur.

5.6.4. Intégration avec les oracles et les fournisseurs

Les contrats intelligents s'appuient sur des données fournies par des oracles pour effectuer des calculs, des règlements et des mises à jour. L'utilisateur reconnaît que :

- Les oracles peuvent présenter des retards, des divergences ou des échecs ;
- Le prix utilisé sera toujours celui fourni par la source autorisée par la Plateforme ;
- Tout écart entre les prix du marché et les prix hors chaîne ne constitue pas une rupture de contrat.

5.6.5. Impossibilité d'intervention humaine

La plateforme ne peut

pas :

- Arrêter un contrat intelligent en cours, annuler les règlements automatiques, modifier les ordres déjà signés, récupérer les fonds envoyés à des adresses incorrectes.

La responsabilité des opérations mal exécutées incombe à l'Utilisateur, sauf preuve technique d'une défaillance imputable à la Plateforme.

5.7 Avertissements relatifs

L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'utilisation de la Plateforme comporte des risques inhérents aux marchés financiers et à la technologie blockchain. Avant d'utiliser les services, l'Utilisateur doit examiner attentivement les risques suivants :

5.7.1. Risques de marché

Les prix des actifs synthétiques peuvent fluctuer considérablement en raison de la volatilité, de la liquidité, d'événements macroéconomiques ou de conditions externes. Cela peut entraîner :

- Pertes partielles ou totales, liquidations
- automatiques, variations soudaines de la valeur des garanties.

5.7.2. Risques technologiques

Du fait de la dépendance à la blockchain et aux contrats intelligents, il existe des risques

- tel que :
- Congestion du réseau, pannes de nœuds,
 - bugs dans les contrats intelligents,
 - vulnérabilités des protocoles externes,
 - erreurs d'oracle de prix, cyberattaques ou tentatives de manipulation.

La plateforme prendra des mesures raisonnables pour les atténuer, mais ne pourra pas les éliminer entièrement.

5.7.3. Risques opérationnels pour

L'Utilisateur peut subir des pertes dues à :

- Erreurs lors de la signature des transactions, envoi de fonds à des adresses incorrectes, perte de clés privées ou de portefeuilles,

- Configuration incorrecte des dispositifs ou outils de sécurité.

La plateforme ne sera pas responsable des erreurs causées par l'utilisateur.

5.7.4. Risques

Le règlementation relative aux actifs numériques, à la tokenisation et aux produits dérivés synthétiques évolue.

Les modifications législatives pourraient avoir une incidence sur :

- Disponibilité du service, capacité de l'utilisateur
- à l'utiliser, restrictions géographiques ou de
- résidence, exigences supplémentaires en matière de vérification et de déclaration.

5.7.5. Risques liés à l'intégration avec des

tiers. Lorsque l'utilisateur interagit avec des portefeuilles externes, des fournisseurs de données, des protocoles DeFi ou des services complémentaires, il assume les risques associés à ces tiers.

5.7.6. Aucun résultat garanti

La plateforme ne garantit pas :

- Rentabilité, absence de pertes, liquidité
- permanente, exactitude absolue des
- données, stabilité de l'environnement
- Blockchain.

L'utilisateur agit à sa propre discrétion, volonté et responsabilité, accepter la possibilité de sous réserve de résultats négatifs.

5.8. Conséquences du non-respect des

règles. En cas de violation de la présente clause ou d'indices raisonnables de violation, la Plateforme peut prendre des mesures immédiates telles que :

- Suspension temporaire ou permanente du compte de l'utilisateur,
- blocage préventif des transactions, gel des avoirs liés à des enquêtes,
- signalement aux autorités réglementaires et aux organisations internationales.

Ces mesures visent à protéger les utilisateurs, à garantir l'intégrité du système et à se conformer aux obligations légales applicables.

Produits et marchés

La plateforme offre aux utilisateurs l'accès à une gamme d'instruments financiers synthétiques conçus pour reproduire le comportement économique des actifs réels sur les marchés traditionnels et numériques. Ces instruments sont exécutés intégralement via des contrats intelligents, qui fonctionnent grâce à des oracles de prix, des protocoles de liquidité et des mécanismes de référence algorithmiques.

La Plateforme a pour objectif de faciliter un accès mondial, décentralisé et transparent aux modèles d'exposition financière qui, dans des conditions classiques, seraient réservés aux intermédiaires institutionnels ou aux marchés réglementés. Toutefois, l'Utilisateur reconnaît que :

- Ces produits ne constituent pas une propriété réelle de l'actif sous-jacent, n'octroient aucun droit social, dividende, droit de
- vote, propriété ou participation au capital, et ne représentent qu'une exposition programmatique à l'évolution du prix de l'actif
- répliqué.

La Plateforme peut restreindre ou suspendre l'accès à certains marchés pour des raisons réglementaires, technologiques ou de gestion des risques.

6.1 Actifs numériques et tokenisation

Les utilisateurs peuvent faire fonctionner les instruments

en fonction de :

- Cryptomonnaies à forte capitalisation, jetons représentant
- une exposition financière, actifs synthétiques (dérivés
- programmatiques), versions tokenisées d'indices,
- d'obligations, d'ETF ou d'actions, produits structurés hors chaîne.

6.1.1 Considérations techniques :

- La tokenisation sert uniquement à représenter la valeur de l'actif ; elle n'implique aucun droit réel ou financier sur l'instrument traditionnel.
- Les oracles officiels sont la seule source de données valable pour l'exécution des contrats. Le comportement de l'instrument dépend de la disponibilité et de l'exactitude des informations fournies.

6.1.2 Sécurité et audit

Chaque produit numérique est soutenu par :

- Protocoles de validation et d'audit de la blockchain, mécanismes
- de traçabilité,

- Contrôle automatisé des risques hors chaîne

6.2 Conditions spécifiques au produit

Chaque instrument proposé peut être accompagné d'un document technique ou d'une fiche produit indiquant :

6.2.1 Paramètres financiers :

- Pouvoir d'achat maximal autorisé.
- Marge initiale et marge de maintenance.
- Règlement automatique (appel de marge sur la blockchain).
- Marges, commissions, taux de financement et coûts de réseau.

6.2.2 Paramètres de

fonctionnement :

- Heures d'ouverture et de fermeture du marché sous-jacent.
- Horaires spéciaux pour les jours fériés ou la maintenance.
- Limites de taille des positions.
- Restrictions régionales ou réglementaires.
- Réglementation spéciale pour forte volatilité

6.2.3 Paramètres (dispositifs).

technologiques :

- Adresse du contrat intelligent.
- Dépendance à l'égard d'oracles spécifiques.
- Politiques face aux incohérences de données (erreurs de tarification).
- Règles d'exécution en cas de congestion du réseau.
- Intégration avec des protocoles externes.

L'Utilisateur accepte que ces conditions fassent partie intégrante du contrat et seront publiées sur la Plateforme.

6.3 Évolutions du marché

La Plateforme peut appliquer des ajustements opérationnels, des conditions de marché exceptionnelles, telles que :

technique ou financier lorsque des événements surviennent

- Forte volatilité inattendue, manque de liquidités sur les marchés sous-jacents, défaillances des fournisseurs de données et des oracles,

- Divergences de prix importantes,
- événements macroéconomiques mondiaux, annonces d'entreprises pertinentes, fermetures de marchés imprévues, congestion importante du réseau blockchain.

6.3.1 Actions que la Plateforme peut entreprendre :

- Augmenter les exigences de marge.
- Réduire le pouvoir d'achat maximal.
- suspendre temporairement les nouveaux contrats.
- Il est possible d'ajuster les spreads, les commissions ou le slippage.
- Changez la source de l'oracle si celle actuelle s'avère non fiable.
- Procéder à des liquidations forcées anticipées si le risque systémique l'exige.
- Limiter l'ouverture de positions sur certains marchés.

Ces actions visent à garantir la stabilité opérationnelle, le respect des réglementations et la protection des écosystèmes.

Marges, pouvoir d'achat et liquidations

La plateforme fonctionne selon un modèle structuré de gestion des risques qui intègre des exigences de marge, des niveaux de pouvoir d'achat et des procédures de règlement automatisées, le tout exécuté par le biais de contrats intelligents et surveillé par des oracles de prix institutionnels.

7.1. Exigences de marge (marge initiale et marge de maintien)

L'Utilisateur reconnaît et accepte que :

- Chaque transaction peut nécessiter une marge initiale, calculée en fonction de la volatilité de l'actif synthétique, des conditions du marché et de la politique de risque interne de la plateforme.
- Pendant toute la durée de l'opération, une marge de maintien suffisante pour couvrir les variations défavorables du marché doit être conservée.
- Les valeurs de marge peuvent être mises à jour dynamiquement selon des méthodologies reconnues, telles que la valeur à risque (VaR), le déficit attendu, l'analyse de sensibilité et les scénarios de crise.

Le non-respect de la marge minimale peut déclencher des mécanismes de liquidation automatiques, partielle ou totale.

7.1.2. Pouvoir d'achat.

Le pouvoir d'achat offert par la Plateforme peut varier en fonction du type d'actif synthétique, des conditions de marché et de la politique interne de gestion des risques. En règle générale, l'Utilisateur peut

accès à des niveaux de pouvoir d'achat allant de 1:1 à 1:500, toujours dans les limites opérationnelles établies par la Plateforme.

L'attribution du niveau de pouvoir d'achat applicable à chaque transaction dépendra de critères tels que :

- La volatilité de l'actif sous-jacent.
- La liquidité du marché correspondante.
- Profil transactionnel et de risque de l'utilisateur.
- Facteurs macroéconomiques ou réglementaires.
- Évaluations internes de l'exposition globale et de la stabilité du système.

La Plateforme se réserve le droit d'ajuster, de réduire ou de suspendre temporairement le pouvoir d'achat sans préavis, notamment en cas de forte volatilité, d'événements extraordinaires, de défaillances d'oracle ou de conditions susceptibles de compromettre la bonne exécution des contrats intelligents.

L'Utilisateur reconnaît que l'utilisation du pouvoir d'achat, y compris celui jusqu'à 1:500, augmente à la fois le potentiel de profit et le risque de perte, ce dernier pouvant atteindre le capital total investi.

7.1.3. Mécanisme d'appel de

marge
Lorsque le solde de l'Utilisateur approche du seuil de maintien, la Plateforme peut envoyer des notifications automatiques, notamment :

- Alertes sur la blockchain, alertes par e-mail ou
- notifications internes, messages contextuels dans

l'interface
Ces notifications sont fournies à titre informatif uniquement et ne garantissent pas que l'Utilisateur sera en mesure de réagir à temps. La Plateforme décline toute responsabilité en cas de non-réception ou de non-traitement de ces alertes.

7.1.4. Procédures de liquidation automatique (liquidation forcée)

Si le capital disponible de l'utilisateur tombe en dessous de la marge requise, le contrat intelligent exécutera automatiquement les actions suivantes :

- Liquidation partielle ou totale des positions, selon la logique algorithmique définie.
- Annulation des ordres en attente liés au compte.
- Ajustement du solde, reflétant la perte générée et les coûts d'exploitation associés.

Les règlements automatiques sont irrévocables, instantanés et ne nécessitent aucune autorisation supplémentaire de la part de l'utilisateur.

7.1.5. Protection contre le solde négatif

La plateforme met en œuvre des mécanismes destinés à minimiser le risque de solde négatif. Toutefois :

- Mouvements extrêmes du marché, écarts de
-
- liquidité, épisodes de forte volatilité ou retards des

Cela pourrait entraîner une situation où le solde de l'Utilisateur devient négatif. La Plateforme peut prendre les mesures nécessaires pour rétablir le solde du compte, notamment en limitant les nouvelles transactions ou en appliquant des règles de compensation spécifiques.

7.1.6. Événements extraordinaires et ajustements du

Marché situations exceptionnelles – notamment en cas d'événements macroéconomiques, de suspension de l'actif sous-jacent, de défaillances d'oracle ou de volatilité extrême – la Plateforme peut :

- Recalculer les marges, ajuster les exigences en matière de
-
- pouvoir d'achat, modifier temporairement les paramètres de
- règlement, suspendre l'ouverture de nouvelles transactions,
-
- procéder à des liquidations préventives.

Ces mesures visent à préserver la stabilité opérationnelle et à protéger l'intégrité du système.

7.1.7. Acceptation des risques opérationnels et de

Marché L'Utilisateur déclare comprendre pleinement

que : Investir dans le pouvoir d'achat comporte des risques élevés.

- Les fluctuations défavorables du marché peuvent entraîner des pertes totales.
- Chaque opération est exécutée de manière programmatique et irréversible.

L'Utilisateur agit selon son propre jugement, sa propre responsabilité et sa propre tolérance au risque.

7.2 Exigences de marge

L'Utilisateur doit maintenir en permanence les niveaux de marge requis pour ouvrir, gérer et clôturer des positions sur la Plateforme. Ces exigences de marge comprennent notamment la Marge Initiale (MI) nécessaire à l'ouverture d'une position et la Marge de Maintien (MM) requise pour maintenir la position active sans liquidation automatique.

Les exigences de marge sont déterminées en tenant compte de facteurs tels que :

- Volatilité de l'actif sous-jacent.

- Niveau de pouvoir d'achat choisi par l'utilisateur. Conditions de marché, notamment événements
- macroéconomiques ou périodes de forte volatilité. Politiques internes de gestion des risques du
- protocole. Liquidités disponibles auprès des oracles ou sources de prix utilisées.
-

La Plateforme peut modifier, augmenter ou ajuster les exigences de marge à tout moment, sans préavis, lorsque les circonstances du marché ou la stabilité du système l'exigent.

L'utilisateur est responsable de :

- Vérifiez régulièrement le niveau de marge disponible sur votre compte.
- Fournir des garanties supplémentaires lorsque la marge disponible tombe en dessous des seuils requis.
- Assurez-vous que vos fonds répondent aux exigences minimales de liquidité et d'éligibilité fixées par la plateforme.

Le non-respect des exigences de marge peut entraîner la liquidation partielle ou totale des positions ouvertes, conformément à la politique opérationnelle décrite dans le présent document. Ces liquidations sont exécutées automatiquement et par programmation via des contrats intelligents, sans intervention humaine et sans possibilité d'annulation par l'utilisateur.

L'utilisateur reconnaît que le trading sur marge comporte un niveau de risque élevé et accepte l'entière responsabilité de la gestion de son exposition financière.

7.3 Appels de marge

Les contrats intelligents intégrés à la plateforme sont programmés pour surveiller en permanence le niveau de garantie de l'utilisateur par rapport à ses positions ouvertes. Lorsque la marge disponible passe en dessous de la marge de maintien requise (MM), le système génère automatiquement un appel de marge.

7.3.1. Nature programmatique des appels de marge

Contrairement aux systèmes traditionnels, les appels de marge sont exécutés automatiquement et de manière décentralisée, sans intervention humaine, grâce à des règles codées directement dans les

contrats intelligents. Ces mécanismes :

- Ils évaluent les fluctuations de l'actif sous-jacent en temps réel.
- Ils recalculent le ratio garantie/exposition.
- Ils identifient immédiatement des niveaux de marge insuffisants.
- Ils activent les mécanismes d'alerte ou de liquidation selon le cas.

7.3.2. Notification à l'utilisateur

Lorsque cela est techniquement possible, la Plateforme enverra une notification à l'utilisateur par les moyens disponibles (courriel, panneau utilisateur, notifications internes). Toutefois, l'utilisateur

reconnait que :

- La notification n'est pas obligatoire pour la validité de l'appel de marge.
- Les actions du contrat intelligent sont immédiates et autonomes.
- Le fait de ne pas recevoir d'alerte n'exonère pas l'Utilisateur de sa responsabilité de maintenir la marge requise.

7.3.3. Obligation de l'utilisateur

En cas d'appel de marge, l'Utilisateur doit :

- Fournissez des fonds ou des garanties supplémentaires en temps opportun, ou réduisez votre exposition
- en fermant partiellement ou totalement vos positions ouvertes.

La rapidité des opérations sur les marchés volatils implique que la marge doit être surveillée en permanence par l'utilisateur.

7.3.4. Risque de liquidation automatique

Si, après un appel de marge, l'Utilisateur ne fournit pas les garanties nécessaires et que la valeur de sa marge continue de se détériorer, les contrats intelligents peuvent exécuter une liquidation automatique, qui :

- Ferme complètement ou partiellement la position de l'utilisateur.
- Cela se fait au meilleur prix disponible selon l'oracle de référence.
- Il ne permet ni annulation, ni inversion, ni intervention manuelle.

L'Utilisateur accepte que le règlement programmatique soit une mesure de protection inhérente à la conception décentralisée du système.

7.3.5. Ajustements dynamiques des exigences

La Plateforme peut ajuster les paramètres de fonctionnement qui déclenchent un appel de marge (seuils, ratios, méthodologies de risque) en cas de conditions de marché exceptionnelles, de changements réglementaires ou de mises à jour techniques.

7.4 Fermetures et règlements

automatiques
Lorsque le niveau de marge de l'Utilisateur tombe en dessous de la Marge de Maintenance (MM) définie par la Plateforme ou les Contrats Intelligents associés, le système peut procéder à une fermeture forcée ou à une liquidation automatique des positions ouvertes, sans avoir besoin d'une autorisation préalable de l'Utilisateur.

7.4.1. Activation du processus de liquidation

Le règlement automatique est déclenché

lorsque les garanties de l'utilisateur sont insuffisantes pour couvrir l'exposition prolongée.

- La valeur de l'actif sous-jacent subit des fluctuations défavorables qui réduisent la marge disponible. Les paramètres du contrat intelligent détectent un risque imminent de solde négatif.

Du fait de la nature automatisée du système, ces évaluations sont réalisées en temps réel, sans intervention humaine.

7.4.2. Mécanisme de mise en œuvre

Une fois le processus activé, les contrats intelligents

s'exécuteront :

- La fermeture totale ou partielle du poste.
- La conversion des garanties nécessaires pour couvrir les pertes.
- Le règlement se fera selon les prix fournis par les oracles autorisés.

La procédure est irréversible, car elle est conçue pour protéger à la fois l'utilisateur et l'écosystème contre les risques systémiques.

7.4.3. Prix de liquidation

La vente sera effectuée au meilleur prix disponible selon :

- La principale source de données de l'oracle.
- Mécanismes d'agrégation des prix.
- Liquidité du marché au moment de l'exécution.

L'utilisateur reconnaît que, dans des conditions de forte volatilité, le prix de règlement final peut différer du prix de référence ou du prix attendu.

7.4.4. Notifications aux utilisateurs

Une fois que cela est possible, la Plateforme tentera d'informer l'utilisateur de la fermeture forcée par :

- Messages dans le compte.
- E-mail.
- Notifications internes du système.

Toutefois, l'absence de notification en temps opportun n'invalide ni n'empêche le règlement

7.4.5. Impossibilité d'annulation ou de résiliation

Étant donné que le processus est exécuté à l'aide de contrats

intelligents, il n'est pas possible d'annuler, de modifier ou d'inverser un règlement

- automatique.

L'utilisateur accepte cette caractéristique comme étant inhérente au fonctionnement décentralisé des actifs synthétiques.

7.4.6. Solde restant

Une fois le règlement terminé :

- Tout solde positif restant sera restitué à l'utilisateur.
- Si le solde s'avère insuffisant en raison de mouvements extrêmes, les dispositions de la clause relative au risque de solde négatif s'appliqueront.

7.4.7. Paramètres

La plateforme peut modifier des paramètres tels

que :

- Marges de maintenance.

- Niveaux d'exposition maximum.
- Algorithmes de règlement.

Ceci afin de s'adapter aux conditions du marché, aux progrès technologiques ou aux exigences réglementaires.

7.5 Risque de solde négatif

La plateforme met en œuvre des mécanismes technologiques et opérationnels visant à réduire le risque de solde négatif pour un utilisateur, notamment des algorithmes de protection automatisés, un suivi continu des marges et des règlements automatiques via des contrats intelligents. Toutefois, compte tenu de la nature des marchés financiers et des caractéristiques spécifiques de la technologie blockchain, l'efficacité de ces mesures ne peut être garantie dans tous les cas de figure.

7.5.1. Circonstances pouvant générer un solde négatif

Un solde négatif peut survenir, entre autres raisons, à cause

de :

- Mouvements brusques ou écarts importants dans le prix de l'actif sous-jacent.

- Latence dans la mise à jour des données de l'oracle ou congestion du réseau blockchain.
- Volatilité extrême ou événements de marché imprévisibles (krachs éclairs, illiquidité soudaine, défaillances mondiales de liquidité).

Retards dans l'exécution programmatique du contrat intelligent dus à la congestion ou aux coûts élevés du gaz.

Dans ces cas, la fermeture automatique peut ne pas s'exécuter au niveau attendu, générant un déséquilibre temporaire ou permanent.

7.5.2. Responsabilité de l'utilisateur

L'Utilisateur reconnaît et accepte que :

- Il est possible, bien que rare, que votre compte présente un solde négatif.
- Ce solde constitue une obligation valable, exécutoire et découlant d'un contrat.
- L'Utilisateur doit rétablir son solde en fournissant des fonds supplémentaires lorsque la Plateforme le demande.

7.5.3. Mesures d'atténuation

La plateforme fera des efforts raisonnables pour :

- Évaluer en permanence les risques de marché.
- Optimiser l'efficacité des contrats intelligents de règlement.
- Ajuster les paramètres de marge et le pouvoir d'achat en cas de conditions

défavorables.
Toutefois, la Plateforme ne s'engage pas à éliminer complètement les risques et ne le

garantit pas.

7.5.4. Capacités de la plateforme

En cas de solde négatif, la Plateforme peut, conformément à la loi applicable et au contrat :

- Compenser les obligations avec d'autres soldes positifs de l'Utilisateur.
- Restreindre temporairement l'ouverture de nouveaux postes.
- Demande de versement immédiat de fonds supplémentaires.
- Signalez la situation conformément à la réglementation financière en vigueur.

7.5.5. Exclusion de garantie

L'Utilisateur accepte qu'il n'existe aucune garantie absolue de protection contre le solde négatif en

raison de :

- La volatilité inhérente des marchés financiers.

- Le fonctionnement décentralisé et autonome des contrats intelligents.
- Les limitations techniques inhérentes à l'infrastructure blockchain.

Exécution et meilleure

exécution

La plateforme établit des procédures, des protocoles technologiques et des critères opérationnels visant à garantir l'exécution efficace et transparente des ordres des utilisateurs, conformément aux meilleures conditions de marché disponibles et aux sources de liquidités associées. L'exécution est réalisée via des contrats intelligents, des oracles de marché et des mécanismes de tarification automatisés qui s'efforcent de reproduire les principes de « meilleure exécution » applicables sur les marchés financiers traditionnels et les normes internationales équivalentes.

8.1 Politiques de mise en

œuvre

La plateforme adopte et applique une politique d'exécution des ordres visant à garantir que les transactions des utilisateurs soient traitées de manière équitable, efficace et transparente, conformément aux principes de « meilleure exécution » reconnus internationalement. Cette politique définit les paramètres, les méthodologies et les priorités d'exécution des opérations au sein de l'infrastructure décentralisée d'Inverza Smart.

8.1.1. Facteurs déterminants de la

performance

La plateforme prendra en compte plusieurs facteurs pour déterminer la meilleure exécution possible,

notamment :

- Prix : Le prix sera fourni par des oracles certifiés et des agrégateurs de prix qui représentent fidèlement les marchés sous-jacents. Vitesse d'exécution : Celle-ci dépendra de la congestion du réseau blockchain, de la disponibilité des contrats intelligents et du temps de confirmation auprès des validateurs ou des mineurs.
- Probabilité d'exécution et de règlement : Inclut la capacité technique du contrat intelligent à exécuter correctement l'opération et l'intégrité des données de marché.
- Coût total : Cela comprendra les commissions, les marges, les frais de gaz, l'impact sur le marché et tous les coûts directs ou indirects liés à la transaction.
- Volatilité du marché : La plateforme peut ajuster ses paramètres afin de minimiser les risques liés aux fluctuations brutales des prix.
- Fiabilité des données : La priorité est donnée aux sources d'information robustes et vérifiables, dotées de mécanismes de protection contre la manipulation.
-

8.1.2. Priorité des facteurs

La plateforme déterminera la priorité des facteurs en fonction du type de transaction, de la nature de l'actif synthétique et des conditions de marché.

En général :

- Pour les opérations de marché, le prix et la rapidité d'exécution seront prioritaires.
- Pour les actifs très volatils, la probabilité d'exécution et l'intégrité de l'oracle auront plus d'importance.
- Pour les instruments dérivés ayant un pouvoir d'achat, la Plateforme accordera une attention particulière à la gestion des risques et à la stabilité du contrat intelligent.

La priorité peut être modifiée sans préavis afin de préserver la stabilité opérationnelle ou en cas de circonstances exceptionnelles.

8.1.3. Méthodologie de

tarification
 Pour maintenir la cohérence avec les marchés traditionnels :

- Des modèles d'agrégation de prix seront utilisés, s'appuyant sur de multiples bourses institutionnelles, indices financiers et fournisseurs mondiaux.
- Les contrats intelligents appliqueront des formules programmatiques pour garantir la cohérence de la réplique de l'actif sous-jacent.
- En cas de divergences importantes, des mécanismes de suspension ou de mise en pause temporaire de l'exécution peuvent être activés conformément à la clause 8.4.

8.1.4. Examen et mise à jour des politiques

La Plateforme révisera périodiquement sa Politique d'exécution et pourra la modifier lorsque :

- Des améliorations technologiques sont introduites.
- Les conditions de marché ou les sources de liquidités peuvent changer.
- Des ajustements peuvent être nécessaires pour des raisons réglementaires, d'audit ou de sécurité.

- Le besoin d'améliorer la précision ou l'efficacité du système est identifié.

L'utilisateur accepte que ces politiques puissent être mises à jour sans préavis, mais resteront toujours disponibles sur la Plateforme.

8.1.5. Fonctionnement non

L'exécution des ordres est entièrement automatique et repose sur :

- Contrats intelligents programmés pour exécuter des tâches sans intervention
- humaine.
- Oracles décentralisés et flux de données externes vérifiables.

La plateforme ne peut pas modifier manuellement les ordres, les prix, les exécutions ou les règlements.

8.1.6. Engagement en faveur de la

transparence s'engage à :

- Enregistrez toutes les exécutions sur la blockchain, la plateforme servant d'outil pour les vérifier.
- Maintenir un accès vérifiable via la plateforme aux prix, aux flux d'oracles et aux paramètres des contrats intelligents.
- Fournissez des informations claires sur les conditions applicables à chaque transaction.
-

L'utilisateur reconnaît que, bien que la Plateforme applique les meilleures normes d'exécution, les conditions inhérentes au marché et à l'infrastructure décentralisée peuvent empêcher une exécution parfaite ou une exécution sans variation de prix.

8.2 Sources de liquidités

La plateforme obtient les prix, les références de marché et les données opérationnelles auprès d'un ensemble de sources de liquidités institutionnelles, de systèmes oracles certifiés et de fournisseurs d'agrégateurs de données, dans le but de garantir que les actifs synthétiques reflètent avec précision et transparence le comportement de leurs actifs sous-jacents réels.

8.2.1. Fournisseurs de prix institutionnels

Les prix utilisés par les contrats intelligents peuvent provenir de :

- Bourses réglementées pour les actions, les devises, les matières premières et les produits dérivés.
- Plateformes institutionnelles de change et de CFD conformes aux normes internationales de transparence.
- Marchés de valeurs mobilières et à terme conformes aux réglementations telles que MiFID II, SEC, FCA, ESMA ou équivalentes.

- fournisseurs d'indices financiers (S&P, NASDAQ, Dow Jones, FTSE, MSCI ou autres fournisseurs

Ces sources permettent d'établir des prix de référence précis, représentatifs et cohérents qui reflètent la dynamique réelle du marché mondial.

8.2.2. Oracles décentralisés

La plateforme utilise des oracles décentralisés auditables qui :

- Ils fournissent des informations tarifaires sur la blockchain de manière sécurisée et
- inviolable.
- Ils utilisent de multiples sources externes afin de minimiser le risque de données erronées. Ils fonctionnent grâce à des mécanismes de consensus pour valider l'intégrité des

Parmi les oracles potentiels, on peut citer Chainlink, Pyth ou d'autres fournisseurs certifiés.

Ils maintiennent les SLA de stabilité et de précision nécessaires aux marchés synthétiques.

8.2.3. Agrégateurs et modèles de consolidation

Afin de garantir la qualité des données, la Plateforme

peut utiliser des algorithmes d'agrégation, tels que la moyenne pondérée par le volume (VWAP), la médiane

tronquée ou les prix moyens multi-marchés.

- Supprimer les valeurs aberrantes ou les prix anormaux.
- Ajuster les modèles de manière dynamique en fonction de la liquidité de l'actif sous-jacent.

Cela garantit que les prix utilisés pour exécuter des transactions synthétiques sont raisonnables et alignés sur l'activité réelle du marché.

8.2.4. Validation et surveillance des sources

La plateforme procédera à des évaluations périodiques

sur : Fiabilité technique, latence et cohérence de chaque source.

- Conformité réglementaire du fournisseur d'informations.
- Fiabilité, stabilité et résistance aux attaques éprouvées.
- Performance lors d'événements à forte volatilité.

En cas de détection d'anomalies ou de défaillances

importantes, la plateforme peut suspendre temporairement les exécutions.

- Les mécanismes de contingence décrits à la clause 8.4 seront activés.
- Les contrats intelligents continueront de fonctionner dans le cadre de paramètres de protection définis.

8.2.5. Absence de création de marché

La plateforme :

- Elle n'agit pas en tant que teneur de marché, créateur de prix ou contrepartie
- directe.
- Elle ne manipule ni les prix, ni les écarts, ni les cotations. Il se contente de reproduire et de transmettre des informations de marché

8.2.6. Limitations

opérationnelles

- Les sources externes de liquidités peuvent subir des retards, des congestions ou des perturbations.
- Dans un système décentralisé, l'exactitude absolue des prix ne peut être garantie. Certaines conditions de marché peuvent engendrer des glissements ou des variations inévitables.

8.3 Latence, glissement et oracles

L'exécution des ordres sur la Plateforme peut être affectée par des variations opérationnelles liées à l'infrastructure blockchain, aux sources de données externes et à la dynamique des marchés financiers mondiaux. Ces variations peuvent entraîner des différences entre le prix demandé par l'Utilisateur et le prix final appliqué par les Contrats Intelligents. Ces différences sont inhérentes au fonctionnement des systèmes décentralisés et constituent un risque opérationnel accepté par l'Utilisateur.

8.3.1. Latence opérationnelle (latence de la

blockchain) : signifie le temps nécessaire pour confirmer une transaction sur le réseau blockchain et mettre à jour les contrats intelligents. Cette latence peut être due à :

- Congestion du réseau blockchain utilisé.
- Le coût élevé du gaz retarde la mise en œuvre prioritaire.
- Limitations de vitesse liées au fournisseur d'oracle.
- Retards dans la propagation des blocs vers les nœuds globaux.

La plateforme ne peut ni contrôler ni garantir la vitesse de validation, celle-ci dépendant de facteurs externes et décentralisés. L'utilisateur accepte que la latence puisse impacter le prix d'exécution final.

8.3.2. Glissement (différence de prix)

Le slippage correspond à la différence entre le prix sélectionné par l'utilisateur lors de la création d'un ordre et le prix final d'exécution. Le slippage peut être :

- Point positif : L'utilisateur bénéficie d'un meilleur prix.

- Inconvénient : L'utilisateur bénéficie d'un prix moins

Un dérapage peut survenir en raison

de :

- Mouvements brusques du marché (forte volatilité).

- Des changements significatifs entre les mises à jour successives de l'oracle.
- Décalages temporels entre la création de l'ordre et son exécution sur la chaîne.

La Plateforme ne garantit pas l'absence de dérapage et ne peut intervenir manuellement pour le corriger ou l'inverser.

8.3.3. Fonctionnement des oracles

Les oracles utilisés par la Plateforme sont des systèmes externes qui fournissent des informations de prix en temps réel provenant des marchés traditionnels et des plateformes financières réglementées. Ces oracles :

- Ils regroupent les prix provenant de multiples sources institutionnelles.
- Ils transmettent les données à la blockchain en utilisant une messagerie sécurisée et validée.
- Ils comprennent des mécanismes anti-manipulation et des algorithmes de consensus.

Cependant, malgré ces mesures, les oracles peuvent rencontrer :

- Pannes temporaires, retards ou incohérences de données.
- Des divergences entre plusieurs fournisseurs.
- Mises à jour obsolètes lors d'épisodes de forte volatilité.
- Attaques externes visant à manipuler les données de prix.

La Plateforme peut suspendre temporairement les exécutions lorsqu'elle détecte des écarts importants afin de prévenir des dommages systémiques, comme prévu à la clause 8.4.

8.3.4. Absence de responsabilité pour les variations opérationnelles

En raison de la nature décentralisée des processus :

- La plateforme ne garantit pas que les ordres seront exécutés au prix exact demandé.
- Les contrats intelligents sont autonomes et ne permettent aucune intervention humaine pour corriger ou annuler des opérations.
- Les retards, les décalages ou les divergences de données font partie du fonctionnement normal de l'infrastructure technologique.

8.3.5. Reconnaissance de

L'utilisateur reconnaît et accepte que :

- Dans les systèmes décentralisés, la latence et le glissement de la blockchain sont
- inévitables. Les oracles sont essentiels, mais non infaillibles. La plateforme n'exerce
- aucun contrôle sur les marchés sous-jacents ni sur les prix finaux. Ces facteurs
- peuvent influencer les résultats d'exploitation (bénéfices ou pertes).

L'utilisateur accepte expressément ce risque comme condition nécessaire à les services de l'utilisation d'Inverza Smart.

8.4 Suspension pour divergences

La Plateforme se réserve le droit de suspendre partiellement ou totalement l'exécution des ordres, la mise à jour des prix ou le fonctionnement de certains instruments lorsque des incohérences, erreurs ou divergences importantes sont détectées dans les données, les oracles, les marchés sous-jacents ou les mécanismes de tarification utilisés par les contrats intelligents.

8.4.1. Motifs de suspension

La suspension peut être activée sans préavis en cas d'indications de :

- Divergence entre les oracles, y compris des différences substantielles entre les sources externes.
- Des prix anormaux, incohérents ou statistiquement inacceptables.
- Retards importants dans la mise à jour des flux de données ou défaillances du système Oracle.
- Erreurs de synchronisation entre les contrats intelligents et les sources du marché.
- Des événements de marché extraordinaires, tels qu'une volatilité extrême, des écarts abrupts ou des perturbations des actifs sous-jacents.
- Défaillances opérationnelles, cyberattaques, problèmes d'infrastructure ou congestion critique du réseau blockchain.
- Alertes de risque systémique, identifiées par des algorithmes de surveillance interne.

8.4.2. Portée de la suspension

La suspension peut comprendre, en tout ou en partie :

- Exécution des nouvelles commandes.
- Modification ou fermeture manuelle des positions.
- Mises à jour des prix ou flux Oracle.
- Liquidations programmées, sauf si elles sont nécessaires à la protection de l'écosystème.
- Accès à des marchés spécifiques ou à l'ensemble de la plateforme.

Ces mesures visent à prévenir les règlements inéquitables, les exécutions erronées ou les comportements anormaux résultant de données incorrectes.

8.4.3. Effets sur les opérations des utilisateurs

Pendant la suspension :

- Les ordres ne seront pas exécutés tant que la situation ne sera pas revenue à la normale.
- Les prix affichés peuvent ne pas refléter les conditions réelles du marché.
- Les paramètres de marge, de pouvoir d'achat et de risque peuvent être ajustés de manière proactive.

Les contrats intelligents pourront maintenir ou interrompre certaines fonctions afin de prévenir les suspensions et éviter ainsi pas une rupture de contrat de la part de la Plateforme.

8.4.4. Reprise de l'activité

Une fois que les conditions techniques ou de marché se seront

normalisées, la plateforme rétablira progressivement ses opérations.

- Les contrats intelligents reprendront le traitement des commandes conformément à leur programmation.
- L'utilisateur sera informé par les canaux disponibles lorsque cela sera techniquement possible.

La reprise peut impliquer des ajustements temporaires des paramètres de risque, tels que des marges élevées, des spreads plus larges ou des limites de négociation.

8.4.5. Objet de la suspension

Ces mesures visent à :

- Protéger l'intégrité de l'écosystème financier décentralisé.
- Empêcher les exécutions incorrectes ou nuisibles pour l'utilisateur.
- Maintenir la précision, la stabilité et la fiabilité des actifs synthétiques.
- Veillez à ce que les transactions soient effectuées uniquement dans des conditions de marché véritablement sécurisées.

Ordres et restrictions du marché

La Plateforme établit des règles, des procédures et des limitations pour l'émission, l'exécution, la modification et l'annulation des ordres afin de garantir un environnement opérationnel sûr, stable et transparent.

Toutes les commandes soumises par l'Utilisateur sont traitées via des contrats intelligents et sont soumises à des validations techniques, de risque et de conformité.

La Plateforme peut accepter différents types d'ordres, en fonction de l'instrument financier synthétique et des conditions de marché :

9.1. Ordres au marché

Les ordres au marché sont exécutés immédiatement au meilleur prix disponible, selon les données fournies par les oracles certifiés au moment où le contrat intelligent valide la transaction.

a. Caractéristiques principales :

- Priorité absolue à l'exécution.
- Son objectif est de garantir une entrée ou une sortie rapide d'une position.
- Elles sont sujettes à des glissements, notamment lors des périodes de forte volatilité.
- L'exécution dépend de la disponibilité de l'oracle et de la congestion du réseau blockchain.
- Ils n'autorisent pas la fixation de limites de prix.

b. Utilisation

- Ouverture ou fermeture urgente de postes.
- Marchés très liquides ou marchés avec de faibles écarts de prix.

9.1.2 Ordres à cours limité

Les ordres à cours limité permettent à l'utilisateur de spécifier un prix précis auquel il souhaite acheter ou vendre. Ces ordres ne sont exécutés que si le prix de l'actif atteint le niveau défini.

a. Caractéristiques principales :

- Ils permettent un contrôle total sur le prix maximum (achat) ou minimum (vente).
- Ils ne garantissent pas l'exécution si le marché n'atteint pas le prix fixé.
- Elles sont idéales pour les stratégies d'entrée ou de sortie offensives ou passives.
- Le contrat intelligent maintient la commande active jusqu'à ce que :
 1. Il est exécuté,
 2. Annuler manuellement,
 3. Expire selon des paramètres définis,
 4. C'est-à-dire, rejeté en raison de limitations opérationnelles.

b. Utilisation

- Situations dans lesquelles l'utilisateur souhaite un prix plus avantageux.
- Des entrées stratégiques à des niveaux techniques spécifiques.

9.1.3. Ordres d'arrêt

Les ordres stop sont déclenchés lorsque le prix atteint un niveau prédéfini (prix stop), auquel cas ils deviennent automatiquement des ordres au marché.

a. Caractéristiques principales :

- Leur fonction principale est le contrôle des risques.
- Elles sont activées par le prix de l'oracle, ce qui implique :
 2. Risque de glissement,
 3. Risque d'exécution à un prix différent de celui prévu.
- Ils ne garantissent pas un prix d'exécution précis.
- Ils peuvent être utilisés comme ordre stop loss ou pour entrer en

d. Utilisation

- Protection automatique contre les pertes.
- Entrée en cas de rupture.

9.1.4. Ordres Stop-Limit (Ordres à déclenchement

Limite)
Egalement appelés ordres Trigger ou Stop-Limit, ils combinent un prix d'activation (prix de déclenchement) et un prix limite.

a. Fonctionnement :

- Lorsque le prix atteint le seuil de déclenchement, l'ordre devient un ordre à cours limité, et non un ordre au marché.
L'opération ne sera exécutée que si le marché permet d'obtenir le prix limite ou un prix plus avantageux.

b. Caractéristiques principales

- Un contrôle accru sur le prix d'exécution par rapport aux ordres stop traditionnels.
- Risque : Si le prix dépasse rapidement la limite, l'ordre risque de ne pas être exécuté.
- Convient aux utilisateurs avancés.

c. Utilisation

- Protection contre le contrôle des prix sur les marchés volatils.
- Des entrées stratégiques qui exigent de la discipline à des niveaux précis.

9.1.5. Ordres algorithmiques

Les commandes algorithmiques sont des instructions avancées exécutées par une logique programmée dans des contrats intelligents, conçues pour optimiser l'exécution selon des critères spécifiques.

Types courants de commandes algorithmiques dans les

a. Ordres TWAP (Time Weighted Average Price)

- Ils divisent la commande en petites opérations exécutées à intervalles réguliers.
- Ils cherchent à minimiser leur impact sur le marché.
- Adapté aux grands volumes.

b. Ordres VWAP (Volume Weighted Average Price)

- Elles reproduisent des stratégies basées sur le volume moyen de l'actif sous-jacent.
- Ils tentent d'obtenir un prix proche de la moyenne pondérée.

c. Ordres des icebergs

- Ils divisent la commande en petits « blocs », masquant ainsi le volume réel.
- Utile sur les marchés où l'affichage de la taille totale peut influencer les prix.

d. Commandes basées sur des déclencheurs

programmées
Active par des conditions telles

que : Volatilité, tendance du marché, signaux techniques on-

-
- chain, variations de prix majeures détectées par l'oracle.
-

a. Ordonnances d'autoliquidation partielle

- Fermeture partielle des postes à l'atteinte de certains niveaux programmés.

- Utile pour une gestion progressive des risques.

9.1.6. Principales caractéristiques des commandes

algorithmiques entièrement géré par des contrats intelligents.

- Ils n'autorisent aucune intervention manuelle.
- Sous réserve de la disponibilité des données oracle.
- Elles peuvent être suspendues en cas de risque systémique.

a. Utilisation

- Utilisateurs avancés nécessitant des stratégies automatisées.
- Gestion professionnelle de volumes importants.
- Des transactions de précision sur des marchés extrêmement volatils.

9.1.7. Observations générales pour toutes les commandes

- Toutes les commandes sont soumises à des règles de validation hors chaîne.
- Les performances sont conditionnées par la latence du réseau, la congestion, les tarifs et les oracles.
- Il incombe à l'utilisateur de vérifier ses commandes avant de les soumettre.
- Une fois exécutées, les commandes ne peuvent être annulées.

9.2 Limites et contrôles

La plateforme applique un ensemble de limites opérationnelles, techniques et de gestion des risques visant à garantir la stabilité de l'écosystème, à protéger les utilisateurs et à atténuer les impacts potentiels liés à la volatilité du marché, aux défaillances technologiques ou aux pratiques abusives. Ces limites sont appliquées par le biais de contrats intelligents et de systèmes de surveillance automatisés, sans intervention manuelle.

9.2.1. Limites de position maximales

La Plateforme peut établir :

- Taille maximale par transaction individuelle, exposition totale maximale par
- actif, exposition agrégée maximale par utilisateur, limites quotidiennes,
- hebdomadaires ou mensuelles basées sur des indicateurs de risque internes,
- restrictions différenciées selon le type d'actif.

Ces limites peuvent être ajustées automatiquement en fonction de la volatilité du marché, de la liquidité sous-jacente ou des alertes de risque détectées par les contrats intelligents.

9.2.2. Limites de fréquence des commandes

Afin de prévenir les pratiques abusives ou les comportements manipulateurs, la

plateforme peut limiter le nombre d'ordres envoyés par minute, par heure ou par séance de

- bourse.

limiter l'envoi massif ou répétitif de commandes (inondation de commandes).

Ces applications réduisent le risque de saturation du réseau et préservent l'équité

opérationnelle.

9.2.3. Limites dynamiques du pouvoir d'achat

Le niveau de pouvoir d'achat maximal autorisé (jusqu'à 1:500) peut être automatiquement réduit lorsque :

- L'actif présente une forte volatilité, des mouvements
- extrêmes sont détectés, des événements
- économiques importants surviennent et l'oracle subit
- des retards ou des divergences.

L'ajustement dynamique protège l'utilisateur et l'écosystème contre les scénarios

défavorables.

9.2.4. Contrôles automatiques des marges

Les contrats intelligents utilisent des mécanismes

qui : Ils vérifient les niveaux de garantie avant d'exécuter les ordres, rejettent les

- transactions lorsque la marge est insuffisante, ajustent les paramètres en fonction
- du risque et des conditions du marché, et activent les appels de marge et les

Ces mécanismes réduisent la probabilité de soldes négatifs ou de pertes excessives.

9.2.5. Limites de risque

institutionnelles. Afin de préserver l'intégrité du système, la plateforme gère :

- Limites d'exposition totale par actif au niveau du système mondial, limites de
- concentration, limites de corrélation entre les marchés, restrictions basées sur
- l'analyse macroéconomique, contrôles anti-krach éclair programmés pour agir
- face à des mouvements atypiques.

9.2.6. Contrôles anti-falsification

Afin de prévenir tout abus ou exploitation de l'écosystème, la

Plateforme surveille les schémas suspects grâce à une analyse algorithmique, limite les actions

- incompatibles avec une utilisation responsable, suspend les opérations liées à des
- prix artificiels ou faussés, empêche les stratégies visant à manipuler les oracles ou les
- prix synthétiques.

Toute tentative d'abus pourra entraîner la suspension ou la fermeture définitive du compte.

9.2.7. Limites techniques de l'infrastructure

En fonction de la charge du réseau ou des limitations

techniques, le nombre de nouvelles commandes peut être restreinte, certains marchés peuvent être

- suspendus, les exigences en matière de gaz ou le délai de confirmation peuvent être
- temporairement augmentés, et des mesures de confinement seront appliquées pour
- éviter une congestion systémique.

9.2.8. Mises à jour et ajustements

dynamiques. La plateforme peut modifier ces limites à tout moment pour les raisons

suivantes : l'évolution de l'architecture blockchain, événements

- macroéconomiques mondiaux, variations de liquidité sur
- les marchés sous-jacents, nouvelles politiques
- réglementaires et améliorations de la sécurité interne.

L'Utilisateur accepte que de tels ajustements soient nécessaires pour préserver la stabilité du système.

9.3 Abus de marché et interdictions

L'Utilisateur s'engage à utiliser la Plateforme de manière éthique, légitime et conforme aux normes internationales régissant l'intégrité des marchés. Tout comportement susceptible de constituer un abus de marché, une manipulation, une exploitation de vulnérabilités ou un contournement des mécanismes de contrôle est strictement interdit. La Plateforme se réserve le droit de suspendre, de restreindre ou de résilier l'accès de l'Utilisateur si elle détecte ou soupçonne des pratiques compromettant l'intégrité opérationnelle du système ou la stabilité des marchés synthétiques.

9.3.1. Manipulation des prix (Manipulation du marché)

Toute tentative visant à influencer artificiellement les prix des actifs synthétiques est interdite, notamment :

- Générer des mouvements de prix injustifiés par des pratiques concertées. Altérer, modifier ou manipuler les données fournies par les oracles. Créer des conditions de marché fictives pour inciter d'autres utilisateurs à trader. Mettre en œuvre des stratégies visant à provoquer un glissement artificiel, une distorsion des prix ou de faux signaux de marché.

Toute manipulation, directe ou indirecte, entraînera la suspension immédiate du compte.

9.3.2. Abus technologique ou exploitation des failles (abus du

Utilisateur n'est pas

autorisation d'exploitation des erreurs, des bugs ou des vulnérabilités des contrats intelligents.

- Manipulation de l'infrastructure blockchain à des fins illicites.
- Tentez de modifier manuellement la logique d'exécution programmée.
- Exécuter des attaques par déni de service (DoS), une surcharge du réseau ou d'autres actes qui perturbent le fonctionnement normal.
- Exploiter les décalages temporels entre les oracles pour obtenir des avantages non prévus par la logique du système (manipulation des oracles).

Toute tentative d'exploitation technique sera considérée comme une infraction

grave.

9.3.3. Pratiques interdites fondées sur le comportement (inconduite comportementale)

Les pratiques suivantes sont considérées comme

interdites :

- Inondation d'ordres ou envoi massif d'ordres dans le but de saturer le réseau.
- Bourrage de citations, manipulation algorithmique ou spam transactionnel.
- Coordination avec des tiers pour influencer artificiellement la liquidité ou la volatilité.
- Toute tentative de contournement des limites opérationnelles, des marges ou du pouvoir d'achat établis par la Plateforme.

Ces comportements compromettent l'intégrité du marché et engendrent des risques

importants.

9.3.4. Contournement des règles

L'utilisateur ne peut

pas : Contourner les contrôles internes en utilisant plusieurs comptes ou de fausses identités.

- Utilisation de structures, de VPN ou d'entités intermédiaires dans le but de contourner les restrictions géographiques, réglementaires ou liées aux sanctions.
- Réaliser des opérations destinées à dissimuler la provenance des fonds ou à contourner les procédures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Interférer avec les mécanismes de surveillance ou d'audit des risques sur la chaîne.

La plateforme peut prendre des mesures immédiates si elle détecte toute tentative de fraude.

9.3.5. Intégrité de l'écosystème décentralisé

L'Utilisateur reconnaît que :

- La technologie blockchain et les contrats intelligents exigent un comportement responsable.
- La manipulation ou les abus peuvent nuire à tous les participants au système.
- La Plateforme agit comme intermédiaire technologique, mais ne peut intervenir pour réparer les dommages causés par des opérations malveillantes ou abusives.

Par conséquent, tout comportement qui compromet la stabilité de l'écosystème sera puni.

9.3.6. Conséquences et mesures disciplinaires

En cas de non-respect des règles, la Plateforme peut appliquer une ou plusieurs des mesures

suivantes : suspension temporaire ou permanente de l'accès utilisateur.

- Blocage préventif de postes ou de fonds, conformément à la législation applicable.
- Annulation des transactions suspectes, lorsque cela est techniquement possible.
- Signalez-le aux autorités réglementaires, policières ou financières nationales et internationales.
- Conservation et livraison des documents à des fins de recherche.
- Inscription de l'utilisateur dans les listes de risques internes.

Ces mesures peuvent être prises sans préavis afin de protéger l'intégrité du système.

9.3.7. Coopération et obligation de l'utilisateur

L'utilisateur doit :

- Collaborer à toute demande d'informations complémentaires ou de vérification.
- Fournir les documents requis par les procédures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les procédures de connaissance du client ou les audits internes.
- S'abstenir de récupérer ou de reproduire des activités interdites.

Le refus de coopérer peut être considéré comme un indice d'activité illégale ou

suspecte.

9.4 Rejet, modification et annulation des commandes

La Plateforme, agissant conformément aux critères de sécurité opérationnelle, de stabilité systémique, de protection des utilisateurs et de conformité réglementaire, peut refuser, suspendre ou annuler toute commande émise par l'Utilisateur en cas de facteurs compromettant son bon déroulement ou présentant un risque pour l'intégrité du système. Ces décisions peuvent être prises automatiquement par le biais de contrats intelligents ou de mécanismes de contrôle interne, sans autorisation préalable de l'Utilisateur.

9.4.1. Motifs de rejet de la commande

Une commande peut être rejetée pour l'une des raisons suivantes, entre autres :

a. Insuffisance de garanties

- L'utilisateur ne dispose pas de la marge requise pour ouvrir ou maintenir la position.
- Les garanties fournies sont instables ou ne répondent pas aux critères d'admissibilité.

b. Dépassement des limites

opérationnelles

- La taille de la commande dépasse les limites maximales fixées par la plateforme.
- L'utilisateur a atteint sa limite d'exposition autorisée. La fréquence des ordres émis dépasse les paramètres de contrôle automatique.

c. Risques d'exécution élevés

- Conditions de volatilité extrême.
- Existence de lacunes ou de mouvements brusques détectés par les oracles.

d. Défaillances techniques ou divergences de données

Risque opérationnel lié à la congestion du réseau blockchain.

Données incohérentes entre les oracles.

Incapacité à valider des prix fiables.

Défaillances de communication sur la chaîne.

e. Abus ou activité non autorisée suspectés

- Des schémas associés à la manipulation, à l'arbitrage inapproprié, aux robots haute fréquence non autorisés ou à l'exploitation de vulnérabilités.
- Utilisation de plusieurs comptes ou identités pour contourner les restrictions.
- Preuve d'activité frauduleuse ou de risque de blanchiment d'argent.
-

9.4.2. Annulation des commandes en cours

La plateforme peut annuler les commandes en attente dans les cas suivants :

- L'ordre ne peut être exécuté faute de liquidités ou de mise à jour des prix.
- Un écart significatif a été constaté entre le prix demandé et le prix disponible.
- Les paramètres de risque ont été ajustés dynamiquement et l'opération n'est plus viable.
- Des opérations de maintenance programmées sont en cours ou des urgences techniques ont été détectées.
- L'utilisateur n'a pas effectué les procédures KYC/AML requises pour poursuivre son activité.
- Le contrat intelligent détermine que le prix ou la condition programmé(e) n'est pas réalisable.

Dans tous les cas, les annulations peuvent être effectuées sans intervention humaine, étant donné le caractère autonome de l'infrastructure technologique.

9.4.3. Impossibilité de réversion ou de modification

L'utilisateur reconnaît que :

- Une fois qu'un ordre est envoyé sur la chaîne, il ne peut plus être modifié ou annulé manuellement.

- Si le réseau blockchain valide l'ordre, celui-ci sera exécuté conformément à la logique du contrat intelligent, indépendamment des intentions ultérieures de l'utilisateur. Les ordres rejetés ou annulés ne donnent droit à aucune indemnisation, sauf en cas de défaillance avérée imputable exclusivement à la plateforme.
-

9.4.4. Notification à l'utilisateur

Lorsque cela est techniquement possible, la Plateforme informera l'Utilisateur

des points suivants :

- annulations, restrictions
- appliquées.

Cependant :

- L'absence de notification immédiate n'invalide pas la mesure prise.
- Les ordres suivront les règles d'exécution automatisées du contrat intelligent, quelle que soit la communication.
-

9.4.5. Capacités de la plateforme

La Plateforme peut, sans obligation de préavis :

- Suspendre temporairement l'acceptation de nouvelles
- commandes.
- Bloquer l'exécution de commandes spécifiques.
- Appliquer des limites supplémentaires pour atténuer les risques.

Ces mesures sont à garantir l'intégrité de l'écosystème, la sécurité opérationnelle et la protection générale des utilisateurs.

9.4.6. Acceptation par l'utilisateur

En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur reconnaît et accepte que :

- Les restrictions, les rejets et les annulations sont inhérents aux opérations décentralisées.
- Les contrats intelligents exécutent les décisions de manière autonome et sans intervention humaine.
- Le respect des limites, des garanties et des validations est de votre seule responsabilité.

9.5 Priorité d'exécution

L'exécution des ordres repose sur des critères décentralisés définis par les contrats intelligents :

- Ordre chronologique de validation.
- Frais ou gaz payés (sur les blockchains le cas échéant).
- Disponibilité des données Oracle.

- Capacité opérationnelle du

Aucune intervention humaine n'est nécessaire pour prioriser, retarder ou accélérer les commandes.

9.6 Suspensions temporaires

La Plateforme peut suspendre la réception ou l'exécution des ordres, en totalité ou en partie, en cas de :

- Volatilité extrême ou conditions de marché irrationnelles.
- Défaillances Oracle.
- Forte congestion du réseau blockchain.
- Événements macroéconomiques critiques.
- Risque systémique détecté par les moteurs de risque.

Pendant la suspension, les commandes en cours peuvent être maintenues, annulées ou modifiées selon une logique interne.

9.7 Identification des risques

L'Utilisateur reconnaît que :

- L'exécution sur la chaîne implique une latence inhérente.
- Les prix peuvent varier entre le moment où une commande est soumise et son exécution finale.
- Il n'existe aucune garantie d'exécution instantanée ou parfaite.
- Les contrats intelligents fonctionnent de manière autonome et n'autorisent aucune intervention manuelle.

Tarifs et coûts

L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'utilisation des services fournis par la Plateforme est soumise à l'application de frais, commissions, spreads, frais de fonctionnement et autres coûts inhérents au fonctionnement des marchés financiers et de l'infrastructure décentralisée basée sur les contrats intelligents. La Plateforme se réserve le droit de mettre à jour, de modifier ou d'introduire de nouveaux frais à tout moment, conformément à la législation applicable, aux pratiques du secteur et aux besoins techniques ou opérationnels de l'écosystème.

Des frais peuvent s'appliquer aux opérations actives, aux services auxiliaires, aux processus sur la chaîne, à la maintenance des positions ou aux fonctionnalités avancées de la plateforme.

10.1 Commissions

La plateforme appliquera des frais pour la fourniture de services technologiques, financiers et opérationnels liés à l'exécution des ordres, à la gestion des positions, à l'utilisation des contrats intelligents et aux autres fonctions activées au sein de l'écosystème.

Tous les frais applicables seront publiés dans le barème officiel des frais, disponible en permanence sur les canaux autorisés de la plateforme, qui fait partie intégrante des présentes conditions générales par référence.

10.1. Transparence et publicité du tarif

Le barème des honoraires comprendra, de manière claire et à jour, les catégories de commissions suivantes :

- Commissions pour l'ouverture et la clôture des transactions.
 - Commissions pour exécution partielle ou fractionnée.
 - Commissions pour les commandes avancées, algorithmiques ou conditionnelles.
 - Coûts associés aux services d'oracle, à l'exécution sur la chaîne et à la validation de la blockchain.
 - Commissions pour la conversion d'actifs, le pontage de réseaux ou les services externes nécessaires aux opérations.
- Frais d'entretien ou d'inactivité, le cas échéant.

L'Utilisateur reconnaît que la grille tarifaire peut inclure des frais facturés par la Plateforme et des fournisseurs tiers (tels que les réseaux blockchain, les fournisseurs de liquidités, les systèmes de données ou les entités financières).

10.1.2. Mise à jour de la Commission

La plateforme peut modifier ses tarifs à tout moment pour les raisons suivantes :

- Variations des coûts d'exploitation ou technologiques.
- Changements réglementaires ou normatifs.
- Conditions de marché extrêmes ou volatilité.
- Mises à jour de l'infrastructure blockchain ou mises à jour provenant de fournisseurs externes.

Lorsque la loi applicable l'exige, la Plateforme informera les utilisateurs de ces modifications dans un délai raisonnable. La poursuite de l'utilisation de la Plateforme vaudra acceptation tacite des nouveaux tarifs.

10.1.3. Application des

commissions. Des commissions peuvent être

déduites de disponible sur le compte de l'utilisateur.

- Les garanties ont contribué aux positions ouvertes.
- Revenus générés par les opérations de fermeture.

L'Utilisateur est responsable du maintien de fonds suffisants pour couvrir les frais applicables. Si

tous commissions

l'Utilisateur ne dispose pas de fonds suffisants, la Plateforme peut :

- Refuser les nouvelles

commandes,

- Ajuster les positions, procéder à des fermetures anticipées ou à
- des liquidations, selon le cas.
-

10.1.4. Nature des commissions

Les commissions

- Ils ne sont pas remboursables, sauf dans les cas prévus par la loi.
 - Ils ne garantissent pas une exécution instantanée ni sans erreur.
 - Elles ne constituent pas des conseils financiers, fiscaux ou
 - juridiques.
- Ils reflètent les coûts opérationnels réels de l'écosystème décentralisé.

10.1.5. Accès permanent et révision

L'Utilisateur accepte de consulter périodiquement la Liste de prix officielle pour connaître :

- Commissions en cours,
- changements opérationnels,
- mises à jour pertinentes.

La Plateforme ne sera pas responsable des pertes résultant du manque de connaissance de l'Utilisateur concernant la grille tarifaire en vigueur.

10.2 Écarts et différentiels

L'Utilisateur reconnaît et accepte que les produits et services proposés par la Plateforme intègrent des spreads dynamiques et des frais de financement susceptibles de varier en fonction des conditions de marché, des conditions technologiques et des paramètres de risque internes. Ces coûts font partie intégrante du fonctionnement des instruments synthétiques et sont calculés et appliqués automatiquement par le biais de contrats intelligents.

10.2.1. Étendues

Dynamiques comme la différence entre le prix d'achat (offre) et le prix de vente (demande), est déterminé dynamiquement en tenant compte de :

- La liquidité disponible sur les marchés sous-jacents.
- La volatilité de l'actif représenté par l'instrument synthétique.
- La stabilité et la synchronisation des oracles de prix utilisés.
- Conditions macroéconomiques ou événements de marché pertinents.
- La congestion du réseau blockchain peut affecter la vitesse d'exécution.
- Horaires de marché, y compris les séances à faible profondeur.

L'Utilisateur accepte

que :

- Les spreads peuvent s'accroître considérablement en période de forte volatilité. Ils
- peuvent être modifiés sans préavis en fonction de paramètres techniques. La plateforme
- ne garantit pas de spreads fixes ou constants.

Le spread applicable au moment de l'exécution sera celui fourni par les oracles et les contrats intelligents au moment de la validation sur la chaîne.

10.2.2. Frais de financement (frais de financement ou frais

d'échange) Les positions détenues pendant une certaine période peuvent être soumises à des frais de financement,

calculés en tenant compte des éléments suivants :

- Taux de référence du marché traditionnel, coût implicite de l'actif sous-
- jacent, écarts synthétiques entre les cours acheteur et vendeur,
- volatilité du marché, horizon temporel de la position, coûts
- technologiques liés à la maintenance du contrat intelligent.

Des frais peuvent s'appliquer :

- Quotidiennement, toutes les heures ou à intervalles
- définis par le modèle du produit.

La formule exacte utilisée pour calculer ces coûts sera publiée dans la Liste de prix officielle ou dans les Conditions particulières du produit, que l'Utilisateur est tenu de consulter régulièrement.

10.2.3. Ajustements de financement sur les marchés

Volatils Lors d'événements extraordinaires, tels que :

- Publication de données macroéconomiques pertinentes,
- forte volatilité intraday, lacunes sur les marchés
- traditionnels, divergences entre les sources d'information,
- crises financières ou événements mondiaux imprévus.

La Plateforme peut ajuster temporairement ou définitivement ses frais de financement, en fonction des besoins de stabilité de l'écosystème et selon des critères de prudence financière.

10.2.4. Application automatique des spreads et du

financement Marge et frais de financement :

- Elles sont appliquées automatiquement par les contrats intelligents. Elles ne nécessitent pas d'autorisation de l'utilisateur. Elles peuvent être déduites de la marge disponible ou des garanties associées. Elles peuvent influencer le niveau de marge requis pour maintenir une position.

L'utilisateur accepte que ces coûts puissent affecter le déroulement de ses opérations et que la Plateforme n'est pas tenue de notifier chaque ajustement individuellement, sauf lorsque la réglementation applicable l'exige.

10.2.5. Transparence et accès à l'information

La plateforme s'engage à fournir des informations claires et accessibles concernant :

- Écarts typiques ou moyennes estimées, formules de financement
- utilisées, facteurs influençant les variations de taux, conditions dans
- lesquelles des ajustements extraordinaires peuvent survenir.

Toutes les mises à jour seront publiées

dans La liste de prix officielle, le panneau

- utilisateur ou les documents

techniques du produit.
Il incombe à l'utilisateur de consulter périodiquement ces ressources.

10.2.6. Acceptation et reconnaissance des risques

En négociant des instruments synthétiques exposés au marché mondial, l'utilisateur reconnaît que :

- Les frais sont variables, la stabilité des coûts n'est pas garantie, les spreads peuvent augmenter
- considérablement sans préavis en cas de conditions défavorables, les frais de financement
- peuvent affecter le résultat final d'une transaction, les frais sont un élément nécessaire au trading
- décentralisé basé sur les contrats intelligents.

10.3 Frais de financement (Frais de financement /

d'échange)
Outre les commissions, les spreads et les frais de financement détaillés dans les sections précédentes, l'utilisateur reconnaît et accepte que la Plateforme puisse appliquer d'autres frais supplémentaires liés aux services technologiques, aux processus administratifs, aux interactions sur la blockchain et à l'utilisation de l'infrastructure décentralisée. Ces frais peuvent être fixes, variables ou déterminés par des conditions externes indépendantes de la volonté de la Plateforme.

Les frais seront dûment précisés dans le barème officiel des tarifs et pourront être mis à jour en fonction des besoins opérationnels, réglementaires ou technologiques de l'écosystème.

10.3.1. Positions rouges sur la

chaîne
Toute opération impliquant une interaction avec la blockchain peut générer :

- Frais de gaz, nécessaires au traitement des transactions.
- Coûts de validation par nœuds, mineurs ou validateurs.
- Des frais de congestion du réseau, notamment aux heures de pointe.
- Frais perçus pour la mise à jour ou l'exécution de contrats intelligents.

Ces postes :

- Elles ne sont pas déterminées par la Plateforme, elles peuvent
 -
 - fluctuer considérablement et elles peuvent s'appliquer même si la
- transaction échoue ou est rejetée.

L'utilisateur accepte que ces coûts soient inhérents au modèle décentralisé.

10.3.2. Frais de conversion, de transfert ou d'interopérabilité

Lorsque l'utilisateur

effectue des dépôts ou retraits en devises ou réseaux différents, conversion

- entre actifs numériques ou synthétiques, transferts entre
- blockchains (interconnexion), utilisation de passerelles de
- paiement externes.

Des frais peuvent être imposés par :

- Prestataires de services de paiement,
- plateformes d'échange externes,
- fournisseurs de liquidités, réseaux
- blockchain, plateformes d'interopérabilité.

La plateforme agit uniquement en tant que facilitateur technologique et ne contrôle pas ces coûts.

10.3.3. Frais pour services spéciaux ou personnalisés

La plateforme peut appliquer des frais

supplémentaires pour des services avancés ou à des fonctionnalités premium, traitement accéléré

- des transactions (le cas échéant), émission de rapports personnalisés à des fins
- d'audit ou fiscales,

- Demandes exceptionnelles d'assistance technique spécialisée, de services de récupération, de validation ou de reconstruction de données historiques.

Ces frais ne seront appliqués que lorsque l'Utilisateur demandera expressément ces services ou lorsqu'ils seront nécessaires pour des raisons réglementaires.

10.3.4. Frais d'inactivité ou de maintenance technique

Pour couvrir les frais de fonctionnement des comptes à faible activité, la Plateforme peut inclure :

- Des frais d'inactivité s'appliquent en cas d'absence d'opérations ou d'interactions pendant des périodes prolongées définies dans le barème des frais.
- Frais de maintenance, liés à la préservation des données techniques, au stockage sécurisé, aux audits continus et aux améliorations de l'infrastructure.

L'Utilisateur sera averti à l'avance lorsque ces frais seront légalement requis.

10.3.5. Frais de traitement réglementaire ou juridique

La Plateforme peut appliquer des frais raisonnables lorsque des coûts sont encourus en

raison de

- Exigences légales ou réglementaires spécifiques à un utilisateur, demandes de documentation supplémentaire pour la conformité en matière de LBC/FT,
- processus de vérification extraordinaires ou diligence raisonnable renforcée,

Ces frais seront appliqués selon des critères de raisonnable et de proportionnalité.

10.3.6. Sanctions en cas de non-conformité technique ou

opérationnelle

Le cas échéant, l'Utilisateur peut se voir facturer des frais supplémentaires dans

- les cas suivants : annulation de transactions déjà exécutées, utilisation abusive du réseau générant des coûts excessifs ou des défaillances, annulation d'ordres ayant entraîné des dépenses sur la chaîne, activités nécessitant une intervention exceptionnelle de l'équipe technique.

Ces sanctions sont appliquées afin de préserver l'intégrité du système et de prévenir les abus de fonctionnement.

10.3.7. Caractère contraignant et mise à jour

L'Utilisateur reconnaît que :

- La liste des « Autres frais » peut être complétée ou modifiée en fonction des évolutions technologiques, des changements réglementaires ou des nouveaux modèles opérationnels. La
- Plateforme peut mettre à jour la grille tarifaire sans préavis lorsque la réglementation ne l'exige pas.
- L'utilisation continue de la Plateforme vaut acceptation pleine et entière des tarifs en vigueur.

10.3.8. Non remboursable

Sauf disposition légale impérative contraire :

- Les frais appliqués ne sont pas remboursables.
- Les frais facturés par les prestataires tiers ne sont pas remboursables.
- Les frais sur la blockchain ne sont remboursables en aucun cas, même si la transaction n'est pas menée à terme.

10.4 Frais de transaction sur la chaîne

Toute transaction exécutée via des contrats intelligents sur la plateforme peut engendrer des coûts techniques liés à l'infrastructure blockchain, indépendants de la volonté ou du contrôle direct d'Inverza Smart. Ces coûts sont inhérents au fonctionnement décentralisé du réseau et peuvent varier en fonction de facteurs externes.

Les frais applicables peuvent inclure, sans toutefois

- s'y limiter à :
 - les frais de gaz (ou frais de réseau blockchain) associés au calcul et au traitement des transactions, coûts
 - de validation et de confirmation cryptographiques par les nœuds ou les validateurs, coûts découlant de
 - l'utilisation d'oracles externes ou de fournisseurs de données certifiés utilisés pour mettre à jour les prix
 - ou exécuter des fonctions de règlement, frais de mise à jour, de déploiement ou d'interaction avec des contrats intelligents complexes, notamment dans les opérations à plusieurs étapes (appels multiples).

10.4.1 Nature externe et non contrôlable par la plateforme

Les frais liés à la blockchain ne sont pas imposés par Inverza Smart, mais sont définis par :

- Le protocole de réseau blockchain utilisé (Ethereum, BNB Chain, Polygon ou autres compatibles), le
- niveau de congestion, la demande d'utilisation et le trafic de transactions, la configuration des
- validateurs, les limites de gaz et les coûts internes du réseau, la taille, la complexité et la priorité de la

transaction envoyée.
Par conséquent, la Plateforme ne garantit pas de coûts fixes, prévisibles ou stables, ceux-ci étant déterminés en temps réel par les conditions du marché technologique.

10.4.2 Variabilité tarifaire et épisodes de congestion

L'Utilisateur reconnaît et accepte que des frais peuvent

être appliqués significativement en période de congestion ou d'activité inhabituelle, fluctuer en raison

- d'événements externes (mises à niveau, forks, pannes de nœuds), augmenter lors de l'exécution de fonctions complexes telles que les règlements, les appels de marge ou le rééquilibrage automatique, être supérieur au
- montant initialement estimé en raison de changements soudains sur le réseau.

Les transactions peuvent s'avérer plus coûteuses en période de forte activité mondiale ou dans des situations de marché tendues.

10.4.3 Cumul des frais sur les transactions rejetées ou échouées

Même si une transaction :

- est annulé par le contrat intelligent, expire faute de gaz, est rejeté par le
- validateur, est invalidé par le système en raison de changements de prix
- ou d'un oracle,

Des frais de traitement peuvent s'appliquer, car le réseau aura consommé des ressources de calcul. Ces frais ne sont pas remboursables.

10.4.4 Responsabilité de l'utilisateur

Avant de confirmer toute transaction, l'Utilisateur est responsable de :

- Examinez les coûts de gaz estimés ou les frais sur la chaîne, évaluez si la commission est conforme à votre
- intention opérationnelle, comprenez que les frais peuvent changer pendant l'exécution, assumez l'entière
- responsabilité des coûts découlant d'erreurs de configuration de votre portefeuille.

La plateforme décline toute responsabilité quant aux frais résultant de :

- Configurations manuelles incorrectes, commissions
- insuffisantes (frais de gaz faibles), annulations ou revirements
- effectués par le réseau.

10.4.5 Transparence

opérationnelle s'efforcera, dans la mesure du possible

techniquement, leurs estimées de gaz avant l'opération, indiquer les coûts de

- congestion pertinents ou les coûts atypiques,

- Avertissement concernant les risques d'exécution sur les

Toutefois, le montant exact sera déterminé par le réseau au moment de la confirmation.

10.4.6 Acceptation des conditions

En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur déclare comprendre et accepter ce qui

- suit :
- Les frais liés à la blockchain sont inhérents à cette technologie. Aucun montant minimum ni maximum n'est garanti. Inverza Smart n'a aucun contrôle sur les frais de gaz ni sur les frais de réseau.
 - L'approbation et l'exécution de la transaction impliquent l'acceptation expresse du coût final engendré.

10.5 Frais d'inactivité ou d'entretien

Afin d'assurer la continuité opérationnelle des services, le bon fonctionnement de l'infrastructure technologique et la pérennité de l'écosystème, la Plateforme peut appliquer des frais d'inactivité et/ou de maintenance aux comptes qui remplissent les conditions décrites dans la présente clause.

Ces frais ne correspondent pas à la conservation financière traditionnelle, mais aux coûts administratifs et technologiques liés à la prestation du service.

10.5.1 Comptes inactifs

Un compte peut être considéré comme inactif lorsque, pendant une période prolongée préalablement définie dans les politiques internes :

- N'enregistrez pas les transactions sur la blockchain ni les mouvements d'actifs, n'exécutez
- pas d'ordres, de dépôts ou de retraits, et il n'existe aucune interaction vérifiable avec la
- plateforme ou ses contrats intelligents.

Dans de tels cas, la Plateforme peut appliquer des frais périodiques destinés à couvrir :

- Maintenance des comptes et configuration technique, stockage sécurisé
- des données opérationnelles, infrastructure nécessaire pour préserver les
- futurs accès des utilisateurs.

Avant son application, la Plateforme s'efforcera raisonnablement d'informer l'Utilisateur par le biais de canaux électroniques enregistrés, sauf indication contraire de la réglementation applicable.

10.5.2 Maintenance technologique et opérationnelle

La plateforme peut appliquer des frais de maintenance lorsque le compte utilise des ressources avancées, telles que :

- Capacité réservée pour l'accès aux nœuds ou aux validateurs, services de
- synchronisation avec des oracles certifiés, fonctions techniques optionnelles
- associées aux contrats intelligents, fonctions intégrées pour l'audit, l'historique

ou la journalisation supplémentaire.

Ces frais sont destinés à couvrir les coûts réels liés au fonctionnement continu des réseaux décentralisés.

10.5.3 Frais de maintenance administrative et technique

Sans constituer une retenue de fonds ni un service de garde financière, des frais administratifs peuvent être appliqués pour couvrir :

- Préservation technique de la configuration utilisateur, gestion des données
- conformément aux obligations réglementaires, sauvegarde de sécurité liée à
- l'authentification, au chiffrement ou à la traçabilité.

Ces coûts seront raisonnables, proportionnés et conformes aux pratiques du marché.

10.5.4 Notification et transparence

La Plateforme s'engage, lorsque la loi l'exige, à :

- Communiquer les tarifs à l'avance par voie électronique, publier les tarifs en vigueur dans le
- barème ou le document tarifaire correspondant, informer de tout changement pertinent de
- montants ou de conditions.

Toute utilisation continue de la Plateforme après notification sera interprétée comme une acceptation des conditions mises à jour.

10.5.5 Aucune application

Ces frais ne seront pas appliqués rétroactivement aux périodes antérieures à votre annonce ni aux comptes qui ne répondent pas aux critères établis.

10.5.6 Droits de l'utilisateur

L'utilisateur peut éviter les frais d'inactivité en effectuant l'une des actions suivantes avant la période établie :

- Pour utiliser la Plateforme, interagir avec elle, mettre à jour son profil ou s'authentifier, clôturer des positions ouvertes et demander un retrait de fonds, le client accepte que tout retrait partiel de fonds soit soumis, sans limitation, aux conditions suivantes :

(i) la fermeture complète des postes ouverts ;

(ii) la soumission d'une demande de retrait valide; et

iii) Vérification d'un volume de transactions minimal équivalent à cinquante (50) transactions, soit un minimum de cinq (5) lots négociés depuis l'ouverture du compte. La plateforme se réserve le droit de refuser ou de reporter la demande en cas de non-respect de ces exigences.

- Vous pouvez demander la fermeture volontaire de votre compte à tout moment, à condition de notifier cette décision par écrit au moins quarante-cinq (45) jours calendaires à l'avance.

10.6 Frais de conversion et de traitement

Lors de dépôts, retraits, conversions d'actifs ou transferts entre différents réseaux ou infrastructures blockchain (transferts inter-chaînes), des frais peuvent être facturés pour le traitement technique et les services fournis par des tiers. Ces frais sont indépendants de la Plateforme et dépendent des conditions générales de chaque prestataire.

10.6.1 Concepts de facturation

En fonction du type d'opération, un ou plusieurs des coûts suivants peuvent s'appliquer :

- Frais de réseau externes ou frais de blockchain : coûts liés à l'utilisation de l'infrastructure décentralisée.
- Frais de conversion ou d'échange : liés à l'échange entre actifs numériques, stablecoins, jetons numériques ou cryptomonnaies
- Frais de passerelle et de pont : liés au transfert d'actifs entre réseaux, protocoles ou chaînes de blocs
- Frais facturés par les prestataires de paiement ou les passerelles de paiement en monnaie fiduciaire : lorsque des banques, des fintechs agréées ou des intégrateurs externes sont impliqués
- Frais de traitement technique interne : lorsqu'il est nécessaire d'exécuter des fonctions avancées ou plusieurs transactions sur la chaîne.
-
-
-

10.6.2 Nature externe des coûts

La Plateforme n'impose ni ne contrôle les frais générés par :

- Réseaux blockchain publics ou privés,

- Validateurs, nœuds ou pools externes, plateformes de
- conversion autorisées intégrées au flux, fournisseurs de
- liquidités décentralisés (DEX / AMM), entités bancaires ou
- financières impliquées dans les tranches de monnaie fiduciaire.

Par conséquent, les coûts peuvent varier en

- fonctionnalité globale des transactions, congestion du réseau,
- cotations dynamiques du marché, type d'actif converti,
- heures d'ouverture du fournisseur tiers, disponibilité ou
- capacité du routage du réseau.

10.6.3 Conversion entre réseaux ou actifs

Les conversions peuvent impliquer plusieurs étapes techniques,

- telles que l'échange de jetons, verrouillage synthétique et réémission sur un
- autre réseau, encapsulation/désencapsulation d'actifs, exécution de
- plusieurs contrats intelligents.

Par conséquent, des frais cumulatifs peuvent être générés lorsque l'opération nécessite plus d'un processus ou saut de réseau.

10.6.4 Intermédiation technologique limitée

La Plateforme agit uniquement en tant

que : Intermédiaire technologique pour l'exécution automatisée, gestionnaire

- programmation de la requête de l'utilisateur, facilitateur de la connectivité avec
- les réseaux et fournisseurs externes.

La Plateforme ne sera en aucun cas :

- Elle conserve les fonds des utilisateurs à son propre profit, fixe
- unilatéralement les frais externes et garantit les montants finaux
- avant confirmation sur la blockchain.

10.6.5 Transparence et communication

Lorsque cela est techniquement possible, la

plateforme :

- Il affichera les tarifs estimés avant l'exécution de l'opération,
- vous avertira des coûts élevés en cas de congestion et vous
- informera si une conversion nécessite plusieurs étapes.

Toutefois, la confirmation finale du coût est déterminée au moment de la validation sur la chaîne et peut différer de l'estimation initiale.

10.6.6 Acceptation par

Utilisateur. En confirmant une transaction impliquant une conversion, l'Utilisateur reconnaît et accepte expressément

que : Les tarifs sont susceptibles de varier en fonction de facteurs externes. La plateforme ne

- garantit aucun montant précis. L'acceptation de la transaction implique l'acceptation des
- frais associés.

10.6.7 Opérations inversées ou ayant

échoué. Même si la transaction est annulée par le réseau, ou si le processus n'aboutit pas en raison d'une congestion ou d'une quantité de gaz insuffisante, des frais partiels non remboursables peuvent être générés, résultant de l'utilisation de ressources informatiques externes du réseau.

10.7 Modification tarifaire

La Plateforme peut, à tout moment et lorsque cela est nécessaire au bon fonctionnement du service, modifier, mettre à jour, ajuster ou introduire de nouveaux tarifs, à condition que ces modifications répondent à des critères objectifs et soient dûment fondées sur des aspects opérationnels, technologiques ou réglementaires.

10.7.1 Raisons légitimes de la mise à jour

Des modifications peuvent être apportées, notamment pour les

- raisons suivantes : des variations des coûts d'exploitation liées à l'infrastructure, à la maintenance, aux audits ou aux fournisseurs externes.
- S'adapter aux nouvelles dispositions réglementaires, aux directives internationales ou aux exigences de conformité (y compris les normes financières, blockchain ou de prévention des risques).
- Répondre aux variations du marché technologique, à la congestion du réseau, aux augmentations des tarifs en ligne ou aux changements chez les fournisseurs d'oracles ou de liquidités.
- Maintenir la sécurité, la stabilité et la pérennité du système, notamment lorsque des contrats intelligents, des mécanismes de garantie ou des protocoles décentralisés sont impliqués.

Ces modifications ne sont pas destinées à nuire à l'Utilisateur, mais à assurer la continuité et la viabilité technique du service.

10.7.2 Notification à l'utilisateur

Lorsque la loi ou la réglementation applicable l'exige, la Plateforme :

- Elle informera l'Utilisateur des modifications par voie électronique officielle, lui fournira un préavis raisonnable
- avant l'entrée en vigueur des nouveaux montants et publiera la mise à jour dans la grille tarifaire ou la section
- correspondante de la Plateforme.

La notification sera valable que l'utilisateur l'ouvre, la lise ou y réponde ou non, dès lors qu'elle a été envoyée par les canaux enregistrés.

10.7.3 Entrée en vigueur

Les changements entreront en

vigueur à la date expressément indiquée dans la communication officielle, ou immédiatement si nécessaire

- pour se conformer à des réglementations urgentes ou à des mesures de sécurité inévitables.

10.7.4 Acceptation tacite

L'utilisation continue de la Plateforme après l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs

constitue une acceptation tacite des modifications, consentement éclairé à poursuivre l'exploitation selon

- les nouvelles conditions, reconnaissance que les honoraires font partie intégrante de la
- relation contractuelle.

Si l'Utilisateur n'accepte pas les mises à jour, il peut cesser d'utiliser le service et fermer son compte conformément aux clauses de résiliation.

10.7.5 Respect de l'utilisateur et limitations

La plateforme s'engage à :

- Les frais seront proportionnels, raisonnables et justifiés. Aucun
- frais rétroactif ne sera appliqué au détriment de l'Utilisateur.
- Aucun frais ne sera facturé sans justification technique ou opérationnelle.

10.7.6 Droits de l'utilisateur

L'Utilisateur conserve le droit de :

- Consultez à tout moment la liste des prix en vigueur, demandez des informations supplémentaires sur un tarif, décidez de continuer ou non à utiliser le service avant ou après l'entrée en vigueur d'une modification.

10.8 Transparence et accès à l'information

La plateforme fournira à l'utilisateur des informations claires, actualisées et vérifiables sur l'ensemble des frais, commissions et charges applicables aux services proposés. L'objectif est de garantir la transparence opérationnelle, de faciliter la prise de décision éclairée et de veiller à ce que l'utilisateur soit informé des coûts liés à son activité au sein du système.

10.8.1 Publication et disponibilité permanente

Les informations relatives aux tarifs seront disponibles via les canaux officiels suivants :

- Site web de la plateforme ou portail institutionnel, panneau utilisateur ou tableau de bord dans leur compte,
- conditions spécifiques du produit ou spécifications techniques lorsque la nature du service l'exige, documents
- supplémentaires tels que des listes de prix téléchargeables ou des sections d'information dans l'interface.

La plateforme garantira que ces informations seront accessibles sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une opération ou une transaction préalable.

10.8.2 Mises à jour et signalisation des changements

Lorsque les tarifs sont mis à jour ou que de nouveaux frais sont ajoutés, la

Plateforme indiquera les modifications ou mises à jour de manière visible, inclura des indicateurs de la

- date de la dernière révision et pourra notifier l'utilisateur lorsque la réglementation l'exige ou

Ces mises à jour ne modifient pas les conditions déjà en vigueur avant leur entrée en vigueur.

10.8.3 Responsabilité de l'utilisateur en matière de

consultation

l'utilisateur accepte de consulter périodiquement les informations disponibles concernant

- tout changement, vérifiez les conditions applicables avant toute
- opération et confirmez les coûts estimés des transactions sur la blockchain ou des

services fournis par des tiers. La consultation active de l'utilisateur fait partie intégrante de la relation opérationnelle et contractuelle.

10.8.4 Absence de garantie de fixation

~~En raison de~~ **permanente** la nature variable de la technologie blockchain, des services externes, des fournisseurs financiers et des conditions réglementaires, la Plateforme ne garantit pas des frais fixes ou invariables au fil du temps et peut les ajuster conformément à la clause 10.7 (Modification des frais).

10.8.5 Acceptation des conditions

L'utilisation continue de la Plateforme après la publication ou la consultation des tarifs en vigueur implique leur acceptation. Si

l'utilisateur n'accepte pas une modification, il peut :

- Cessez d'utiliser les services, demandez la fermeture volontaire de votre compte
-
- conformément aux politiques en vigueur, contactez le support technique pour obtenir des conseils avant toute opération future.

10.9 Absence de garantie et responsabilité limitée

L'utilisateur reconnaît et accepte que les frais appliqués sur la Plateforme sont soumis aux conditions techniques et opérationnelles inhérentes à la technologie blockchain, aux prestataires externes impliqués et aux facteurs de marché qui échappent à son contrôle total. Par conséquent, l'application de ces frais n'implique aucune garantie d'exécution immédiate, ininterrompue ou sans erreur.

10.9.1 Limitations

~~Les frais appliqués~~ **opérationnelles** ne garantissent pas

~~que~~ : Les opérations sont exécutées instantanément ou dans un délai spécifié, les transactions sont exemptes d'échecs

- dus à la congestion ou aux retards du réseau, et le prix d'exécution correspond toujours à l'estimation au début de
- l'ordre.

Ces conditions dépendent des performances du réseau blockchain et des systèmes tiers.

10.9.2 Absence de contrôle sur les tarifs

~~Quand ils sont~~ **donneurs extérieurs** que ni la Plateforme ni les Contrats Intelligents ne peuvent modifier, réduire ou éviter les frais définis

par :

- Le réseau blockchain utilisé (frais de gaz ou frais de réseau), les validateurs ou nœuds
- indépendants, les fournisseurs de passerelles de paiement, les ponts ou services de
-
- conversion, les intermédiaires autorisés ou les systèmes externes qui traitent les transactions.

La Plateforme ne fixe ni ne manipule en aucun cas ces tarifs.

10.9.3 Responsabilité limitée

Dans la mesure permise par la loi applicable, la Plateforme ne sera pas responsable de :

- Augmentations inattendues des coûts sur la chaîne pendant l'exécution, variations des
- tarifs fixés par les fournisseurs ou réseaux tiers, transactions échouées, en attente ou
- annulées générant des coûts partiels, pertes associées à des retards ou à des fluctuations

La responsabilité de la Plateforme se limite au bon fonctionnement de sa technologie, ^{techniques du système} infrastructure sans qu'elle assume d'obligations de résultat envers les réseaux décentralisés.

10.9.4 Acceptation éclairée de l'utilisateur

En continuant à utiliser la Plateforme, l'Utilisateur reconnaît que :

- Les frais sont appliqués selon un modèle décentralisé et variable. Aucun tarif fixe ni aucune garantie
- d'exécution parfaite ne sont fournis. L'utilisation de la plateforme implique d'assumer ces conditions de
- fonctionnement en toute connaissance de cause.

Si l'Utilisateur n'est pas d'accord, il peut s'abstenir d'utiliser le service ou demander la résiliation de son compte conformément à la procédure établie.

POLITIQUE DE DÉPÔT, DE RETRAIT ET DE FRAIS

Les transactions financières effectuées via la Plateforme sont régies par les présentes politiques, qui définissent les procédures, les conditions de fonctionnement, les responsabilités et les limitations applicables aux dépôts, retraits, conversions, frais et commissions. Toutes les transactions impliquant des fonds numériques sont exécutées par le biais de contrats intelligents, garantissant ainsi la traçabilité, la transparence et un enregistrement permanent sur la blockchain privée.

La plateforme ne détient pas les fonds des utilisateurs sur des comptes internes et n'agit pas non plus comme un dépositaire financier traditionnel ; les actifs restent sous le contrôle de l'utilisateur grâce à ses clés privées, sauf dans les cas où, automatiquement et par programmation, le contrat intelligent bloque les garanties pour l'opération.

11.1 Dépôts

Les paiements et les transactions effectués via la Plateforme peuvent être traités par des prestataires de paiement tiers dûment autorisés, qui peuvent opérer conformément aux normes de sécurité internationales applicables au traitement des paiements, y compris les certifications telles que PCI.

Conformité à la norme DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) le cas échéant. L'Utilisateur reconnaît qu'Inverza Smart agit en tant qu'intermédiaire technologique et que, si des paiements par carte ou autres moyens gérés par des tiers sont utilisés, les données de paiement sensibles peuvent être traitées directement par ces prestataires. Par conséquent, Inverza Smart ne stocke pas l'intégralité des données de cartes de paiement sur ses serveurs, systèmes internes ou bases de données, et limite son accès aux informations strictement nécessaires à la gestion des validations opérationnelles, des rapprochements, des contrôles de prévention de la fraude et de la conformité interne.

Les dépôts peuvent être effectués en utilisant les méthodes proposées par la Plateforme, notamment :

- Transferts sur la chaîne vers des contrats intelligents autorisés, des passerelles de paiement
- ou des fournisseurs tiers réglementés (le cas échéant), conversion entre actifs compatibles ou réseaux approuvés.

Avant d'effectuer un dépôt, l'Utilisateur doit vérifier

que : L'actif et le réseau sont compatibles avec la Plateforme, l'adresse de destination correspond

- au contrat autorisé et les coûts de réseau (frais de gaz) sont inclus.
-

Les dépôts sont soumis à une confirmation technique par la blockchain et ne sont considérés comme effectifs que lorsque le contrat confirme la transaction.

11.1.2 Retraits

Les retraits sont traités par les contrats intelligents vers le portefeuille désigné par l'utilisateur. Des validations supplémentaires peuvent être appliquées afin de prévenir les erreurs, les fraudes ou les transactions non autorisées. Le succès du retrait dépendra des facteurs suivants :

- Confirmation du réseau, état de la congestion, disponibilité technique
- du système, conformité aux vérifications KYC/AML le cas échéant.
-

La plateforme ne garantit pas de temps d'exécution précis, car ceux-ci dépendent de processus externes tels que la synchronisation des nœuds, les oracles et les validateurs.

11.1.3 Disponibilité des fonds

Les fonds peuvent être temporairement indisponibles dans les cas

suivants : Elles servent de garantie dans les positions ouvertes, elles sont bloquées par des processus

- de marge ou de règlement automatiques, des mesures de sécurité préventives ou des
- examens LBC/FT sont en cours, le réseau est congestionné, des opérations de maintenance sont en cours ou des confirmations sont en attente.

Les contrats intelligents déterminent de manière programmatique quand les fonds peuvent être débloqués ou liquidés.

11.1.4 Commissions et frais associés

Les transactions peuvent être soumises à :

- Tarifs du réseau ou du gaz, frais de traitement, coûts de conversion
- ou de ponts de réseau, coûts liés à des tiers agréés par la
- plateforme.

Tous les taux applicables seront disponibles pour consultation à

l'adresse suivante : [Liste de prix publique, interface](#)

- utilisateur, documents spécifiques aux

produits.

La simple exécution d'une opération vaut acceptation du coût appliqué.

11.1.5 Vérification, sécurité et validations

Pour certains dépôts et retraits, des contrôles renforcés peuvent être appliqués dans

les cas suivants : Des opérations atypiques ou à haut risque sont détectées, des changements

- de juridiction, d'identité ou d'appareils surviennent, l'opération dépasse les
- seuils définis en interne.

L'utilisateur doit fournir des informations véridiques, à jour et vérifiables. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension temporaire de son accès au service.

11.1.6 Fournisseurs externes

Lorsque des banques, des passerelles de paiement ou des services

externes sont impliqués, nous sommes impliqués en tant qu'intermédiaire technologique ; elle ne contrôle ni ses

- frais, ni ses délais, ni ses politiques, ni ses conditions de fonctionnement, et ne peut garantir
- les délais exacts de crédit ou de retrait.

Tout litige avec des tiers sera traité conformément aux procédures du fournisseur concerné.

11.1.7 Acceptation des conditions

En effectuant des dépôts, des retraits ou des conversions, l'utilisateur reconnaît et accepte

que :

- Les transactions sont soumises à la disponibilité technique et aux confirmations de la blockchain. Les commissions peuvent varier en fonction des conditions du réseau ou des prestataires externes. La plateforme n'est pas responsable des retards indépendants de sa volonté.

11.2 Procédures

Tous les dépôts, retraits et mouvements de fonds au sein de la Plateforme seront soumis à des procédures techniques, opérationnelles et de conformité comprenant des validations on-chain (sur la blockchain) et off-chain (en dehors de la blockchain), dans le but d'assurer la sécurité, la transparence, la traçabilité et la prévention des opérations non autorisées.

11.2.1 Validations sur la chaîne (Blockchain)

Les validations sur la blockchain sont automatiques et exécutées par les contrats intelligents et/ou le réseau blockchain correspondant. Ces vérifications peuvent inclure :

- Confirmation de la transaction par les nœuds ou les validateurs, vérification de l'exactitude et de l'autorisation de l'adresse de destination, validation de la compatibilité de l'actif, du réseau et de la norme du jeton, confirmation de la disponibilité des fonds et du gaz pour traiter l'opération,
- verrouillage ou libération programmatique des garanties selon les conditions d'exploitation.

L'opération n'est considérée comme définitive que lorsque le réseau reflète une confirmation irréversible ou un achèvement pratique conformément aux règles de consensus applicables.

11.2.2 Validations hors chaîne (internes et administratives)

En fonction du type de transaction, du montant, de la fréquence ou du profil de l'utilisateur, la Plateforme peut appliquer des vérifications internes de conformité et de sécurité, telles que :

- Vérification de l'identité conformément aux normes KYC, aux validations AML/CFT et aux listes de sanctions internationales, vérification de l'origine ou de la destination des fonds le cas échéant, confirmation de la cohérence avec le profil transactionnel de l'utilisateur, vérification des activités suspectes ou incohérentes.

Ces validations peuvent entraîner des retards raisonnables lorsqu'il est nécessaire d'appliquer des mesures de contrôle renforcées.

11.2.3 Séquence de la procédure opératoire

Chaque opération de dépôt ou de retrait peut passer par les étapes suivantes :

- Demande de l'utilisateur et signature électronique/cryptographique.
- Validation technique sur la blockchain par le contrat intelligent. Analyse des risques hors chaîne si l'opération déclenche des alertes internes.
- Confirmation ou refus sur la base de l'évaluation technique et réglementaire.
- Exécution ou rétention temporaire jusqu'à ce que les conditions

L'ordre des opérations décrites ci-dessus peut varier en fonction des conditions techniques ou

réglementaires.

11.2.4 Causes de la rétention temporaire

Une transaction peut être mise en attente sans être considérée comme annulée

lorsque le réseau blockchain connaît des problèmes de congestion ou des frais inhabituels, des

- incohérences apparaissent entre les données provenant de l'oracle ou des fournisseurs
- externes, des vérifications supplémentaires sont nécessaires pour des raisons de sécurité ou
- de réglementation, des risques, des tentatives de fraude ou une activité inhabituelle sont

La rétention n'implique pas la responsabilité directe de la Plateforme si elle découle de causes externes ou techniques de l'écosystème blockchain.

blockchain.

11.2.5 Communication et surveillance

Lorsque cela est possible et autorisé par la loi, la Plateforme peut :

- Rendre compte de l'état d'avancement de la procédure via le panel ou les notifications, indiquer si des
- documents supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre, énoncer les raisons générales du
- retard, sans compromettre les enquêtes internes.

Il ne sera pas toujours possible de révéler tous les détails dans les cas soumis à des procédures légales, réglementaires ou préventives.

11.2.6 Acceptation par

l'utilisateur

En utilisant ce service, l'utilisateur

reconnait que :

- Les opérations ne dépendent pas uniquement de la plateforme ; les confirmations finales nécessitent
- l'intervention de l'écosystème blockchain ; les procédures sont obligatoires pour préserver l'intégrité,
- la sécurité et la conformité.

La poursuite de cette utilisation implique l'acceptation de ce cadre de fonctionnement.

11.3 Confirmations et rapprochements

Les confirmations de dépôts, de retraits, de conversions et d'opérations opérationnelles seront effectuées via un processus de vérification combinant des mécanismes sur la blockchain et hors chaîne afin de garantir l'exactitude, la cohérence technique et la traçabilité de toutes les transactions. Ce processus repose sur des oracles de données fiables, de multiples validations et des systèmes de rapprochement automatisés.

11.3.1 Confirmations sur la chaîne

La confirmation d'une transaction ne sera considérée comme valable que

lorsque la transaction a été enregistrée sur la blockchain correspondante, le nombre minimum de

- confirmations requis par le réseau a été atteint, les contrats intelligents déclarent l'opération comme
- terminée ou effective, et il n'y a aucun signal d'annulation en attente, aucune congestion ni aucune
- erreur technique.

Les confirmations sur la chaîne ne dépendent pas de la plateforme, mais de l'infrastructure décentralisée de l'écosystème blockchain.

11.3.2 Rapprochements hors chaîne

Les rapprochements hors chaîne sont des vérifications internes effectuées à des fins opérationnelles, de conformité et de sécurité.

Ces vérifications peuvent inclure :

- Examen automatique du résultat enregistré par les oracles connectés, validation entre le solde
- affiché dans l'interface et le solde de la blockchain, vérification de l'intégrité dans les journaux
- d'audit techniques, confirmation de la correspondance entre le montant, l'heure, le réseau et la
- destination.

En cas de divergence entre les enregistrements sur la chaîne et hors chaîne, les informations de la blockchain prévaudront initialement, sauf preuve technique vérifiable du contraire.

11.3.3 Oracles et fournisseurs de données

Pour garantir l'exactitude et la véracité des données, la Plateforme utilise des oracles certifiés ou des fournisseurs de données autorisés, qui peuvent inclure :

- Fournisseurs réglementés ou reconnus internationalement, indexeurs
- décentralisés à la réputation vérifiable, services de tarification externes,
- nœuds ou validateurs.

L'utilisateur reconnaît que l'exactitude des prix et des données est soumise à la disponibilité et au service fourni par lesdits fournisseurs.

11.3.4 Défaillances, retards ou incohérences

Les confirmations peuvent être retardées ou en attente dans les cas

suivants :

- le réseau est saturé ou fortement congestionné, des divergences existent entre
- les oracles de données, des processus techniques de réconciliation automatique
- sont en cours d'exécution et des mesures préventives sont appliquées à des fins
- de sécurité ou de conformité.

Dans de tels cas, la Plateforme peut suspendre ou examiner la transaction avant d'accorder la confirmation finale.

11.3.5 Acceptation par

Utilisateur. En utilisant les services de la Plateforme, l'Utilisateur reconnaît et accepte que :

- Les rapprochements sont une étape obligatoire du processus opérationnel.
- Une confirmation immédiate n'est pas garantie. Les validations visent à protéger à la fois l'utilisateur et le système.

11.4 Limites et mesures renforcées

La plateforme peut appliquer des limites opérationnelles et des contrôles renforcés aux dépôts, retraits, conversions ou transferts, en fonction du profil de l'utilisateur, de son comportement transactionnel, du volume de ses transactions et des obligations réglementaires applicables. Ces limites visent à protéger l'utilisateur, à garantir l'intégrité opérationnelle du système et à se conformer aux normes internationales de vérification et de prévention des activités illicites.

11.4.1 Classification des

Utilisateurs peuvent varier selon des critères de catégorisation internes, qui sont donnés à titre indicatif y compris dans un tableau mais ne sont pas exhaustifs :

- Niveau de vérification complété (KYC de base, intermédiaire ou amélioré),
- ancienneté du compte et historique d'activité, montants et fréquence des
- transactions, juridiction ou pays de résidence déclaré, indicateurs de risque
- obtenus conformément aux obligations réglementaires.

11.4.2 Limites de

fonctionnement. Des limites peuvent être fixées

- sur : Montant maximal par transaction, montant cumulé quotidien, hebdomadaire ou mensuel,
- nombre de retraits ou de conversions sur une période donnée, transactions exécutées sur
- des réseaux présentant un risque technique ou une congestion plus élevés, gestion des
- garanties liées aux positions ouvertes.

Ces limites peuvent être modifiées sans l'accord préalable de l'Utilisateur, à condition qu'elles répondent à des critères techniques ou réglementaires.

11.4.3 Mesures renforcées

Dans les situations où un niveau de validation plus élevé est requis, la Plateforme peut mettre en œuvre des mesures supplémentaires, telles que :

- Demande de confirmations manuelles ou de documents complémentaires, validations d'identité
- par des mécanismes électroniques autorisés, examen temporaire des opérations avant leur
- exécution, restrictions temporaires pendant la vérification d'une incohérence, attribution de délais
- d'attente raisonnables pour effectuer les contrôles.

Ces mesures ont un objectif préventif et ne sont pas considérées comme des sanctions, sauf en cas de non-respect délibéré.

11.4.4 Suspension temporaire préventive

Dans des circonstances exceptionnelles et proportionnées au risque identifié, les fonctions opérationnelles peuvent être temporairement suspendues en cas de :

la plateforme sera suspendre en mesure de

- Incohérences dans les informations de l'utilisateur,
- tentatives répétées d'utilisation de données invalides,
- signes techniques d'activité non autorisée, demandes des

autorités compétentes. Une fois le problème résolu, la réactivation du service sera évaluée.

11.4.5 Communication avec les

utilisateurs. Lorsque la loi applicable le permet, la Plateforme peut notifier l'Utilisateur :

- L'application ou la modification d'une limite opérationnelle, la nécessité de
- procéder à des vérifications supplémentaires, la suspension temporaire d'une
- transaction ou d'un retrait.

L'absence de réponse de l'Utilisateur peut entraîner le maintien des restrictions jusqu'à leur régularisation.

11.4.6 Acceptation par

l'utilisateur. En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur déclare comprendre et accepter ce qui

suit : Les limites et les contrôles sont essentiels à la sécurité d'utilisation. Ils ne constituent pas un refus de service, mais une mesure préventive. L'utilisation continue implique le respect de ces procédures.

11.5 Remboursements et

annulations

Les remboursements et annulations de transactions effectuées via la Plateforme sont soumis à des conditions techniques, opérationnelles et réglementaires, ainsi qu'à la vérification préalable de l'éligibilité de l'utilisateur et du statut de la transaction. Du fait de la nature de la technologie blockchain, certaines transactions ne peuvent être annulées ou modifiées une fois exécutées et confirmées sur la blockchain.

11.5.1 Conditions d'évaluation d'un

remboursement

Un remboursement peut être demandé

dans les cas suivants :

- La transaction n'a pas été finalisée ou confirmée sur le réseau, une erreur technique

- vérifiable survient lors du processus d'opération, les fonds restent temporairement bloqués
- sans que l'utilisateur n'ait commis d'infraction, ou des mesures préventives ont été appliquées qui empêchent leur disponibilité immédiate.

Le traitement d'un remboursement n'implique pas une approbation automatique ; il sera examiné selon des critères internes de sécurité et de conformité.

11.5.2 Limitations techniques du processus

La plateforme ne peut garantir le remboursement dans les

cas suivants :

- La transaction a déjà été confirmée de manière irréversible sur la blockchain. L'actif a été

- transféré vers une adresse externe hors du contrôle de l'utilisateur. Des divergences sont
- générées par la congestion ou le comportement du réseau. Les fonds sont utilisés comme

garantie, publiés à des opérations en cours. Le réseau blockchain est un système décentralisé, il est donc parfois impossible d'annuler ou d'inverser des transactions.

11.5.3 Annulations pour conformité réglementaire

Des annulations partielles ou totales peuvent être

appliquées lorsque :

- une autorité compétente l'exige légalement, il existe des indices

- d'activité non autorisée, il y a des incohérences dans les
- informations fournies, les fonds sont soumis à des restrictions

Ces mesures visent à respecter les normes internationales de prévention et de sécurité.

11.5.4 Procédure de candidature

Pour demander un remboursement ou une vérification de transaction,

l'Utilisateur doit déposer la demande par les voies officielles, fournir les informations nécessaires à son identification

- et à son analyse, attendre la validation technique et, le cas échéant, la conformité réglementaire.
-

Le délai de résolution dépendra de facteurs techniques, de facteurs liés au réseau et du niveau de vérification requis.

11.5.5 Acceptation par

l'Utilisateur la Plateforme, l'Utilisateur déclare comprendre que :

- Aucun remboursement immédiat n'est garanti. Les remboursements dépendent de l'état du
- réseau et des contrats intelligents. Les décisions sont prises conformément aux principes de
- sécurité et de conformité.

Garde et propriété sur la chaîne

La conservation et la propriété des actifs échangés via la Plateforme sont régies par les principes de propriété décentralisée, de contrôle cryptographique par l'Utilisateur et d'enregistrements blockchain immuables. La Plateforme n'agit pas comme un dépositaire financier, une banque ou un établissement de dépôt traditionnel pour le compte de l'Utilisateur ; la gestion et le contrôle des actifs sont assurés directement par les clés privées et les portefeuilles de l'Utilisateur, sauf lorsque les contrats intelligents mettent en œuvre des blocs temporaires pour des raisons opérationnelles ou réglementaires.

Les garanties fournies par l'Utilisateur pour couvrir les transactions, les positions ouvertes, le pouvoir d'achat ou toute autre exposition financière programmée seront automatiquement bloquées dans des contrats intelligents conçus à cet effet. Ce blocage est effectué de manière décentralisée et automatisée, sans intervention manuelle directe de la Plateforme, sauf dans les cas autorisés par la loi ou la réglementation.

12.1.1 Nature du blocage

Le blocage des garanties implique que :

- Les actifs ne peuvent être retirés tant que des positions sont actives. Leur disponibilité
- est soumise aux conditions techniques du contrat intelligent. Aucun transfert de
- propriété n'est effectué au profit de la plateforme. L'utilisateur reste le propriétaire, sur
- la blockchain, des actifs bloqués.

La garantie restera en place jusqu'à ce que le contrat détermine sa libération, sa liquidation ou son ajustement conformément aux règles précédemment établies.

12.1.2 Objet de la garantie

Les garanties peuvent être utilisées

pour maintenir les opérations avec la marge ou le pouvoir d'achat autorisés, couvrir les

- pertes lorsque les conditions du marché affectent la position, exécuter des
- liquidations automatiques en cas de marge insuffisante, garantir le respect des obligations générées par l'utilisateur.

Le système agit comme un mécanisme de protection pour les deux parties et pour la stabilité opérationnelle de l'environnement.

12.1.3 Libération des garanties

Les garanties seront libérées

lorsque, s'il existe aucune position ouverte liée à l'actif bloqué, la clôture des opérations et des charges en

- attente a été vérifiée, et il n'y a aucune alerte de conformité ni vérification réglementaire en
- attente.

La libération peut ne pas être immédiate si les

conditions suivantes sont réunies

- Congestion du réseau blockchain, vérifications
- techniques ou opérationnelles en cours, audits de
- sécurité internes.

12.1.4 Règlement programmé

Dans les situations où la marge est insuffisante, le contrat intelligent peut s'appliquer :

- Réduction partielle ou totale des garanties, liquidation
- automatique des positions, ajustements programmatiques en

fonction des paramètres de risque.

Ces actions sont des processus automatiques préconfigurés et ne constituent pas une décision discrétionnaire de la Plateforme.

12.1.5 Acceptation par

l'utilisateur. En utilisant ce service, l'utilisateur

reconnait que :

- Fournissez des garanties à votre entière discrétion. La gestion des
- garanties est automatisée, auditable et programmable. Sans clés
- privées, vous ne pourrez pas accéder à l'actif mis en garantie.

L'utilisation continue de la Plateforme implique l'acceptation de ce mécanisme.

12.2 Risques

L'utilisation de la Plateforme et des services basés sur la technologie blockchain implique l'acceptation des risques technologiques inhérents au fonctionnement des systèmes décentralisés. Ces risques peuvent affecter la disponibilité, la rapidité, l'intégrité ou l'exécution des transactions. Bien que la Plateforme mette en œuvre des mesures de sécurité et des bonnes pratiques, il est impossible de garantir le fonctionnement parfait, continu et sans erreur de tous les éléments technologiques impliqués.

12.2.1 Risques liés à l'infrastructure de la

blockchain. L'Utilisateur reconnaît que le réseau blockchain utilisé est un système indépendant et décentralisé susceptible de subir :

- Congestion ou retards dans la confirmation des transactions, augmentations
- inattendues des frais de réseau (gaz ou frais de réseau), réorganisations
- temporaires des blocs ou erreurs de consensus, défaillances des nœuds,

des validateurs ou des fournisseurs de réseau externes. Ces événements peuvent entraîner des retards ou empêcher l'exécution immédiate d'une opération.

12.2.2 Cybersécurité et vulnérabilités techniques

La plateforme met en œuvre des mesures raisonnables pour protéger l'infrastructure ; toutefois, l'environnement numérique comporte des risques inhérents, tels que :

- Tentatives d'accès non autorisées, cyberattaques ou hameçonnage, vulnérabilités
- des protocoles, des bibliothèques ou des intégrations externes, failles de sécurité
- sur les appareils de l'utilisateur.

La Plateforme ne contrôle pas l'appareil, le réseau personnel ou l'équipement de l'Utilisateur ; ce dernier doit donc prendre les précautions nécessaires pour protéger son accès.

12.2.3 Dépendance aux contrats

intelligents. Les contrats intelligents exécutent donc les opérations automatiquement :

- Des erreurs dans le code peuvent générer des comportements indésirables.

- Les mises à jour ou améliorations peuvent nécessiter des interruptions techniques. La logique de programmation peut déclencher des arrêts ou des verrouillages automatiques.

Les contrats intelligents sont auditables, mais leur comportement dépend de la programmation et des informations reçues.

12.2.4 Risques liés aux données et à

Oracle Les prix et les données opérationnelles proviennent de sources externes. Cela comporte des

risques. Parmi ceux-ci, la mise à jour des prix, divergences temporaires entre

- les sources d'information, pannes ou interruptions chez les
- fournisseurs indépendants.

En cas d'incohérences pertinentes détectées, la Plateforme peut suspendre ses opérations à titre préventif.

12.2.5 Limites de responsabilité

La plateforme ne sera pas responsable lorsque les problèmes sont dus à :

- Les défaillances inhérentes à la blockchain ou aux réseaux externes, les problèmes
- techniques générés par les fournisseurs tiers, les facteurs technologiques
- indépendants de sa volonté.

Des mesures de bonne foi seront prises pour rétablir le service lorsque cela sera possible.

12.2.6 Acceptation par

l'utilisateur En utilisant ce service, l'utilisateur déclare comprendre

que :

- Cette technologie comporte des risques fonctionnels et techniques. Sa disponibilité
- ininterrompue ne peut être garantie. Certaines situations peuvent nécessiter des
- validations supplémentaires ou entraîner des délais.

L'utilisation continue de la Plateforme implique l'acceptation de ces

risques.

12.3 Gouvernance et mises à jour

La plateforme pourra mettre en œuvre des mises à jour, des améliorations ou des modifications techniques des contrats intelligents et des composants du système afin d'optimiser la sécurité, l'efficacité opérationnelle, la conformité réglementaire et la stabilité du service. Ces mises à jour seront effectuées selon des critères établis.

une gouvernance responsable, respectueuse de la nature décentralisée de l'infrastructure et garantissant que les droits de l'utilisateur ne soient pas affectés négativement.

12.3.1 Objectif des mises à jour

Des mises à jour peuvent être appliquées, entre autres, pour les

raisons suivantes :

- d'exécution et les coûts d'exploitation, mettre à jour les paramètres en fonction des conditions du marché, aligner les opérations sur les nouvelles normes réglementaires et intégrer les fonctionnalités technologiques nécessaires à l'évolution du service.

Ces actions sont menées dans un but de prévention et d'amélioration continue.

12.3.2 Gouvernance technique du système

La Plateforme peut appliquer un ou plusieurs modèles de gouvernance, en fonction de la composante technologique, notamment :

- Contrôle direct par l'administrateur du code, mécanismes de signature multiple pour les modifications critiques, audits externes indépendants le cas échéant, processus de déploiement automatisés sans contrôle

Les systèmes de gouvernance visent à équilibrer sécurité, autonomie technique et capacité de réponse aux incidents.

12.3.3 Impact sur l'utilisateur

Les mises à jour peuvent nécessiter :

- Pauses techniques temporaires du système, ajustements de paramètres tels que les niveaux de marge ou de garantie, examen ou acceptation de nouvelles conditions applicables, migration vers une

Lorsque la réglementation ou la nature du changement l'exigent, la Plateforme en informera préalablement l'Utilisateur par les canaux officiels.

12.3.4 Limitations et responsabilité

En raison de facteurs externes tels que la nature décentralisée de la blockchain ou les décisions de tiers, cela ne sera pas toujours possible :

- Garantir la rétrocompatibilité, assurer la mise à jour immédiate
- de tous les nœuds, éviter les interruptions opérationnelles
-

pendant la migration technique.

La Plateforme agira avec une diligence technique raisonnable, sans toutefois garantir de résultats ou de performances spécifiques.

12.3.5 Acceptation par

Utilisateur. En continuant à utiliser la Plateforme, l'Utilisateur reconnaît et accepte que :

- Les mises à jour sont essentielles à la maintenance du système. Elles peuvent apporter des
- modifications nécessaires à la protection de l'intégrité technologique. Le refus de certaines mises à jour peut limiter l'utilisation de certaines fonctionnalités.

12.4 Accès et disponibilité

La plateforme s'efforcera de maintenir un niveau de disponibilité opérationnelle raisonnable et un accès continu aux services basés sur les contrats intelligents. Cependant, en raison de la nature décentralisée de la technologie utilisée et de facteurs externes indépendants de sa volonté, la disponibilité ininterrompue, les délais de réponse spécifiques et l'accès permanent au système ne sont pas garantis. Le fonctionnement des services peut être affecté par les performances du réseau blockchain, de l'infrastructure technologique associée et des fournisseurs externes.

12.4.1 Étendue de l'accès aux services

L'accès à la Plateforme et à ses fonctionnalités peut être soumis à :

- Maintenance planifiée ou corrective, mises à jour techniques ou de sécurité,
- congestion du réseau blockchain ou du réseau du fournisseur externe,
- restrictions opérationnelles liées à la conformité réglementaire, limitations
- temporaires dues aux vérifications de sécurité des utilisateurs.

Ces événements ne constituent pas une rupture de contrat, mais font partie intégrante du service.

12.4.2 Arrêts de fonctionnement et

maintenances. La Plateforme peut suspendre l'accès partiellement ou totalement lorsque cela s'avère nécessaire

pour :

- Mettre en œuvre des améliorations ou des réparations techniques,
- prévenir les risques opérationnels ou de cybersécurité, traiter les incidents susceptibles de compromettre l'intégrité du système.

Lorsque cela est possible et autorisé par la réglementation, l'interruption sera communiquée à l'avance par les voies officielles.

12.4.3 Facteurs externes affectant la disponibilité

La disponibilité peut être affectée par des facteurs tels que :

- Saturation ou défaillances du réseau blockchain, modifications des coûts
- de gaz ou des frais d'exécution sur la chaîne, pannes des fournisseurs
- de données, des oracles ou des nœuds, problèmes de connectivité

Dans ces cas, la Plateforme mettra en œuvre des mesures raisonnables pour rétablir le service lorsque cela sera techniquement possible.

12.4.4 Limitation de responsabilité

La plateforme décline toute responsabilité

concernant :

- des facteurs indépendants de sa volonté, incompatibilités techniques avec les appareils ou logiciels de l'utilisateur.

La plateforme garantit la diligence opérationnelle, mais pas un résultat parfait ou continu.

12.4.5 Acceptation par l'utilisateur

En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur comprend et accepte que :

- L'accès peut être temporairement interrompu pour des raisons opérationnelles ou réglementaires. La disponibilité dépend d'une infrastructure décentralisée et tierce. Vous restez responsable de la gestion de vos clés, portefeuilles et appareils.

TRANSPARENCE, AUDITS ET ORACLES DE DONNÉES

La plateforme s'engage à garantir la transparence opérationnelle, la vérifiabilité des contrats intelligents et l'intégrité des informations utilisées pour l'exécution des transactions. À cette fin, les systèmes, processus et flux de données relatifs à l'activité des utilisateurs reposent sur des mécanismes de traçabilité hors chaîne et des sources d'information certifiées.

La Plateforme peut soumettre ses composants techniques, notamment les contrats intelligents, l'infrastructure associée et les protocoles de sécurité, à des processus d'audit internes et/ou externes afin de préserver la stabilité opérationnelle et la conformité réglementaire.

13.1 Exactitude et intégrité

La plateforme utilise des données provenant de multiples sources vérifiées et d'oracles certifiés afin de fournir des informations précises, actualisées et cohérentes pour les transactions. Cependant, en raison de la nature technique des systèmes décentralisés et de l'intervention de fournisseurs externes, l'exactitude absolue des informations ne peut être garantie en permanence.

13.1.1 Qualité et origine des données

Lorsque cela est techniquement possible, les informations utilisées par la Plateforme seront

obtenues auprès de :

- Prestataires institutionnels et services financiers reconnus, oracles décentralisés
- dotés de mécanismes de validation internes, sources publiques vérifiables
- jouissant d'une réputation solide, services de données fonctionnant selon des normes internationales.

Ces sources sont sélectionnées selon des critères de fiabilité, d'expérience et de cohérence opérationnelle.

13.1.2 Validation et vérification des informations

Avant leur mise en œuvre opérationnelle, les informations peuvent être soumises à des contrôles tels

que :

- Comparaison de plusieurs sources pour éviter les divergences, mise à jour périodique des prix et des valeurs de référence, validations
- programmées via des contrats intelligents, examen automatisé des incohérences potentielles.

En cas d'anomalies ou de discordances importantes, la Plateforme peut retarder, ajuster ou suspendre temporairement les exécutions afin de préserver son intégrité opérationnelle.

13.1.3 Limites de précision et variations techniques

L'Utilisateur reconnaît que certaines conditions peuvent entraîner des variations temporaires dans les informations publiées, notamment :

- Retards ou congestion du réseau blockchain, différences entre les sources de données ou les fournisseurs externes, latence ou mises à jour
- en attente dans les oracles, fluctuations inhérentes aux marchés financiers internationaux.

Ces variations ne constituent pas un manquement de la part de la Plateforme, à condition qu'une diligence raisonnable soit exercée.

13.1.4 Responsabilité et étendue

La Plateforme s'engage à agir de bonne foi et selon des critères techniques raisonnables ; toutefois :

- Elle ne contrôle pas les données finales fournies par des tiers, elle ne garantit pas que les informations
- soient exemptes d'erreurs en permanence et elle n'assume aucune responsabilité pour les variations en
- dehors de son infrastructure directe.

La responsabilité de la Plateforme se limite à la maintenance rigoureuse des mécanismes d'accès, de vérification et de déploiement des données.

13.1.5 Acceptation par

l'utilisateur. En continuant à utiliser la Plateforme, l'utilisateur accepte que :

- L'exactitude est maintenue dans les limites raisonnables de l'écosystème. Les informations sont
- dynamiques et peuvent être modifiées sans préavis. L'utilisation de la plateforme implique le traitement de
- données soumises à des validations techniques.

13.2 Validations

La plateforme utilise des mécanismes de validation basés sur des oracles à redondance opérationnelle, des contrôles croisés et des vérifications automatisées afin de garantir que les données utilisées pour l'exécution des opérations reflètent des informations cohérentes et techniquement fiables. Ces processus visent à minimiser les risques d'erreurs, d'incohérences ou de manipulations provenant de sources externes.

13.2.1 Redondance Oracle

Pour renforcer la précision des données, la Plateforme peut utiliser :

- Plusieurs oracles simultanés, fournisseurs de sauvegarde en cas de défaillance
- du service principal, comparateurs internes pour déterminer la cohérence entre
- les valeurs rapportées.

Cette redondance permet de détecter des variations significatives avant qu'elles n'affectent l'exécution des transactions.

13.2.2 Vérifications croisées

Les données peuvent faire l'objet de validations croisées, notamment :

- Comparaison entre deux ou plusieurs sources indépendantes, confirmation par
- des algorithmes de cohérence des prix, surveillance automatique des variations
- abruptes ou atypiques.

Si des données techniquement incohérentes sont détectées, la Plateforme peut temporairement suspendre les exécutions ou appliquer des mesures préventives.

13.2.3 Gestion des anomalies et des

alertes. Lorsque un écart significatif est identifié entre les oracles ou les fournisseurs :

- Des alertes internes ou des mécanismes de sécurité programmés seront activés. L'exécution des ordres
- pourra être suspendue le temps de vérifier les informations. La priorité sera donnée à la source la plus
- fiable et techniquement vérifiable.

Ces actions sont des mesures de protection visant à maintenir la stabilité et la transparence opérationnelle.

13.2.4 Intégrité des processus

L'objectif des validations est de protéger la cohérence technique du système ; toutefois :

- Elles ne garantissent pas une exactitude absolue en toutes circonstances, elles n'éliminent pas
- les effets de la volatilité ou de la congestion du réseau, et elles ne constituent pas une promesse
- de performance ou de résultat financier.

Le processus repose sur des normes raisonnables compte tenu des limitations de l'environnement décentralisé.

13.2.5 Acceptation par

l'utilisateur. En utilisant la Plateforme, l'utilisateur déclare comprendre et accepter ce qui

suit :

- Des validations sont nécessaires pour garantir l'intégrité du service. Les oracles et
- les données externes peuvent faire l'objet de modifications opérationnelles. La
- plateforme peut intervenir préventivement en cas d'anomalies détectées.

13.3 Mesures face aux divergences

Lorsque la Plateforme détecte des incohérences, des différences importantes ou des données contradictoires provenant d'oracles ou de fournisseurs externes, des mesures automatiques et/ou administratives seront activées pour protéger l'intégrité opérationnelle du système et empêcher les exécutions erronées.

13.3.1 Détection de divergence

On considérera qu'une divergence s'est produite

lorsque :

- Les prix ou les indicateurs présentent des variations soudaines et injustifiées ; deux
- sources ou plus affichent des différences incompatibles ; un fournisseur de données
- interrompt ou dégrade son service ; une latence excessive ou des données

Ces conditions peuvent entraîner des pauses opérationnelles
techniquement obsolètes sont détectées.
préventives.

13.3.2 Mesures automatiques

En cas de divergence, la Plateforme peut appliquer, sans autorisation préalable :

- Suspension temporaire de l'exécution des ordres, rejet ou annulation
- préventive des opérations en cours, basculement automatique vers des
- oracles de secours ou des sources alternatives, ajustements

Ces mesures ne sont pas punitives, mais préventives.
programmatisées pour éviter les valeurs incohérentes.

13.3.3 Gestion et normalisation des données

Pour rétablir le fonctionnement, les actions suivantes

- peuvent être entreprises :
- validations croisées entre plusieurs sources, confirmations
 - supplémentaires avant d'autoriser de nouvelles commandes,
 - vérification manuelle de l'intégrité lorsque cela est nécessaire.

Le service sera rétabli lorsque les données auront retrouvé leur cohérence technique.

13.3.4 Acceptation par

l'utilisateur
En continuant à utiliser la Plateforme, l'utilisateur comprend

que : La suspension préventive n'implique pas une rupture de contrat. La protection du système

- peut nécessiter des limitations temporaires. L'objectif est de garantir la stabilité et la
- transparence opérationnelle.
-

13.4 Audit des données

La Plateforme peut soumettre ses processus internes, ses systèmes de collecte de données, ses contrats intelligents et les composants technologiques associés à des audits internes ou externes afin de garantir la transparence, la conformité réglementaire et la sécurité opérationnelle.

13.4.1 Étendue des audits

Les audits peuvent porter sur :

- Contrats intelligents et leur code vérifiable, intégrité et traçabilité
- des enregistrements sur la chaîne, fonctionnement des oracles et
- des flux de données, systèmes de contrôle, accès et sécurité
- technologique, mécanismes de gestion et de validation des prix.

Elles seront réalisées à des fins de vérification, d'amélioration et de prévention.

13.4.2 Types d'audits

En fonction des besoins opérationnels et réglementaires, les actions suivantes

peuvent être entreprises :

- Audits techniques indépendants, audits de
- conformité réglementaire, revues de sécurité
- internes périodiques et analyse des fournisseurs

de données externes.
La réalisation d'audits ne garantit pas l'absence totale d'erreurs techniques, mais elle contribue à réduire les risques.

13.4.3 Communication des résultats

Lorsque cela est possible et

approprié, les utilisateurs seront informés des changements pertinents résultant des audits, les paramètres

- opérationnels ou techniques seront mis à jour si l'examen l'exige, et des améliorations seront mises en
- œuvre pour renforcer l'infrastructure.

Certains résultats peuvent être gardés confidentiels lorsqu'ils contiennent des informations sensibles relatives à la sécurité.

13.4.4 Acceptation par

l'utilisateur
En utilisant la Plateforme, l'utilisateur accepte

que : L'audit fait partie intégrante du fonctionnement responsable du service. Des

- ajustements techniques peuvent s'avérer nécessaires pour garantir la sécurité.
-

L'utilisation continue du service implique le respect des améliorations mises en œuvre.

Risques

L'utilisation de la Plateforme implique la reconnaissance du fait que des facteurs externes peuvent affecter le résultat des transactions et la performance des actifs représentés par les contrats intelligents. Bien que la Plateforme offre des outils technologiques pour des échanges transparents, elle ne peut garantir ni résultats, ni profits, ni la stabilité totale du marché. L'Utilisateur agit à sa propre discrétion et en toute connaissance de cause.

14.1 Risques de marché

Les instruments financiers synthétiques, les produits dérivés programmatisés et les expositions basées sur des contrats intelligents sont soumis aux fluctuations du marché, susceptibles d'affecter leur valeur. Ces fluctuations dépendent de facteurs économiques, technologiques et mondiaux indépendants de la volonté de la plateforme.

L'Utilisateur comprend donc que le prix des actifs peut augmenter, diminuer ou subir des variations rapides en raison de conditions externes.

a. Facteurs susceptibles de générer des risques de

On y trouve notamment les éléments

- Les variations des prix mondiaux des actifs sous-jacents (actions, devises, matières premières, indices, obligations ou ETF), les fluctuations de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux, les événements économiques, géopolitiques ou réglementaires qui affectent les prix, les événements imprévus tels que les annonces d'entreprises, les décisions gouvernementales ou les variations des taux d'intérêt, les conditions de forte volatilité pouvant entraîner un glissement ou des

a. Nature de la variation des prix variations entre le prix demandé et le prix exécuté.

L'Utilisateur reconnaît que :

- Les prix peuvent fluctuer même lors de l'exécution d'un ordre. Le trading ne peut garantir un prix exact en
- toutes circonstances. Les conditions de marché peuvent entraîner des pertes, une réduction des garanties ou
- la clôture automatique des positions en cas de marge insuffisante.

a. Limitations du contrôle

La plateforme ne contrôle

PAS : Les conditions macroéconomiques ou réglementaires du marché, le comportement de l'actif sous-jacent

- représenté par le contrat intelligent et les prix publiés par les oracles ou les sources de données externes
- indépendantes.

Par conséquent, la Plateforme n'est pas responsable des pertes liées aux fluctuations du marché ou aux décisions opérationnelles de l'Utilisateur.

a. Acceptation par

L'utilisateur

En utilisant ce service, l'utilisateur déclare comprendre que :

- Les marchés financiers présentent une incertitude inhérente. Il n'existe aucune
- garantie de résultats positifs ou sans risque. Vos décisions de trading reposent sur
- votre propre jugement et votre analyse.

Volatilité, écarts et événements

extrêmes.

14.2 Risques

La plateforme et des services basés sur les contrats intelligents expose à des risques technologiques inhérents au fonctionnement des systèmes décentralisés. Malgré la mise en place de mesures de sécurité et de prévention raisonnables, un fonctionnement parfait, continu et sans erreur ne peut être garanti. Ces risques peuvent affecter l'exécution des transactions, l'accès au service ou la disponibilité de certaines fonctionnalités.

14.2.1 Nature des risques technologiques

L'utilisateur reconnaît que l'infrastructure blockchain et les composants externes peuvent être exposés à des situations telles que :

- Pannes ou congestion du réseau blockchain utilisé, augmentations inattendues des frais
- de transaction (frais de gaz ou frais de réseau), vulnérabilités des protocoles ou
- bibliothèques liés à des tiers, erreurs ou comportements imprévus du code programmé
- dans les contrats intelligents, retards ou interruptions dus aux mises à jour de sécurité ou à la maintenance.

14.2.2 Risques liés à la

cybersécurité

La plateforme met en œuvre des mesures de protection, mais ne maîtrise pas tous les facteurs externes. Les risques potentiels incluent :

- Tentatives d'accès non autorisé ou cyberattaques ciblant le réseau, utilisation
- d'appareils non sécurisés ou de réseaux publics par l'utilisateur, vol d'identité ou
- attaques d'ingénierie sociale (hameçonnage), défaillances résultant de fournisseurs de

services technologiques indépendants. La responsabilité de la plateforme se limite à l'infrastructure qu'elle gère directement.

14.2.3 Contrats intelligents et automatisation

Les contrats intelligents exécutent automatiquement des fonctions conformément à leur programmation. Par conséquent, aucune intervention humaine ne peut modifier son résultat. Une erreur technique peut affecter temporairement le comportement du système. Les mises à jour ou les améliorations peuvent nécessiter des interruptions de service préventives.

L'automatisation ne constitue pas une garantie de résultat financier ni d'exécution parfaite.

14.2.4 Dépendance à l'égard des fournisseurs

La plateforme dépend de tiers pour les données, la connectivité et son fonctionnement. Par conséquent, les événements suivants peuvent se produire :

- interruptions de service ou perte de données, problèmes avec les passerelles de paiement ou les réseaux compatibles, défaillances des nœuds ou des validateurs de l'infrastructure décentralisée.

Ces événements peuvent entraîner des retards sans que la Plateforme en soit directement responsable.

14.2.5 Acceptation par

l'utilisateur

En utilisant le service, l'utilisateur déclare comprendre

que :

- Les risques technologiques sont inhérents à l'environnement blockchain. L'accès continu et l'exécution immédiate des transactions ne sont pas garantis. Des mesures préventives peuvent être prises pour assurer la sécurité et la stabilité.

L'utilisation de la Plateforme implique l'acceptation éclairée du présent cadre de fonctionnement.

14.3 Risques

Le fonctionnement de la Plateforme est soumis à des cadres réglementaires susceptibles de varier selon la juridiction de l'utilisateur et l'évolution des réglementations internationales applicables aux technologies blockchain, aux actifs numériques et aux services financiers. Par conséquent, des modifications législatives, des décisions gouvernementales ou de nouvelles directives réglementaires pourraient affecter, limiter ou modifier la disponibilité de certains produits, fonctionnalités ou services.

14.3.1 Modifications réglementaires et ajustements

opérationnels

La plateforme pourrait être contrainte

de :

- Mettre en œuvre des exigences supplémentaires de vérification d'identité, restreindre l'accès à partir de juridictions spécifiques, adapter les produits ou les fonctionnalités pour des raisons juridiques.

- Mettre à jour les politiques internes pour se conformer aux

Ces mesures ne constituent pas une rupture de contrat, mais plutôt une réponse nécessaire au cadre réglementaire actuel.

14.3.2 Portée internationale du règlement

La réglementation relative aux actifs numériques peut varier d'un pays à l'autre. Par

conséquence, certaines fonctionnalités peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions.

- Certains actifs, jetons ou services peuvent être soumis à des restrictions. Les autorités
- peuvent exiger des rapports ou des collaborations spécifiques.

La Plateforme agira de bonne foi pour se conformer aux exigences applicables selon la juridiction.

14.3.3 Impact potentiel sur l'utilisateur

Selon l'évolution de la réglementation, des scénarios tels que les suivants pourraient

se produire : Des suppléments d'informations ou de documents, suspensions des

- opérations le temps de clarifier le cadre juridique, limitations des dépôts, retraits
- ou conversions, modifications des conditions générales pour s'adapter à la loi.

Ces mesures visent à protéger l'Utilisateur et à préserver le fonctionnement légal du service.

14.3.4 Exonérations et limitations de responsabilité

La plateforme ne sera pas responsable

de : Modifications réglementaires externes ayant une incidence sur les

- opérations, restrictions imposées directement par les autorités, suspensions
- obligatoires résultant de mandats légaux.

La responsabilité se limite à l'exécution diligente des ajustements nécessaires au maintien de la conformité réglementaire.

14.3.5 Acceptation par

l'utilisateur. En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur comprend et accepte que :

- La réglementation peut changer sans préavis, la disponibilité des services peut
- varier selon les pays ou les régions, et la conformité légale peut nécessiter des
- mesures ou des ajustements supplémentaires.

14.4 Risques opérationnels

L'utilisateur reconnaît et accepte que, compte tenu de la nature technologique et logicielle de la Plateforme, des risques opérationnels peuvent exister, liés à des facteurs internes ou externes, susceptibles d'affecter partiellement ou temporairement l'accès, l'exécution des ordres ou la disponibilité de certains services. Ces risques incluent, sans s'y limiter, les défaillances techniques, les erreurs humaines, les interruptions de services de fournisseurs externes, la saturation du réseau ou les circonstances imprévues.

14.4.1 Nature des risques opérationnels

Les risques opérationnels peuvent provenir de :

- Erreurs humaines lors des processus administratifs ou d'exécution.
- Défaillances techniques internes liées aux systèmes, aux serveurs ou à l'infrastructure.
- Défaillances ou interruptions de la part de fournisseurs tiers, notamment les passerelles de paiement, la blockchain, les oracles de données ou les API.
- Congestion ou surcharge du réseau entraînant des retards dans les validations ou les confirmations.
- Déconnexion temporaire des oracles de prix ou des sources de liquidités.

14.4.2 Actions et mesures d'atténuation de la

Plateforme. La Plateforme met en œuvre des contrôles, des protocoles de sécurité et des plans de continuité d'activité visant à réduire l'exposition à ces risques ; toutefois, elle ne peut garantir l'absence totale d'incidents perturbateurs. En cas d'incident opérationnel, la Plateforme peut :

- Suspendre temporairement des fonctions pour préserver l'intégrité du système, demander
- des informations supplémentaires pour valider les opérations, retarder ou réessayer les
- exécutions en cas d'incohérences techniques, activer les processus de contingence ou les

audits internes. Ces actions ne constituent pas une rupture de contrat, mais plutôt des mesures préventives de gestion des risques.

14.4.3 Limitation de responsabilité

La plateforme ne sera pas responsable des dommages découlant

- des variations de prix dues à des retards ou des défaillances externes, les pertes indirectes, les atteintes à la réputation ou les pertes de profits, les problèmes générés par des fournisseurs
- externes, des organismes de réglementation ou des tiers, les actions des utilisateurs résultant

d'une mauvaise utilisation ou d'une gestion incorrecte des identifiants. La responsabilité de la Plateforme sera limitée dans la mesure permise par la loi applicable.

14.4.4 Responsabilité de l'utilisateur

En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur accepte :

- Maintenir des systèmes et des appareils sécurisés et à jour, vérifier les données
- avant d'effectuer des opérations, signaler les incidents par les voies officielles,
- coopérer aux processus de vérification et de support technique lorsque cela est nécessaire.

14.4.5 Acceptation du risque

L'Utilisateur déclare expressément comprendre et accepter que l'utilisation de plateformes technologiques, de systèmes informatiques et de services basés sur l'infrastructure blockchain comporte des risques opérationnels inhérents, et qu'aucune technologie n'est totalement infaillible, même lorsque des mesures raisonnables de sécurité, de contrôle et de surveillance sont appliquées.

Par conséquent, l'Utilisateur reconnaît que, dans le cadre normal du service, des incidents opérationnels raisonnables peuvent survenir, tels que des interruptions temporaires, des retards d'exécution, des pannes techniques occasionnelles, des erreurs de fournisseurs tiers ou des situations imprévues hors du contrôle direct de la Plateforme.

L'Utilisateur accepte que de tels incidents, pour autant qu'ils ne résultent pas d'une fraude ou d'une négligence grave de la part de la Plateforme, ne constituent pas une rupture de contrat et ne donnent pas droit à une indemnisation, à un remboursement automatique ou à une compensation supplémentaire.

L'Utilisateur reconnaît également que la Plateforme agit en tant qu'intermédiaire technologique et que la fourniture du service dépend, en partie, d'infrastructures décentralisées, de réseaux externes, de fournisseurs indépendants et de conditions techniques variables, dont la disponibilité et les performances ne peuvent être absolument garanties.

En continuant à utiliser la Plateforme, l'Utilisateur reconnaît avoir évalué ces risques de manière éclairée, les assume volontairement et accepte qu'ils fassent partie du fonctionnement normal de l'écosystème technologique et financier dans lequel le service opère.

Continuité des activités

La Plateforme a adopté des mesures raisonnables de continuité des activités et de résilience opérationnelle dans le but de maintenir la fourniture de ses services essentiels face aux événements et incidents indésirables.

interruptions techniques opérationnel situations extraordinaire que peut affect

Suspension temporaire des opérations. Ces mesures visent à réduire l'impact des incidents et à faciliter une reprise ordonnée du service. partiellement

15.1 Maintenance

La Plateforme met en œuvre des plans internes de continuité d'activité et de contingence opérationnelle destinés à atténuer l'impact des incidents techniques, opérationnels, de sécurité ou de force majeure susceptibles d'affecter la disponibilité ou le fonctionnement des services. Ces plans prévoient l'identification des systèmes et processus critiques, la mise en place de mesures de confinement, la protection de l'intégrité des données et la reprise progressive des opérations lorsque cela est raisonnablement possible. L'activation et l'exécution de ces plans sont réalisées conformément aux critères internes de gestion des risques et peuvent entraîner la suspension temporaire de certaines fonctions. L'Utilisateur reconnaît que, bien que ces mesures visent à préserver la stabilité du système, elles ne garantissent pas une continuité de service ininterrompue, notamment en cas d'intervention de facteurs externes ou de prestataires indépendants de la Plateforme.

15.2 Modes de sécurité

La Plateforme peut activer temporairement et préventivement des modes de sécurité en cas d'incidents techniques, de risques opérationnels, de failles de sécurité, d'anomalies de données, de défaillances d'infrastructures externes ou de situations susceptibles de compromettre l'intégrité du système, des contrats intelligents ou des utilisateurs. L'activation de ces modes peut entraîner la limitation ou la suspension partielle de certaines fonctions, telles que l'exécution d'ordres, les dépôts, les retraits ou les conversions, jusqu'à ce que le risque identifié ait été évalué et atténué. L'utilisateur reconnaît que ces mesures sont préventives, ne constituent pas une rupture de contrat ni une sanction, et sont adoptées afin de préserver la sécurité, la stabilité et le bon fonctionnement de la Plateforme, sans toutefois garantir l'élimination complète des risques liés à des facteurs externes ou technologiques.

15.3 Communications

Lors de la gestion d'incidents, d'interruptions de service, de l'activation de plans de continuité d'activité ou de mesures de sécurité, la Plateforme peut adresser des communications d'information aux Utilisateurs via les canaux électroniques enregistrés, notamment le panneau utilisateur, le courrier électronique, les notifications au sein de la Plateforme ou tout autre moyen numérique mis à leur disposition. Ces communications auront pour objectif d'informer les Utilisateurs, dans la mesure du possible, de l'état général du service, de l'activation de mesures préventives ou du rétablissement des fonctionnalités. L'Utilisateur reconnaît que, pour des raisons techniques, réglementaires ou de sécurité, il ne sera pas toujours possible de fournir des informations détaillées ou en temps réel, et que l'absence de communication immédiate ne constitue pas un manquement contractuel de la part de la Plateforme.

15.4 Imprévus

En cas d'événements extraordinaires, imprévus ou de force majeure affectant significativement le fonctionnement de la Plateforme, notamment des défaillances massives d'infrastructure, des interruptions de réseau externes, des décisions réglementaires urgentes ou des événements hors du contrôle raisonnable de la Plateforme, celle-ci peut adopter les mesures d'urgence nécessaires pour protéger son intégrité.

concernant le système, les utilisateurs et les actifs concernés. Ces mesures peuvent inclure la suspension temporaire des services, des ajustements opérationnels, des limitations d'accès ou des modifications techniques urgentes. L'utilisateur accepte que ces actions soient menées de bonne foi, conformément aux critères de gestion des risques et de conformité réglementaire, et qu'elles ne garantissent pas la continuité ininterrompue du service tant que persistent les circonstances ayant engendré l'incident.

Comportement de l'utilisateur

L'Utilisateur s'engage à utiliser la Plateforme de manière responsable et licite, conformément aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, à la réglementation applicable et aux principes d'intégrité, de transparence et de bonne foi. Son comportement est essentiel au bon fonctionnement de l'écosystème, à la sécurité du système et à la protection des autres participants.

16.1 Utilisation

L'Utilisateur doit utiliser la Plateforme exclusivement à des fins licites et autorisées, en s'abstenant de toute activité susceptible de :

- Violier les lois, les réglementations financières, les règles anti-blanchiment d'argent ou les sanctions internationales, compromettre la sécurité, la stabilité ou l'intégrité de l'infrastructure technologique, affecter
- le fonctionnement normal des contrats intelligents, des oracles ou des systèmes associés, générer des
- risques pour les autres utilisateurs ou pour la plateforme elle-même.

L'utilisation de la Plateforme à des fins autres que celles autorisées peut entraîner des mesures correctives ou restrictives.

16.2 Responsabilité relative aux informations et aux titres de

compétences

L'utilisateur est responsable

- Fournissez des informations véridiques, complètes et à jour lors de votre inscription et de l'utilisation du service. Maintenez la confidentialité et la sécurité de vos identifiants, clés privées, portefeuilles et appareils. Signalez immédiatement tout accès non autorisé, perte ou compromission de la sécurité.

La Plateforme ne sera pas responsable des dommages résultant d'une utilisation abusive des identifiants par l'Utilisateur ou par des tiers sous son contrôle.

16.3 Coopération avec la Plateforme et les Autorités

L'Utilisateur accepte :

- Coopérer de manière raisonnable aux processus de vérification, d'audit ou d'enquête, fournir des informations supplémentaires lorsque cela est nécessaire pour des raisons de sécurité ou de conformité, répondre aux communications officielles émises par la plateforme.
 -
 -
- Un refus injustifié de coopérer peut entraîner des restrictions opérationnelles.

16.4 Interdictions spécifiques

L'Utilisateur s'engage à s'abstenir de tout comportement qui enfreint les présentes Conditions générales, la réglementation applicable ou qui pourrait compromettre la sécurité, l'intégrité, la stabilité ou la réputation de la Plateforme, des autres Utilisateurs ou de l'écosystème technologique dans lequel elle s'inscrit. Les interdictions suivantes sont données à titre indicatif et ne sont pas exhaustives. Il est expressément interdit à l'Utilisateur de :

- L'utilisation de la Plateforme à des fins illicites, notamment le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, le contournement des sanctions, la fraude, la manipulation de marché ou toute activité contraire à la loi.
- Pour contourner, manipuler ou tenter de contourner la vérification d'identité (KYC), la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CFT), les restrictions géographiques ou les mesures de sécurité mises en œuvre par la Plateforme.
- Fournir des informations fausses, incomplètes, trompeuses ou obsolètes lors de l'inscription, de la vérification ou de l'utilisation des services. Manipuler les prix, les volumes, les indices ou les données, directement ou indirectement, ou tenter d'influencer artificiellement le fonctionnement des contrats intelligents, des oracles ou des mécanismes d'exécution.
- Exploiter les vulnérabilités, les erreurs de programmation, les défaillances techniques ou les incohérences opérationnelles, soit pour obtenir des avantages indus, soit pour nuire à la Plateforme ou à des tiers.
- L'utilisation de robots, de scripts, de logiciels automatisés ou d'outils non autorisés qui perturbent le fonctionnement normal du système est interdite, sauf autorisation expresse de la Plateforme.
- Accéder, tenter d'accéder ou interférer avec des systèmes, des réseaux, des serveurs ou des données sans autorisation expresse.
- Utiliser la Plateforme pour dissimuler l'origine, la destination ou la véritable propriété des fonds, ou pour faciliter des transactions avec des tiers sans autorisation appropriée.
- Céder, louer, transférer ou autoriser l'utilisation du compte à des tiers sans le consentement préalable de la Plateforme.
- Toute action susceptible de porter atteinte à l'intégrité du marché, de générer un risque systémique ou de nuire aux autres utilisateurs.
-

Le non-respect de l'une quelconque de ces interdictions peut entraîner, de manière proportionnée et conformément à la réglementation applicable, l'adoption par la Plateforme de mesures correctives ou punitives, y compris des avertissements, des limitations opérationnelles, une suspension temporaire, un blocage préventif ou la résiliation de la relation contractuelle, sans préjudice de toute action en justice qui pourrait être appropriée.

L'Utilisateur reconnaît que ces interdictions visent à protéger la sécurité du système, à garantir un environnement d'exploitation équitable et à se conformer aux obligations légales, et accepte que leur respect soit une condition essentielle à l'utilisation de la Plateforme.

RESPONSABILITÉS D'INVERZA SMART, DE SES FILIALES ET DE SES TIERS

Les affiliés, partenaires commerciaux, promoteurs, ambassadeurs et toute tierce partie agissant dans le cadre d'activités de diffusion, de recrutement ou de représentation liées à la Plateforme doivent se conformer strictement aux règles de conduite, de transparence et d'utilisation de la marque définies par Inverza Smart, ainsi qu'aux dispositions applicables en matière de publicité, de protection des consommateurs et de conformité réglementaire. Inverza Smart n'assumera aucune responsabilité quant aux déclarations, promesses, recommandations, promotions, offres ou communications faites par des affiliés ou des tiers qui n'ont pas été préalablement autorisées, approuvées ou publiées par les canaux officiels, y compris toute déclaration pouvant être interprétée comme une garantie de rentabilité, une absence de risque ou un conseil financier.

L'Utilisateur reconnaît également que certains services peuvent dépendre de prestataires externes. L'Utilisateur reconnaît également que certains services peuvent dépendre de prestataires externes, tels que des services de conseil en investissement, de liquidité, d'infrastructure blockchain, d'oracles, de défilés de payer, etc. Les services complémentaires, qui font l'objet de contrats distincts, ne sauraient être tenus responsables des défaillances, interruptions, changements de conditions ou actes imputables à ces tiers, sous réserve des mesures raisonnables qu'elle pourrait prendre pour en atténuer les conséquences opérationnelles.

17.1 Règles de marketing

Toutes les activités de marketing, de promotion, de publicité ou de communication relatives à Inverza Smart, réalisées par ses filiales, partenaires, représentants ou tiers autorisés, doivent être transparentes, vérifiables, responsables et conformes aux informations officielles publiées par la Plateforme. Par conséquent, tout contenu promotionnel doit décrire clairement les services, en évitant toute interprétation trompeuse ou déclaration susceptible d'induire le public ou les Utilisateurs en erreur.

C'est strictement interdit :

- Présentez Inverza Smart comme une banque, un dépositaire traditionnel, un organisme de réglementation ou un garant des rendements.
- Fournir des conseils financiers, fiscaux ou juridiques au nom d'Inverza Smart sans autorisation formelle et explicite.
- Fournir des informations fausses, incomplètes, décontextualisées ou non approuvées concernant les produits, les frais, le pouvoir d'achat, les risques ou le fonctionnement des contrats intelligents.
- Utiliser des témoignages, des comparaisons ou des messages pouvant être interprétés comme une recommandation d'investissement individuelle.
- Recourir à des tactiques de pression commerciale, à un recrutement agressif, à des messages trompeurs ou à des stratégies de manipulation des utilisateurs.
-
-

Toutes les communications doivent inclure, le cas échéant, des références claires

à :

- La nature technologique du service,

- L'existence de risques liés au marché et à la technologie, la nécessité pour
- l'Utilisateur d'agir sous son propre jugement et sous sa propre responsabilité.

Inverza Smart peut exiger la modification, la suspension ou le retrait immédiat de tout matériel promotionnel non conforme aux présentes règles, ainsi que suspendre ou mettre fin à la relation avec les affiliés ou les tiers qui se livrent à des pratiques contraires aux présentes dispositions ou aux réglementations applicables.

Fin du formulaire

17.2 Transparence et paiements

Les affiliés, partenaires commerciaux ou représentants autorisés participant à des programmes de parrainage, de promotion ou d'acquisition d'utilisateurs ne peuvent recevoir de commissions ou de paiements que conformément aux conditions établies par Inverza Smart, lesquelles seront basées sur des performances réelles, vérifiables et effectivement générées, conformément à des indicateurs internes objectifs et traçables.

Toute rémunération sera soumise à des critères de transparence, de contrôle et de conformité, y compris, le

cas échéant :

- Enregistrement et validation de l'activité réelle de l'utilisateur concerné,
- vérification de l'efficacité et de la légitimité des opérations, confirmation de
- la conformité aux exigences KYC/AML, absence de fraude, de manipulation
- ou de collecte abusive.

De même, l'affilié est tenu d'informer clairement et rapidement l'Utilisateur, le cas échéant, que sa participation peut impliquer une relation économique ou une incitation commerciale, en évitant toute forme de dissimulation ou de conflit d'intérêts.

a. Commissions, ajustements et annulations de

^{paiement}
L'Utilisateur accepte expressément que les paiements ou les frais puissent être ajustés, réduits ou

annulés dans les cas suivants :

- Des retraits anticipés affectent le calcul des performances ; des remboursements, des annulations, des rétrofacturations ou des
- transactions sont annulés par des prestataires externes ; des opérations irrégulières, incohérentes ou frauduleuses sont
- détectées ; l'utilisateur référencé ne respecte pas les conditions de la plateforme ou a été enregistré de manière incorrecte ; il y a
- violation des politiques de marketing, de recrutement ou de transparence.

Dans de tels cas, Inverza Smart peut :

- déduire les commissions déjà créditées, retenir les paiements en
- attente, suspendre temporairement l'accès au programme d'affiliation,
- annuler l'avantage économique généré indûment.

a. Paiements soumis aux conditions

Les paiements et règlements aux sociétés affiliées peuvent être

soumis aux conditions de calcul et de vérification interne, disponibilité technique et opérationnelle des systèmes,

- confirmations nécessaires sur la chaîne et hors chaîne, conformité aux exigences d'éligibilité et
- documentation fiscale ou administrative applicable.

La Plateforme ne garantit pas les paiements immédiats en cas de validations en cours ou d'incidents externes (par exemple, des retards dans les réseaux blockchain, les fournisseurs de paiement ou les conditions du marché).

a. Interdiction de facturer directement les

Utilisateurs ou aux affiliés ou aux tiers autorisés de :

- facturer des commissions ou « frais » directs aux utilisateurs au nom d'Inverza Smart,
- demander des dépôts sur des comptes personnels, exiger des paiements pour
- l'assistance, l'inscription ou l'« activation » de compte, promettre des avantages en

échange de transferts privés.

Tout paiement ou commission applicable doit provenir exclusivement de canaux autorisés par la Plateforme et conformément au barème et aux politiques tarifaires officiels.

17.3 Résiliation

Inverza Smart se réserve le droit de résilier, suspendre ou limiter à tout moment les relations contractuelles, commerciales ou de collaboration avec les affiliés, partenaires, représentants ou tiers liés à des activités promotionnelles, des recommandations ou la représentation de la marque, lorsqu'il existe des motifs raisonnables de non-conformité, de risque opérationnel, de réputation, juridique ou réglementaire.

17.3.1 La résiliation peut être effectuée :

- Immédiatement, lorsque la violation est grave ou qu'il existe un risque pour la Plateforme, les Utilisateurs ou l'intégrité du système.
- Avec un préavis raisonnable, lorsque la situation le permet et ne compromet pas les mesures de sécurité ni la conformité réglementaire.
-

17.3.2 La résiliation peut être appliquée, entre autres cas, lorsque l'affilié ou le tiers :

- Ne faites pas de déclarations non autorisées ni de publicité trompeuse, y compris des promesses de rentabilité ou d'absence de risque.

- Toute pratique commerciale contraire à l'éthique, tout démarchage agressif ou toute utilisation abusive de la marque est interdite. Le non-respect des politiques internes, des normes réglementaires, des codes de conduite ou des directives de transparence est également interdit. L'utilisation de comptes, de passerelles ou de canaux non autorisés pour recevoir des dépôts ou des paiements d'utilisateurs est interdite.
- Participer, directement ou indirectement, à des activités frauduleuses, à des manipulations ou à des contournements des contrôles KYC/AML.
- Générer des risques d'atteinte à la réputation ou des risques juridiques pour Inverza Smart.

17.3.3 En cas de résiliation, Inverza Smart peut :

- Annuler l'accès de l'affilié aux plateformes, outils ou avantages liés au programme, suspendre les paiements en attente jusqu'à ce que les vérifications et les contrôles de conformité soient terminés, recalculer, ajuster ou annuler les commissions en cas de remboursements, de rétrofacturations, de retraits anticipés ou d'activité irrégulière, exiger la cessation immédiate de l'utilisation du nom, de la marque, de l'identité visuelle ou des supports d'Inverza Smart.

La résiliation ne limite pas le droit d'Inverza Smart d'engager d'autres actions, y compris des demandes de dommages-intérêts, de rupture de contrat ou de violations légales, le cas échéant.

17.4 RESPONSABILITÉS D'INVERZA, DE SES FILIALES ET DES TIERS

Les affiliés, partenaires stratégiques, représentants commerciaux, ambassadeurs de marque et toute tierce partie participant directement ou indirectement à la promotion, à l'acquisition, à la recommandation ou à la diffusion des services Inverza Smart doivent agir en tout temps conformément aux principes de transparence, de bonne foi, de conformité réglementaire et de représentation fidèle de la Plateforme, en respectant les directives officielles de la marque et les politiques internes applicables.

17.4.1 Responsabilité des sociétés affiliées et

~~Les affiliés et partenaires~~ Les affiliés et partenaires reconnaissent que leur participation n'implique aucun pouvoir de représentation juridique, financière ou contractuelle au nom d'Inverza Smart, sauf autorisation écrite expresse. Par conséquent, ils acceptent

de :

- Communiquer des informations véridiques, claires et vérifiables sur les services.
 - Abstenez-vous de promettre des résultats financiers, des rendements ou une absence de risque.
 - Évitez les déclarations qui pourraient être interprétées comme des conseils financiers, fiscaux ou juridiques.
 - Respectez les règles du marketing responsable, de la protection des consommateurs et de la conformité réglementaire.
 - N'utilisez pas la marque, les logos ou les documents officiels en dehors des directives autorisées.
- Ne recevez pas de fonds, de dépôts ou de paiements d'utilisateurs sur des comptes personnels ou non autorisés.

Ne promouvez pas les mécanismes opérationnels qui cherchent à contourner les contrôles de sécurité, Toute action contraire à ces obligations sera imputable exclusivement à la filiale ou à la tierce partie

la procédure KYC ou les mesures LBC/FT. responsable.

Le membre est responsable de sa conduite.

17.4.2 Limitation de responsabilité d'Inverza Smart.

Inverza Smart ne sera pas responsable, directement ou indirectement,

de : Déclarations, recommandations ou communications faites par des affiliés ou des tiers sans

- autorisation.
- Contenu publicitaire non approuvé par les canaux officiels de la plateforme.
- Offres, bonus, conditions « spéciales » ou promesses qui ne figurent pas dans la documentation officielle.

Tout dommage, préjudice ou atteinte généré par des messages trompeurs, des interprétations de l'Utilisateur reconnaît que seules les conditions publiées par Inverza Smart sur ses canaux officiels, dans ses documents contractuels ou dans ses politiques en vigueur seront contraignantes.

17.4.3 Fournisseurs externes et tiers indépendants

L'Utilisateur accepte que la fourniture des services puisse dépendre de la participation de prestataires tiers indépendants, notamment, mais sans s'y limiter :

- Fournisseurs de liquidités et mécanismes de tarification, réseaux
- Blockchain et validateurs décentralisés, services d'oracles certifiés
- et flux de données, cabinets d'audit externes, passerelles de
- paiement ou entités financières intégrées, services de cybersécurité,
- d'infrastructure ou de connectivité.

Ces tiers opèrent dans le cadre de contrats indépendants et selon leurs propres conditions ; Inverza Smart ne contrôle donc pas leur fonctionnement direct et n'assume aucune responsabilité en cas d'interruptions, de pannes techniques, de changements opérationnels ou de décisions commerciales de ces prestataires.

17.4.4 Responsabilité de l'utilisateur envers les intermédiaires

L'Utilisateur reconnaît que toute interaction avec des tiers non liés à Inverza Smart, même techniquement intégrée à la Plateforme, peut être soumise à des conditions supplémentaires, des frais externes ou des restrictions de service. Dans ce cas, Inverza Smart peut intervenir en tant que facilitateur technologique, mais non en tant que garant des conditions imposées par lesdits fournisseurs.

17.4.5 Mesures correctives et protection de la plateforme

En cas de détection d'agissements inappropriés de la part de filiales, de partenaires ou de tiers, Inverza Smart peut :

- Suspendre ou mettre fin aux relations d'affaires sans autorisation préalable, exiger le retrait immédiat de tout matériel promotionnel non autorisé, annuler les commissions ou les primes liées à des collectes de fonds irrégulières, signaler aux autorités compétentes
- toute obligation légale ou tout indice de fraude

17.4.6 Acceptation

L'Utilisateur reconnaît et accepte que la responsabilité des déclarations ou actions non autorisées incombe exclusivement à la personne qui les émet, et qu'Inverza Smart ne sera responsable que des communications et opérations officielles exécutées conformément à ses propres systèmes et aux conditions contractuelles en vigueur.

Début du formulaire

Fin du formulaire

17.5 LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ ET EXEMPTIONS

L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'utilisation de la Plateforme implique une exposition aux risques inhérents aux marchés financiers, à la technologie blockchain et aux opérations numériques. Par conséquent, Inverza Smart ne garantit aucun résultat spécifique, profit, rentabilité ni l'absence de pertes. En conséquence, Inverza Smart ne sera pas responsable des pertes, dommages ou préjudices résultant directement ou indirectement de facteurs ou de situations externes indépendants de sa volonté, notamment, mais sans s'y limiter, les circonstances suivantes :

- Volatilité des marchés, fluctuations brutales des prix, variations inattendues de l'actif sous-jacent,
- événements macroéconomiques ou géopolitiques affectant les instruments négociés.
- Les glissements, les écarts ou les variations de prix entre le moment où un ordre est passé et son exécution effective, notamment en cas de forte demande ou de faible liquidité.
- Dérives techniques, interruptions, congestions ou limitations inhérentes aux réseaux blockchain, aux nœuds validateurs, aux oracles de données, aux passerelles de paiement, aux fournisseurs de liquidités ou aux services tiers.
- Erreurs humaines, notamment les décisions de l'utilisateur, les configurations de portefeuille incorrectes, l'envoi de fonds à des adresses incorrectes, la sélection de réseaux incompatibles, la perte de clés privées ou d'accès.
- Force majeure ou événement fortuit, tels que des pannes de connectivité massives, des incidents de sécurité mondiaux, des catastrophes naturelles, des interruptions générales de service, des conflits, des
- changements réglementaires urgents ou des actions des autorités compétentes.

L'Utilisateur déclare comprendre qu'Inverza Smart agit en tant qu'intermédiaire technologique facilitant l'accès à des instruments financiers programmables via des contrats intelligents auditables, sans constituer une banque, un dépositaire traditionnel, un conseiller financier ou un garant des résultats.

En outre, l'Utilisateur reconnaît que toutes les opérations effectuées au sein de la Plateforme sont réalisées sous sa seule décision, selon ses propres critères et sous sa seule responsabilité, et en assume donc pleinement les conséquences.

découlant de ses actions, y compris les pertes en capital ou les liquidations automatiques dues à une marge insuffisante.

Dans la mesure permise par la loi applicable, Inverza Smart ne sera pas responsable des dommages indirects, des pertes de profits, des pertes d'opportunités, des pertes de données, des interruptions d'activité ou de tout dommage consécutif découlant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser la Plateforme.

Aucune disposition de la présente clause ne saurait limiter la responsabilité d'Inverza Smart dans les cas où la loi applicable interdit l'exclusion de responsabilité, ou en cas d'intention ou de négligence grave directement imputable à la Plateforme.

Propriété intellectuelle

La Plateforme, son infrastructure technologique, son code source, ses contrats intelligents, ses interfaces, ses outils, ses modèles de données, son contenu, sa documentation et tous les autres éléments liés au fonctionnement d'Inverza Smart sont protégés par les lois nationales et internationales sur la propriété intellectuelle, le droit d'auteur, les secrets commerciaux, les marques de commerce et les technologies. L'Utilisateur reconnaît que l'accès à la Plateforme ou son utilisation n'implique pas le transfert de droits de propriété intellectuelle, à l'exception de la licence limitée expressément prévue dans le présent chapitre.

18.1 Propriété

Inverza Smart conserve la pleine et exclusive propriété, le contrôle et les droits sur :

- La marque, les logos, l'identité visuelle et la dénomination commerciale, le logiciel, le code, l'architecture
- et le fonctionnement de la Plateforme, les contrats intelligents développés ou mis en œuvre par Inverza Smart, y compris leurs améliorations, versions et mises à jour, les protocoles, les mécanismes
- d'exécution, les modèles de tarification, les intégrations avec les oracles et les systèmes de sécurité, les
- bases de données, la documentation, le contenu informationnel, le matériel pédagogique et les
- communications officielles, l'ensemble du développement technologique, du savoir-faire, des secrets

Tous les droits non expressément concédés à l'Utilisateur sont réservés par Inverza Smart. L'Utilisateur reconnaît que les secrets commerciaux et des processus internes.

l'utilisation, l'inscription, l'accès ou l'interaction avec les services n'altèrent en rien la propriété de la Plateforme et de ses composants.

18.2 Licence limitée

Inverza Smart accorde à l'Utilisateur une licence limitée, révocable, non exclusive, non transférable et non sous-licenciable pour utiliser, exclusivement pour :

- Accéder à la Plateforme, utiliser ses fonctionnalités
- autorisées, agir conformément aux présentes Conditions
- générales, consulter les informations disponibles au sein du
- service.

La licence est accordée uniquement pour la durée du contrat et peut être suspendue ou révoquée si

l'Utilisateur enfreint le présent accord, fait un usage abusif du service ou viole les réglementations légales

applicables.

Cette licence n'autorise pas l'Utilisateur à :

- Copier, modifier, reproduire ou distribuer le logiciel ou le contenu,
- commercialiser l'accès à la Plateforme, utiliser la technologie à des fins
- autres que celles autorisées.

18.3 Interdictions

L'Utilisateur s'engage à ne pas effectuer, directement ou indirectement, les actions suivantes concernant la Plateforme

ou ses composants :

- Pour procéder à une ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou tenter d'obtenir le code source, la
- logique interne ou l'architecture du système.
- Réaliser des tests de vulnérabilité, des audits offensifs ou des attaques par intrusion sans autorisation écrite.
- Copier, dupliquer, republier ou réutiliser la conception, l'interface, la structure des données ou les fonctionnalités de la Plateforme
- toute modification ou interférence avec l'exécution des contrats intelligents, des oracles ou des mécanismes de validation.
- L'utilisation de robots, d'automatisations ou de scrapers non autorisés qui extraient des informations,
- affectent les performances ou violent les contrôles.
- Contournement des mécanismes de sécurité, d'authentification, de géorestriction ou de conformité
- (KYC/AML).

Utiliser la marque Inverza Smart ou son identité visuelle sans autorisation écrite.

Le non-respect de ces conditions peut entraîner la suspension du compte, la résiliation du contrat et des

poursuites judiciaires, conformément à la loi applicable.

18.4 Protection technologique

La Plateforme met en œuvre des mesures techniques et de sécurité pour protéger sa technologie, ses opérations et sa propriété

intégrité

intellectuelle, notamment, mais sans s'y limiter :

- Chiffrement des données en transit et/ou au repos, systèmes d'authentification et de
- contrôle d'accès, protocoles cryptographiques pour la validation des transactions,
- mécanismes de signature multiple et contrôles d'autorisation, audits de sécurité et
- surveillance continue, mesures anti-falsification dans les oracles de données et

l'exécution des contrats intelligents.

L'Utilisateur reconnaît que ces mesures sont essentielles à la protection de l'écosystème et s'engage à ne pas perturber son fonctionnement. La Plateforme se réserve le droit de modifier ou de renforcer ces mécanismes en fonction des besoins, notamment en cas de nouveaux risques, d'évolutions technologiques ou d'exigences réglementaires.

SERVICES ÉDUCATIFS ET CONDITIONS D'UTILISATION

La Plateforme peut proposer, directement ou par l'intermédiaire de tiers autorisés, des services éducatifs qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des cours, des séminaires, des ateliers, des masterclasses, des guides, des articles, des publications, des sessions en direct, du contenu enregistré, des démonstrations techniques, des simulateurs, des documents explicatifs, des glossaires et des supports relatifs aux marchés financiers, à la technologie blockchain, aux contrats intelligents, aux actifs synthétiques, à la tokenisation, à la gestion des risques et aux fonctionnalités de la Plateforme.

L'Utilisateur reconnaît que ce contenu a une finalité strictement éducative, informative et générale, visant à faciliter la compréhension du fonctionnement technologique et financier de la Plateforme, ainsi qu'à améliorer ses connaissances financières. En conséquence, Inverza Smart ne garantit aucun résultat financier et décline toute responsabilité en cas de pertes, dommages ou décisions financières prises par l'Utilisateur sur la base du contenu éducatif fourni.

De même, tous les supports pédagogiques, ressources audiovisuelles, documentations techniques, méthodologies et contenus publiés sont protégés par les droits d'auteur, la propriété intellectuelle, les secrets commerciaux et/ou les licences nationaux et internationaux applicables, et leur utilisation est strictement limitée aux fins autorisées par le présent Accord.

19.1 Caractère informatif

Les services éducatifs fournis par Inverza Smart ne constituent pas des conseils financiers, juridiques, fiscaux, comptables ou d'investissement, et ne doivent pas être interprétés comme une recommandation personnalisée, une invitation directe à investir, une suggestion d'achat ou de vente d'actifs, ni comme une garantie de rentabilité ou de performance future.

L'Utilisateur reconnaît notamment que :

- Les informations fournies sont présentées de manière générale et non personnalisée, sans tenir compte de votre profil financier, de votre expérience, de vos objectifs, de votre tolérance au risque ou de votre situation patrimoniale.

■ Inverza Smart n'agit pas en tant que conseiller agréé, gestionnaire de placements, représentant financier, courtier traditionnel ou entité fiduciaire. Les références aux instruments financiers, aux marchés, au pouvoir d'achat, aux produits dérivés, aux CFD synthétiques ou aux contrats intelligents sont données à titre explicatif et non prescriptif.

L'Utilisateur part du principe que toute décision d'utiliser la Plateforme doit être prise sous son propre jugement, après évaluation des risques et sous sa seule responsabilité.

19.2 Limitations

Les services éducatifs peuvent être soumis à des limitations techniques, opérationnelles ou de disponibilité,

telles que :

- Capacité maximale par cours ou événement, dates et horaires prévus, disponibilité
- géographique ou par juridiction, exigences minimales d'accès ou vérification de compte,
- interruptions dues à la maintenance, à des imprévus techniques ou à des pannes de
- connexion, changements d'instructeurs, de formats ou de contenu pour des raisons

Inverza Smart se réserve le droit de :

- Modifier, reprogrammer ou annuler des activités éducatives, remplacer le contenu par des versions
- mises à jour, restreindre temporairement ou définitivement l'accès à certains documents,
- supprimer du contenu lorsque cela est nécessaire en raison d'améliorations techniques, d'audits,
- de changements réglementaires ou de droits de propriété intellectuelle.

La plateforme ne garantit pas que tous les cours ou supports seront disponibles en continu ou

indéfiniment, notamment dans un environnement technologique en constante évolution comme celui

de la blockchain.

19.3 Certifications

Dans le cas où Inverza Smart délivrerait des certificats, des badges numériques, des attestations de participation, des diplômes internes ou des reconnaissances pédagogiques, l'Utilisateur comprend que :

- Ces documents ne constituent pas des licences professionnelles, des certifications réglementaires, des
- accréditations officielles ou des diplômes universitaires, et ne sauraient être considérés comme une
- autorisation de fournir des services de conseil financier, de gestion de placements ou de représentation sur
- des marchés réglementés. Leur but est uniquement informatif ou destiné à une reconnaissance interne, en lien

L'Utilisateur accepte notamment que les certifications délivrées par Inverza Smart :

- Elles ne remplacent pas les certifications professionnelles (par exemple, celles réglementées par les organismes financiers), elles ne
- garantissent ni l'emploi, ni le niveau d'expérience, ni les connaissances techniques avancées, et elles n'impliquent aucune garantie de maîtrise
- ou de compétence professionnelle sur les marchés financiers.
-

19.4 Responsabilité de l'étudiant

L'Utilisateur, en sa qualité d'étudiant ou de participant, s'engage à utiliser les services éducatifs de manière responsable, éthique et conformément au présent Contrat. Il reconnaît notamment que :

- Le contenu pédagogique ne saurait éliminer les risques liés au marché ou à la technologie. Les
- exemples, simulations ou études de cas peuvent ne pas refléter les conditions réelles du marché. Les
- informations peuvent évoluer en raison de la volatilité des marchés, de la réglementation, des mises à jour technologiques ou de facteurs externes. Le trading sur des marchés et plateformes synthétiques
- basés sur des contrats intelligents comporte des risques que l'utilisateur doit évaluer de manière indépendante.

L'utilisateur est responsable de :

- Vérifiez la validité des informations avant de les appliquer, évitez les interprétations
- erronées ou les extrapolations abusives, agissez avec prudence, maîtrisez les
- risques et faites preuve de discernement, respectez toutes les règles de conduite et

d'utilisation acceptable de la plateforme.
Inverza Smart décline toute responsabilité quant aux décisions prises par l'utilisateur sur la base

d'interprétations personnelles du contenu pédagogique, ainsi que pour les pertes résultant de l'utilisation dudit contenu dans des opérations réelles.

Confidentialité et protection des

données. Inverza Smart reconnaît que le respect de la vie privée, la confidentialité et la protection des données personnelles sont des éléments essentiels de la relation contractuelle avec l'Utilisateur. Par conséquent, la Plateforme met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques et juridiques visant à garantir que le traitement des données soit effectué conformément aux principes de licéité, de loyauté, de transparence, de minimisation, de limitation des finalités, d'exactitude, d'intégrité, de confidentialité et de responsabilité.

L'Utilisateur comprend que, pour fournir des services technologiques et financiers basés sur des contrats intelligents, Inverza Smart peut exiger la collecte, l'utilisation et le stockage de certaines données personnelles à des fins d'inscription, d'authentification, de sécurité opérationnelle, de conformité réglementaire (KYC/AML/CFT), de prévention de la fraude, d'audit, de support technique et de continuité de service, sans préjudice des droits reconnus par la législation applicable.

20.1 Traitement

La Plateforme traite les données personnelles des Utilisateurs de manière responsable et sécurisée, uniquement dans la mesure nécessaire à la fourniture de ses services, au bon fonctionnement du système et au respect des obligations opérationnelles et de sécurité. Ce traitement peut inclure la collecte, le stockage, l'utilisation, la vérification, la mise à jour et la conservation des informations relatives à l'inscription, l'authentification, la prévention de la fraude, l'assistance technique, le contrôle d'accès et la conformité aux procédures de validation internes.

Selon la nature du service, Inverza Smart peut traiter des données d'identification, des informations de contact, des données techniques relatives à l'appareil et à la navigation, ainsi que des données liées à l'activité de l'Utilisateur sur la Plateforme. L'Utilisateur reconnaît que certaines opérations sont exécutées sur la blockchain.

Ils génèrent des enregistrements publics qui ne peut être modifié ou supprimé une fois et immuables, confirmés sur le réseau.

20.2 Droits de la partie intéressée

L'Utilisateur, en tant que propriétaire des données personnelles, peut exercer les droits reconnus par la réglementation applicable, notamment :

- Accès, pour savoir quelles données sont traitées et à quelles fins.
- Rectification, pour corriger des informations inexactes ou incomplètes.
- Suppression, lorsque cela est légalement approprié (y compris le « droit à l'oubli » le cas échéant).
- Portabilité, pour recevoir des données dans un format structuré et transférable.
- Opposition, lorsque le traitement repose sur certaines hypothèses juridiques.
- Limitation du traitement, dans les conditions prévues par la législation applicable.

L'exercice de ces droits peut être soumis à :

- Vérification de l'identité du demandeur, obligations légales de conservation des données,
- exigences réglementaires relatives à la connaissance du client (KYC), à la lutte contre le
- blanchiment d'argent (AML) et au financement du terrorisme (CFT), limitations techniques liées

Inverza Smart traitera les demandes dans les délais légaux applicables et pourra demander des informations supplémentaires si nécessaire pour les traiter en toute sécurité.

20.3 POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES ET DE COOKIES

(RGPD)
La Plateforme met en œuvre des mesures de sécurité visant à protéger la confidentialité et l'intégrité des informations de l'Utilisateur, notamment par l'utilisation de protocoles de chiffrement et de communications sécurisées. Plus précisément, l'accès au Site Web et aux services numériques s'effectue via une connexion sécurisée avec un certificat SSL/TLS (HTTPS), ce qui contribue à réduire les risques d'interception, d'altération ou d'accès non autorisé lors de la transmission des données. Malgré ce qui précède, l'Utilisateur reconnaît qu'aucun système n'est infaillible et qu'une sécurité absolue ne peut être garantie en permanence, compte tenu notamment des risques inhérents à l'environnement numérique.

Inverza Smart met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles raisonnables pour protéger les données personnelles contre tout accès non autorisé, perte, destruction, altération ou divulgation

inappropriée. Ces mesures peuvent inclure :

- Chiffrement des données en transit et/ou au repos, contrôles d'accès et
- authentification forte, journaux techniques et surveillance de la sécurité,
- segmentation de l'infrastructure et mécanismes d'atténuation des risques, audits
- de sécurité internes et/ou externes.

a. Cookies et technologies similaires

La Plateforme peut utiliser des cookies et des technologies équivalentes à des fins légitimes de fonctionnement, de sécurité et d'optimisation, notamment :

- Cookies techniques ou strictement nécessaires, indispensables à l'authentification, à la navigation sécurisée et au fonctionnement de base de la Plateforme.
- Cookies analytiques, utilisés pour la mesure des performances, la détection des défauts et l'amélioration de l'expérience utilisateur, cherchant à appliquer des critères de minimisation et de proportionnalité.

Lorsque la loi l'exige, l'Utilisateur peut gérer ses préférences via le mécanisme de paramètres des cookies disponible ou via son navigateur, étant entendu que la désactivation des cookies techniques peut limiter l'utilisation de certaines fonctionnalités du service.

Archives et audit

L'Utilisateur reconnaît que, compte tenu de la nature technologique et financière des services proposés par Inverza Smart, la Plateforme peut générer, conserver et gérer des enregistrements techniques, opérationnels et transactionnels relatifs à l'utilisation du service. Ces enregistrements visent à garantir la sécurité, la traçabilité, la transparence, la continuité opérationnelle, la prévention de la fraude, la résolution des incidents, l'audit interne, la défense juridique et le respect des obligations applicables.

Ces enregistrements peuvent provenir à la fois d'environnements sur la chaîne (chaîne de blocs) et hors chaîne (systèmes internes, journaux de sécurité, audits, vérifications et communications), et seront traités conformément aux politiques internes d'intégrité, de confidentialité et de contrôle d'accès.

21.1 Conservation

La Plateforme conservera les enregistrements générés par l'Utilisateur et/ou dérivés de son activité sur la Plateforme aussi longtemps que nécessaire à des fins opérationnelles, de sécurité, d'audit et de conformité, y compris les périodes minimales requises pour la gestion des risques et la traçabilité du service.

La conservation peut inclure, sans toutefois s'y limiter :

- Historique des opérations effectuées au sein de la Plateforme, Mouvements liés aux
- contrats intelligents, aux garanties et aux règlements automatiques, Journaux d'accès,
- sessions, adresses IP, appareils et événements critiques, Preuves de dépôt, de retrait ou
- de conversion, Preuves des processus de vérification et de validation d'identité, Rapports internes d'alertes ou d'activités irrégulières.

L'Utilisateur reconnaît que certains enregistrements de la blockchain sont de nature immuable et peuvent rester disponibles en permanence sur le réseau, indépendamment des systèmes internes d'Inverza Smart.

21.2 Enregistrements

Lorsque cela est applicable et techniquement possible, la Plateforme peut enregistrer ou stocker les communications électroniques effectuées dans le cadre du service, y compris, mais sans s'y limiter :

- Interactions par courriel, discussions internes, formulaires ou tickets d'assistance,
- messages ou notifications dans le panneau utilisateur, confirmations numériques, traces
- de consentement ou d'acceptation électronique.

Ces communications peuvent être conservées aux fins

suivantes :

- Contrôle qualité et assistance technique, prévention de
- la fraude ou des accès non autorisés, validation des
- demandes des utilisateurs, audit de conformité et

opérationnel.

L'Utilisateur accepte que ces communications puissent faire partie de l'historique de son compte et être utilisées pour résoudre les réclamations ou les litiges liés au service.

21.3 Utilisation à titre

de preuve : L'Utilisateur reconnaît et accepte que les enregistrements générés par la Plateforme — y compris les enregistrements sur la chaîne et hors chaîne — peuvent être utilisés comme preuve électronique, valable à des fins de vérification, d'audit, de résolution des litiges, de défense juridique et d'accréditation des transactions.

À titre d'exemple, les éléments suivants peuvent avoir une

valeur probante :

- Journaux d'accès, événements d'authentification et de sécurité, confirmations de transactions
- Blockchain, hachages, horodatages et enregistrements de blocs, historique des commandes,
- exécution, tarification, marges et règlements, communications électroniques conservées par les
- systèmes internes, preuves techniques d'interaction avec les contrats intelligents.

L'Utilisateur accepte que les informations enregistrées constituent une preuve suffisante d'activité opérationnelle et qu'elles peuvent être présentées aux autorités compétentes ou dans le cadre de procédures de règlement des litiges, toujours conformément au cadre applicable.

21.4 Accès en vertu d'une

ordonnance du tribunal : L'Utilisateur reconnaît et accepte que, sur demande d'une autorité compétente, la divulgation ou la transmission d'informations ou de données confidentielles associées à l'Utilisateur peut être autorisée, conformément aux procédures formelles applicables et dans les limites strictement nécessaires.

Dans ces cas, Inverza Smart sera en

mesure de :

- fournir des enregistrements techniques, transactionnels ou documentaires ; conserver les
- preuves électroniques pertinentes ;

- Collaborer aux processus officiels d'enquête ou d'audit.

L'Utilisateur reconnaît que, dans certains cas, Inverza Smart peut être légalement empêchée de fournir une notification préalable de la transmission d'informations, notamment en cas de mesures de confidentialité, d'enquêtes en cours ou de restrictions de divulgation imposées par l'autorité compétente.

Conflits d'intérêts et abus de marché

La Plateforme s'engage à garantir l'intégrité, la neutralité opérationnelle et la transparence de ses services. L'Utilisateur reconnaît que, de par la nature technologique du service, des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister, ainsi que des risques liés à des comportements abusifs visant à altérer, manipuler ou tirer un profit indu du système, des données de marché, de l'exécution des ordres ou du trading automatisé.

Par conséquent, Inverza Smart adopte des politiques internes, des contrôles techniques et des mécanismes de supervision conçus pour identifier, prévenir, atténuer et sanctionner les pratiques susceptibles d'affecter le bon fonctionnement du marché ou de nuire aux autres utilisateurs.

22.1 Identification

Inverza Smart met en œuvre des mécanismes et des systèmes conçus pour identifier les conflits d'intérêts potentiels et les activités susceptibles de constituer un abus de marché, notamment, mais sans s'y limiter :

- Surveillance des schémas transactionnels et du comportement opérationnel, analyse des activités inhabituelles ou des écarts de marché pertinents, détection automatisée des opérations répétitives ou coordonnées, alertes en cas d'utilisation de données non publiques ou d'indications de conduite
- irrégulière, identification des divergences entre les prix de référence, les oracles et l'exécution.

Ces mécanismes pourront fonctionner grâce à des outils de surveillance interne, des analyses avancées, des contrôles anti-fraude et des examens périodiques.

L'Utilisateur accepte que de telles mesures soient nécessaires pour préserver la stabilité du système et un environnement d'exploitation équitable.

22.2

Atténuation
Afin de prévenir et de gérer les conflits d'intérêts, Inverza Smart peut appliquer des politiques et des contrôles internes visant à :

- Séparer les fonctions opérationnelles, techniques et commerciales (séparation des tâches),
- mettre en œuvre des restrictions d'accès aux données sensibles ou non publiques, établir des
- critères de neutralité dans la mise en œuvre technologique, appliquer des règles de gestion des risques et des contrôles anti-falsification.

- Utiliser des protocoles d'audit et de révision pour les changements

Le cas échéant, la Plateforme peut limiter certaines activités, appliquer des restrictions temporaires, suspendre des fonctions spécifiques ou mettre en place des mesures préventives supplémentaires afin d'éviter tout impact sur son intégrité opérationnelle. L'Utilisateur reconnaît que de telles mesures peuvent être mises en œuvre sans préavis en cas de risque technique, de sécurité ou d'intégrité du marché.

22.3 Informations à

divulguer. Inverza Smart s'efforcera de fournir à l'Utilisateur des informations claires, transparentes et accessibles sur les aspects pertinents du fonctionnement susceptibles d'influencer ses décisions, y compris, le cas échéant :

- Méthodologies de tarification, spreads et exécution, conditions de marché, mécanismes
- d'oracle et mises à jour des données, politiques de marge, règlement automatique et
- clôture de position, risques associés à la volatilité, à la latence, au glissement ou à la

congestion du réseau. Ces informations peuvent être publiées sur le site web officiel, le panneau utilisateur, les documents produits ou les sections informatives de la plateforme.

L'Utilisateur reconnaît que, du fait de facteurs externes (par exemple, des changements de fournisseurs, de réseaux blockchain ou d'oracles), certains éléments peuvent varier de manière dynamique, et qu'Inverza Smart en informera dans la mesure du raisonnable et lorsque la loi l'exige.

22.4 Interdictions

Il est strictement interdit à l'Utilisateur de réaliser, de promouvoir ou de tenter de réaliser des actions qui constituent un abus de marché ou qui portent atteinte à l'intégrité du système, y compris, mais sans s'y

limiter :

- Manipulation des prix, opérations visant à générer des mouvements artificiels ou à fausser le marché,
- délit d'initié ou utilisation d'informations privilégiées, lorsqu'il y a accès à des données non publiques
- ou sensibles ou utilisation abusive de celles-ci, spoofing, layering ou pratiques similaires, visant à
- falsifier l'offre/la demande ou à altérer les signaux du marché, délit d'initié, exploitation de la valeur
- marchande ou stratégies d'exécution abusives, lorsqu'elles sont utilisées pour obtenir des avantages
- indus par la manipulation des transactions, exploitation des vulnérabilités, erreurs de contrats
- intelligents, défaillances opérationnelles ou écarts de prix, contournement des limites, contrôles, vérifications, restrictions de risques ou mesures de sécurité applicables.

En cas d'indice raisonnable de comportement prohibé, Inverza Smart peut, conformément à ses critères internes et à la réglementation applicable :

- Refuser ou annuler les commandes, suspendre temporairement les opérations de
- l'utilisateur, bloquer préventivement le compte, restituer les profits indûment perçus
- lorsque cela est techniquement possible, résilier la relation contractuelle, coopérer
- avec les autorités compétentes le cas échéant.

L'Utilisateur accepte que ces mesures visent à protéger le marché, le système et les participants, et ne constituent pas une rupture de contrat de la part d'Inverza Smart.

Sanctions et juridictions restreintes

L'Utilisateur reconnaît et accepte qu'Inverza Smart est soumise à des obligations de conformité internationales relatives aux sanctions économiques, aux restrictions juridictionnelles, à la prévention des infractions financières et aux normes d'intégrité financière mondiales. En conséquence, l'accès à la Plateforme et son utilisation peuvent être limités ou soumis à des conditions pour les Utilisateurs, les juridictions, les entités ou les transactions soumises à des restrictions légales, des sanctions internationales ou des interdictions réglementaires.

Inverza Smart peut appliquer des mesures préventives, correctives ou restrictives afin de garantir la conformité à ces cadres, de protéger la stabilité du système et d'éviter l'exposition à des risques juridiques, opérationnels ou de réputation.

23.1 Conformité internationale

Inverza Smart applique des politiques et des contrôles internes visant à se conformer aux régimes de sanctions internationales, aux restrictions financières et aux listes de surveillance mondiales, y compris celles émises par les autorités et organismes internationalement reconnus.

À ces fins, Inverza Smart peut appliquer des mécanismes de conformité qui comprennent :

- Vérification d'identité et de résidence (KYC), analyse de la juridiction d'origine et de
- destination de l'activité, surveillance des transactions et traçabilité des fonds, évaluation des
- adresses blockchain à l'aide d'outils d'analyse sur la chaîne, validations périodiques par
- rapport aux listes de sanctions et aux listes de risques.

L'Utilisateur déclare qu'il n'utilisera pas la Plateforme s'il est soumis à des sanctions, restrictions ou interdictions applicables, que ce soit directement ou indirectement, et qu'il n'agira pas non plus au nom ou au profit de tiers soumis à des restrictions.

23.2 Blocs et terminaison

Inverza Smart se réserve le droit d'appliquer des blocages préventifs, des limitations opérationnelles, une suspension temporaire ou une résiliation définitive des comptes et des services dans les cas suivants :

- L'utilisateur se trouve dans une juridiction soumise à des restrictions, il existe des indications
- raisonnables de non-respect des sanctions internationales, des transactions sont détectées avec des
- entités, adresses ou bénéficiaires soumis à des restrictions, il existe des preuves d'une tentative de
- contournement des contrôles de conformité, les obligations de vérification, d'authentification ou de

Ces mesures peuvent comprendre, le cas échéant :

- Restriction des dépôts, retraits ou conversions, blocage de
- l'accès à certaines fonctions, suspension de l'exécution des
- opérations, résiliation unilatérale de la relation contractuelle.

L'Utilisateur reconnaît que ces mesures sont nécessaires au respect des réglementations et à la protection de l'écosystème, et qu'elles peuvent être appliquées sans préavis en cas de risque juridique ou systémique.

23.3 Exigences légales

Inverza Smart se conformera aux exigences officielles émises par une autorité compétente, y compris aux demandes valides relatives à :

- Processus de supervision financière, enquêtes
- juridiques ou réglementaires, mesures de prévention de
- la criminalité financière, conservation des preuves et

L'Utilisateur reconnaît qu'Inverza Smart peut :

- Fournir les informations pertinentes dans le cadre légal requis, tenir à jour les
- registres opérationnels et les preuves techniques, appliquer des restrictions ou des
- blocages temporaires en cas de besoin.

Dans certains cas, Inverza Smart peut être légalement empêchée d'informer l'Utilisateur de l'existence ou du contenu d'une demande, notamment en cas d'ordonnances de réservation, d'ordonnances de confidentialité ou d'enquêtes en cours.

23.4 Rapports

L'Utilisateur accepte qu'Inverza Smart puisse effectuer des rapports réglementaires ou des communications obligatoires lorsqu'il existe une obligation légale ou réglementaire, y compris, sans limitation :

- Signalements d'opérations suspectes, alertes de conformité en cas
- d'activités irrégulières, enregistrements d'incidents liés à la fraude,
- à l'évasion fiscale ou aux sanctions,

- Transmission des informations financières ou techniques requises par les

Ces rapports peuvent inclure des informations hors chaîne (données utilisateur, activité opérationnelle) et des informations sur la chaîne (références transactionnelles, adresses publiques, hachages, horodatages), toujours dans le cadre autorisé par la réglementation applicable.

L'Utilisateur comprend que ces rapports font partie des mécanismes de conformité et ne

constituent pas un jugement définitif sur sa conduite, mais une obligation opérationnelle et préventive.

Modifications contractuelles

L'Utilisateur reconnaît qu'Inverza Smart opère dans un environnement technologique et financier dynamique, sujet aux évolutions de l'infrastructure blockchain, aux mises à jour de sécurité, à l'évolution du marché, à l'intégration de nouveaux services et aux ajustements réglementaires. En conséquence, Inverza Smart se réserve le droit de modifier, mettre à jour ou remplacer les présentes Conditions générales, en tout ou en partie, ainsi que toute politique complémentaire, tout document associé, tout tarif ou toute condition spécifique relative aux produits, pour autant que ces modifications soient nécessaires à des fins opérationnelles, techniques, commerciales ou de conformité.

24.1 Modifications des

conditions. Inverza Smart peut modifier les conditions contractuelles, y compris, sans limitation :

- Politiques d'utilisation de la plateforme, exigences opérationnelles et de sécurité, règles
- d'exécution, de marge et de règlement, frais, commissions ou coûts associés, procédures
- de dépôt, de retrait et de vérification, restrictions de conformité juridiques ou
- internationales, dispositions techniques applicables aux contrats intelligents, aux oracles
- et à l'exécution automatisée.

Des modifications peuvent être apportées à :

- Intégrer de nouveaux services ou fonctionnalités, améliorer la sécurité, la stabilité ou la résilience
- du système, prévenir les vulnérabilités techniques ou les incidents opérationnels, s'adapter aux
- pratiques du marché, aux fournisseurs externes ou aux réseaux blockchain, se conformer aux
- exigences réglementaires ou de prévention des risques.

L'Utilisateur accepte que ces modifications puissent être nécessaires pour garantir la continuité et le bon fonctionnement du service.

24.2 Notifications

Le cas échéant ou lorsque cela est raisonnablement possible, Inverza Smart communiquera les changements par le biais de ses canaux numériques officiels, notamment :

- Publication sur le site web officiel, notifications dans le panneau
- utilisateur, notifications électroniques associées au compte, e-mail
- enregistré ou autres canaux activés.

Il incombe à l'Utilisateur de tenir à jour ses coordonnées et de consulter régulièrement les communications officielles. La notification sera considérée comme valide dès sa mise à disposition de l'Utilisateur par les canaux susmentionnés, qu'il la lise ou non.

24.3 Effets

Les modifications contractuelles auront un effet contraignant :

- À compter de sa publication dans les canaux officiels, ou à compter de la date expressément indiquée par Inverza Smart dans la
- communication correspondante.

Si des modifications sont nécessaires pour atténuer les risques critiques en matière de sécurité, assurer la stabilité du système ou répondre à des exigences réglementaires immédiates, elles peuvent être appliquées immédiatement.

L'Utilisateur reconnaît que les modifications n'affecteront pas rétroactivement les opérations déjà exécutées et confirmées, sauf obligation légale ou exigence d'une autorité compétente.

24.4 Acceptation tacite

L'Utilisateur accepte que la poursuite de l'utilisation de la Plateforme, l'accès au compte, l'exécution d'opérations ou l'utilisation active et continue du service après l'entrée en vigueur des modifications constituent une acceptation tacite, valable et contraignante des nouvelles conditions.

Si l'Utilisateur n'accepte pas les modifications, il doit s'abstenir d'utiliser la Plateforme et peut demander la fermeture de son compte conformément aux procédures établies, à condition qu'il n'existe aucune obligation en cours, aucun poste vacant ni aucune restriction légale applicable.

Suspension et résiliation

L'Utilisateur reconnaît que l'accès à la Plateforme et son utilisation sont accordés dans le cadre d'une relation contractuelle subordonnée au respect des présentes Conditions Générales, ainsi qu'aux obligations opérationnelles, réglementaires et de sécurité. En conséquence, Inverza Smart peut suspendre, restreindre ou résilier l'accès de l'Utilisateur à la Plateforme, en tout ou en partie, lorsqu'il existe des raisons objectives justifiant l'adoption de mesures préventives ou correctives, afin de protéger la Plateforme.

Intégrité du système, prévention des risques, conformité aux exigences légales et garantie de la stabilité opérationnelle du service.

La suspension ou la résiliation peut être appliquée temporairement ou définitivement, et peut affecter des fonctionnalités spécifiques (par exemple, les dépôts, les retraits, l'exécution des ordres), sans impliquer une renonciation aux droits d'Inverza Smart ni la libération automatique des obligations en cours de l'Utilisateur.

25.1 Causes

Inverza Smart peut suspendre ou résilier le compte de l'Utilisateur, immédiatement ou progressivement, en cas de survenance de l'une des causes suivantes, à titre d'exemple non exhaustif :

- Le non-respect des présentes conditions générales, des politiques internes ou des conditions
- spécifiques des produits.
- Violation des règles de conduite, de l'intégrité du marché ou des interdictions expresses. Manque de sincérité, d'exactitude ou de mise à jour des informations fournies lors de l'inscription ou de
- la vérification.
- Refus injustifié de se soumettre aux procédures de vérification (KYC), aux contrôles LBC/FT ou aux
- exigences de sécurité.
- Indices raisonnables de fraude, d'usurpation d'identité, d'accès non autorisé ou d'utilisation abusive
- d'identifiants.
- Tentatives de contourner les restrictions géographiques, les listes de sanctions ou les contrôles de conformité internationaux
- tout comportement susceptible d'affecter la stabilité opérationnelle du système, notamment l'exploitation de failles, les abus de marché ou la manipulation de données.
- Expériences ou obligations émises par les autorités compétentes qui imposent une suspension, une restriction ou une résiliation
- du système opérationnel, technique ou de réputation important pour Inverza Smart, les autres utilisateurs ou l'écosystème.

L'Utilisateur accepte que l'évaluation de ces causes soit effectuée conformément aux critères internes de gestion des risques, de sécurité et de conformité.

25.2 Procédures

Lorsque cela est raisonnablement possible et autorisé par la réglementation applicable, Inverza Smart informera l'Utilisateur de la suspension, de la restriction ou de la résiliation de son compte par le biais de canaux électroniques officiels, notamment le panneau utilisateur, le courrier électronique ou d'autres mécanismes numériques activés.

La notification peut contenir :

- Le type de mesure appliquée (suspension, restriction ou cessation), le champ
- d'application des fonctions concernées, les instructions générales de
- régularisation le cas échéant.

Nonobstant ce qui précède, l'Utilisateur reconnaît que, dans les cas de risque critique, de fraude, d'incidents de sécurité, d'enquêtes internes ou d'exigences légales, Inverza Smart peut appliquer la mesure sans préavis, ou limiter les informations fournies lorsque cela est nécessaire pour protéger le système ou se conformer aux obligations de confidentialité.

25.3 Effets de la résiliation

Une fois la relation contractuelle terminée ou le compte clôturé, l'Utilisateur reconnaît que :

- L'accès aux fonctionnalités de la plateforme peut être limité ou annulé.
- Les positions ouvertes, les expositions à effet de levier ou les instruments liés à des garanties peuvent être clôturés, liquidés ou résolus conformément aux règles des contrats intelligents, aux politiques de marge et aux paramètres de risque actuels. Les fonds disponibles peuvent faire l'objet de validations techniques, de rapprochements sur la blockchain et de contrôles de conformité avant d'autoriser un retrait définitif.
- Les obligations en suspens de l'Utilisateur, y compris les frais applicables, les ajustements de marge, les règlements automatiques ou les frais de réseau, resteront en vigueur jusqu'à leur résolution complète.
-

La résiliation n'affectera pas la validité ni l'applicabilité des transactions déjà confirmées sur la blockchain, ni des opérations exécutées conformément aux contrats intelligents.

Si l'Utilisateur dispose de fonds disponibles pour retrait, il peut en faire la demande conformément aux procédures en vigueur, sous réserve de la disponibilité technique et des vérifications nécessaires.

25.4 Tenue des registres

Suite à une suspension ou une résiliation, Inverza Smart peut conserver les données relatives à l'Utilisateur et à son activité, aux fins suivantes :

- Audit opérationnel et traçabilité, conformité interne et prévention de
- la fraude, résolution des litiges, réclamations ou enquêtes, respect
- des exigences des autorités compétentes.

Les enregistrements peuvent inclure des informations techniques (journaux, accès, preuves de session), sur-

Chaîne de commandes, historique des commandes, communications électroniques et documentation associées aux vérifications. Les données stockées sur la blockchain sont publiques et immuables et peuvent rester accessibles sur le réseau, même après la fermeture du compte.

Réclamations et plaintes

La Plateforme met à la disposition de l'Utilisateur des mécanismes formels pour soumettre des réclamations, des plaintes ou des demandes relatives à l'accès, à l'utilisation et au fonctionnement des services.

L'objectif de ce chapitre est d'établir une procédure claire, traçable et ordonnée pour la gestion des incidents, garantissant un traitement diligent et documenté, conformément aux principes de bonne foi et de transparence.

L'utilisateur reconnaît que certaines situations peuvent être conditionnées par des facteurs techniques hors du contrôle direct d'Inverza Smart, tels que la congestion du réseau, les validations de la blockchain, les fournisseurs externes ou les oracles, sans préjudice du fait que la Plateforme répondra aux demandes de manière raisonnable dans le cadre de son champ d'action.

26.1 Chaînes officielles

L'utilisateur doit soumettre toutes les réclamations, plaintes ou demandes exclusivement par le biais des canaux officiels mis à disposition par la Plateforme, qui peuvent inclure :

- Système de support numérique interne (tickets), panneau utilisateur ou formulaire
- de contact officiel, adresse e-mail d'entreprise dédiée au support, canaux
- numériques officiels expressément autorisés par Inverza Smart.

Afin de permettre une traçabilité et une évaluation adéquates, l'utilisateur doit fournir des informations suffisantes, notamment, le cas échéant :

- Identification du compte, description détaillée de l'incident,
- date et heure approximatives, référence de la transaction
- (hash on-chain), captures d'écran, preuves ou données
- techniques pertinentes.

Les demandes soumises par des voies non officielles pourraient ne pas être traitées, sans que cela ne constitue une rupture de contrat de la part d'Inverza Smart.

26.2 Délais et réponses

Inverza Smart gèrera les sinistres selon un processus structuré, qui peut comprendre :

- Réception et enregistrement de la demande, validation de
- l'identité et de la sécurité de base, analyse technique sur la
- chaîne et hors chaîne, demande d'informations supplémentaires
- si nécessaire, résolution, réponse ou clôture du dossier.

Les délais de réponse peuvent varier en fonction de la complexité du dossier, de la disponibilité technique et de l'intervention de prestataires tiers (par exemple, oracles, réseaux blockchain, passerelles de paiement ou services externes). Inverza Smart s'efforcera toutefois de répondre dans des délais raisonnables et de fournir les documents justificatifs.

L'Utilisateur accepte que le support ne garantit pas de résultats spécifiques, l'annulation automatique des transactions ou les modifications des enregistrements confirmés sur la blockchain, en raison de la nature immuable de celle-ci.

26.3 Médiation

Si un différend n'est pas résolu de manière satisfaisante par les voies ordinaires, les parties peuvent, volontairement et sans obligation, opter pour un mécanisme de médiation comme moyen alternatif de tenter de parvenir à une solution amiable.

La médiation peut être menée par un tiers neutre, selon les conditions convenues par les parties. La participation à une médiation ne limite pas le droit de chaque partie d'engager une procédure ultérieure conformément aux clauses de règlement des différends, le cas échéant.

Arbitrage et résolution des conflits

L'Utilisateur reconnaît que les services proposés par Inverza Smart sont fournis dans un environnement technologique et financier transfrontalier, impliquant des réseaux blockchain, des prestataires externes et des enregistrements vérifiables. Par conséquent, les parties conviennent que tout litige sera résolu de manière structurée, afin de minimiser les conflits et de garantir un mécanisme spécialisé, efficace et contraignant.

Sauf disposition contraire des règles impératives, tout différend, réclamation ou litige découlant du présent contrat ou s'y rapportant, y compris son interprétation, sa validité, son exécution, sa violation ou sa résiliation, sera résolu conformément aux dispositions d'arbitrage suivantes.

27.1 Lieu et règles

Tout différend sera soumis à un arbitrage international comme mécanisme exclusif de résolution des litiges, administré par une institution arbitrale reconnue et conformément à son règlement en vigueur au moment de

l'introduction de la procédure.

Sauf indication contraire expresse d'Inverza Smart dans le présent Accord, l'arbitrage pourra être régi par les normes internationales communément acceptées, notamment :

- Nomination d'un arbitre unique ou d'un tribunal arbitral, procédures
- de présentation des preuves et des arguments, règles de
- confidentialité et de procédure régulière, admission des preuves électroniques et des documents numériques.

Le lieu de l'arbitrage et la langue de la procédure peuvent être précisés dans les Conditions Spécifiques au Produit ou, en l'absence d'accord exprès, seront déterminés conformément à la réglementation applicable.

L'Utilisateur reconnaît que l'arbitrage est un mécanisme privé, définitif et spécialisé, et renonce donc — dans la mesure permise par la loi — au droit de soumettre le litige à la juridiction ordinaire, sauf pour des mesures conservatoires ou l'exécution de la sentence.

27.2 Mesures de précaution

Sans préjudice de l'arbitrage convenu, chaque partie peut demander des mesures conservatoires ou provisoires auprès des tribunaux compétents lorsque cela est nécessaire pour :

- Préserver les droits ou les actifs, éviter les
- dommages irréparables, assurer la préservation
- des preuves, prévenir les risques opérationnels ou

de sécurité.
La demande de mesures conservatoires ne saurait être interprétée comme une renonciation à l'arbitrage ni comme une violation du présent accord, et n'affecterait pas la compétence du tribunal arbitral pour statuer sur le fond du différend.

27.3 Effets de la

sentence arbitrale rendue sera :

- Définitive, obligatoire et contraignante pour les deux parties, exécutoire conformément aux règles
- applicables aux sentences arbitrales internationales, sous réserve de reconnaissance et
- d'exécution devant les tribunaux compétents.

L'Utilisateur reconnaît que le tribunal arbitral a le pouvoir de :

- Décider de la validité et de l'interprétation du contrat, déterminer les manquements et les responsabilités, ordonner les
- réparations dans les limites permises par l'accord et la loi, admettre les preuves électroniques, y compris les
- enregistrements sur la chaîne, les hachages, les journaux et les communications numériques.

L'Utilisateur accepte que les enregistrements et les preuves numériques générés par la Plateforme puissent être utilisés comme preuves.

27,4 Dos

Sauf disposition contraire des règles applicables ou accord exprès entre les parties, les frais d'arbitrage — y compris les honoraires de l'arbitre ou du tribunal arbitral, les frais administratifs et les frais de

Les frais de représentation légale et autres frais connexes seront répartis selon la décision du tribunal arbitral.

Le tribunal peut répartir les frais en tenant compte, entre autres facteurs :

- Conduite procédurale des parties,
- complexité de l'affaire, issue de la
- procédure, degré de coopération et de
- bonne foi, proportionnalité des demandes.

Limitation de responsabilité

L'Utilisateur reconnaît que la Plateforme fournit un environnement technologique permettant de négocier des instruments financiers synthétiques et/ou des expositions programmatiques basées sur des contrats intelligents, dont les résultats dépendent de multiples facteurs externes tels que les conditions de marché, la disponibilité du réseau blockchain, les fournisseurs de liquidités, les oracles, l'infrastructure numérique et les décisions de l'Utilisateur. En conséquence, et dans toute la mesure permise par la loi applicable, Inverza Smart établit les limitations de responsabilité suivantes, qui constituent des conditions essentielles du présent Contrat.

L'Utilisateur accepte expressément que l'utilisation du service se fasse à sa propre discrétion, en assumant les risques inhérents aux marchés financiers, aux actifs synthétiques, aux produits dérivés, au pouvoir d'achat, à la volatilité et à la technologie décentralisée.

28.1 Exclusions

Dans la mesure permise par la loi, Inverza Smart ne sera pas responsable des pertes, dommages ou blessures découlant directement ou indirectement d'événements, de circonstances ou de facteurs

indépendants de sa volonté, y compris, mais sans s'y limiter :

- Fluctuations des prix, volatilité extrême, écarts, glissements ou événements à forte variation sur les marchés mondiaux ;
- Pannes, congestion, bifurcations, réorganisations de blocs, pauses ou dégradation des performances du réseau blockchain ;
- Erreurs, défaillances ou indisponibilité des oracles, des sources de données externes ou des fournisseurs d'informations sur le marché ;
- Interruptions, retards ou défaillances imputables à des fournisseurs de liquidités externes, des passerelles de paiement, des services de connectivité ou à l'infrastructure technologique ;
- cyberattaques, incidents de cybersécurité, vulnérabilités de tiers, cas de force majeure ou catastrophes naturelles ; décisions des utilisateurs, erreurs de configuration des commandes, portefeuilles, réseaux sélectionnés, adresses de destination, perte de clés privées ou accès compromis ; restrictions réglementaires, sanctions internationales, injonctions des autorités ou modifications réglementaires affectant la disponibilité du service ;
-
-

- Les défaillances opérationnelles causées par des intégrations ou des composants externes à Inverza Smart, même lorsqu'ils sont techniquement connectés à la plateforme.

L'Utilisateur reconnaît qu'Inverza Smart agit en tant qu'intermédiaire technologique et ne garantit ni une exécution parfaite, continue ou immédiate, ni des résultats financiers spécifiques.

28.2 Limite de responsabilité

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, la responsabilité totale d'Inverza Smart envers l'Utilisateur pour toute réclamation découlant de l'utilisation de la Plateforme, qu'elle soit fondée sur une responsabilité contractuelle, délictuelle, stricte, une négligence ou toute autre figure juridique, sera limitée.

28.3 Exceptions

Les limitations et exclusions prévues dans le présent chapitre ne s'appliquent pas dans les cas où la législation en vigueur interdit la limitation de responsabilité, ou lorsqu'il existe une preuve suffisante de :

- Fraude, malice ou négligence grave directement imputables
-
- à Inverza Smart.

Dans ces circonstances, la responsabilité sera exclusivement déterminée par le cadre juridique applicable et par ce qui est strictement prouvé devant le tribunal compétent.

L'Utilisateur accepte que la charge de la preuve concernant ces exceptions incombe à la partie qui les allègue, conformément aux règles de procédure applicables.

28.4 Absence de garanties

Inverza Smart propose la Plateforme et ses services « en l'état » et « selon leur disponibilité », sans fournir aucune garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter :

- Garanties de disponibilité ininterrompue ou sans erreur ;
- Garantie d'exécution immédiate, absence de latence ou d'inexistence de dérapage ;
- Garantie d'exactitude absolue des prix, des flux ou des données de marché ;
- Garantir que le service répondra aux attentes spécifiques de l'Utilisateur ;
- Garanties de performance financière, de bénéfices ou de protection totale contre les
- pertes ;
- Compatibilité garantie avec les appareils, portefeuilles, réseaux ou intégrations tiers.

L'Utilisateur reconnaît que les contrats intelligents fonctionnent automatiquement selon une logique programmée et des données reçues d'oracles ou de sources externes ; par conséquent, Inverza Smart ne garantit pas que leur fonctionnement soit exempt de limitations techniques inhérentes à l'écosystème blockchain.

Force Majeure

Aucune des parties ne sera tenue responsable de l'inexécution totale ou partielle, du retard ou de l'interruption de l'exécution de ses obligations contractuelles lorsque cette inexécution est une conséquence directe d'un cas de force majeure ou d'un événement fortuit, à condition que cet événement soit hors du contrôle raisonnable de la partie concernée, imprévisible ou inévitable, et ne puisse être atténué par des efforts raisonnables.

L'Utilisateur reconnaît que la fourniture de services de technologie financière basés sur une infrastructure décentralisée peut être affectée par des événements extraordinaires qui perturbent la connectivité, l'exécution sur la chaîne, l'accès aux oracles, la disponibilité du réseau ou la continuité opérationnelle générale.

29.1 Hypothèses

Les cas de force majeure comprennent notamment les suivants :

- Catastrophes naturelles, incendies, inondations, tremblements de terre ou autres événements physiques d'une ampleur significative ;
- Conflits armés, troubles civils, terrorisme, sabotage ou événements liés à la sécurité nationale ;
- Cyberattaques massives, incidents cybernétiques de haute gravité, ransomware ou exploitation généralisée des vulnérabilités ;
- Défaillances globales ou perturbations importantes des réseaux, des services de connectivité, des infrastructures technologiques ou des fournisseurs critiques ; perturbations importantes des réseaux blockchain, des validateurs, des nœuds, des forks critiques, effondrements de performance ou congestion extrême prolongée ; indisponibilité des fournisseurs de liquidités, des oracles ou des opérateurs d'infrastructures essentielles ; défaillances systémiques du système financier mondial,
- mesures de contrôle des capitaux, restrictions massives des transactions ou suspensions de marché ; décisions, mesures ou mandats des autorités compétentes limitant la fourniture de services, y compris les restrictions ou sanctions urgentes ;

Toute autre circonstance extraordinaire échappant au contrôle raisonnable d'Inverza Smart qui rend impossible ou affecte de manière significative le fonctionnement normal du service. Cette liste est purement illustrative et n'exclut pas d'autres événements répondant aux critères de force majeure.

29.2 Notification

Lorsque cela est raisonnablement possible et sans compromettre la sécurité du système, Inverza Smart informera l'Utilisateur de la survenance d'un cas de force majeure et de son impact opérationnel, par

canaux numériques officiels, tels que :

- Notifications dans le panneau utilisateur, annonces
- sur le site web officiel, courriel enregistré ou avis
- techniques pertinents sur la plateforme.

L'Utilisateur reconnaît que, dans certains cas, la nature de l'événement peut empêcher une notification immédiate ou limiter le niveau de détail, notamment en cas de restrictions techniques, de pannes généralisées ou de mesures de sécurité critiques.

29.3 Réactualisation

Une fois l'événement de force majeure passé, Inverza Smart déploiera des efforts raisonnables et techniquement diligents pour rétablir le service, en reprenant progressivement les opérations affectées dans

la mesure du possible.
Le processus de reprise peut impliquer :

- Rétablissement progressif des fonctionnalités, validations supplémentaires sur la chaîne et
- hors chaîne, rapprochement de l'état des ordres, des positions et des garanties, réactivation
- des oracles et des fournisseurs externes, mesures préventives temporaires pour éviter les
- effets indésirables résultant du redémarrage.

L'Utilisateur accepte que la restauration complète puisse dépendre de tiers, de l'infrastructure mondiale et des conditions du réseau, qui échappent au contrôle d'Inverza Smart.

29.4 Effets prolongés

Si l'événement de force majeure se prolonge pendant une période significative et affecte substantiellement la continuité du service ou la possibilité d'exécution normale du contrat, Inverza Smart peut, conformément à des critères raisonnables et dans la mesure permise par la loi :

- Suspendre certains services ou fonctionnalités, limiter temporairement certaines opérations pour des
- raisons de sécurité ou de stabilité, appliquer des mesures d'urgence pour protéger le système et les
- utilisateurs, résilier ou résoudre le présent contrat lorsque la continuité s'avère impossible.

L'Utilisateur reconnaît que de telles actions ne constituent pas une rupture de contrat, à condition qu'elles résultent d'un véritable cas de force majeure et soient entreprises avec une diligence raisonnable.

Dispositions générales

Les dispositions du présent chapitre régissent les aspects contractuels complémentaires applicables à la relation entre Inverza Smart et l'Utilisateur, notamment la cession des droits, la validité partielle du contrat, l'intégralité de l'accord et les règles relatives aux communications électroniques. Ces dispositions visent à garantir la sécurité juridique, la clarté d'interprétation et la cohérence opérationnelle du présent Contrat.

30.1 Cesión

L'Utilisateur ne peut céder, transférer, déléguer ou disposer de tout ou partie des droits ou obligations découlant du présent Contrat sans l'autorisation préalable, expresse et écrite d'Inverza Smart.

Inverz Smart peut céder ou transférer, en tout ou en partie, le présent Contrat, ainsi que ses droits et obligations, à :

- Sociétés appartenant au même groupe économique, filiales ou sociétés affiliées, successeurs en cas de restructuration,
- fusion, acquisition ou réorganisation d'entreprise, tiers reprenant la fourniture du service, de l'infrastructure ou d'une partie
- de l'activité,

à condition que ce transfert n'entraîne pas une réduction substantielle et injustifiée des droits essentiels de l'Utilisateur et que la continuité du service soit maintenue, dans la mesure du possible.

L'Utilisateur accepte que cette cession puisse être notifiée par communication électronique et prenne effet dès sa publication ou notification.

30.2 Séparabilité

Si une disposition quelconque du présent Accord est déclarée invalide, nulle, illégale ou inapplicable par une autorité compétente, cette disposition sera interprétée et modifiée dans la mesure minimale nécessaire pour la rendre valide et applicable, sans affecter la validité du reste de l'Accord.

Les autres dispositions demeurent pleinement en vigueur et conservent leur force obligatoire entre les parties.

30.3 Accord complet

Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre Inverza Smart et l'Utilisateur concernant l'accès à la Plateforme et son utilisation, et remplace tout accord antérieur, oral ou écrit, relatif à son objet.

L'Utilisateur reconnaît que :

- Elle ne fonde pas sa décision d'utilisation sur des promesses externes non documentées. Seules
- les conditions publiées et formellement acceptées sont contraignantes. Toute modification doit être
- effectuée conformément au chapitre 24.

Dans le cas où des conditions spécifiques relatives aux produits, des politiques supplémentaires ou des annexes techniques s'appliqueraient, celles-ci seront considérées comme faisant partie intégrante du contrat par référence, à condition qu'elles aient été officiellement publiées ou acceptées par l'utilisateur.

30.4 Communications électroniques

Toute communication entre Inverza Smart et l'Utilisateur relative au présent Contrat peut être effectuée par voie électronique, y compris, sans limitation :

- Tableau de bord utilisateur, adresse e-mail enregistrée,
- notifications au sein de la plateforme, communications
- officielles publiées sur le site web, confirmations
-

électroniques ou messages automatisés.

L'Utilisateur accepte expressément que les communications électroniques auront pleine validité juridique et valeur probante, à condition qu'elles soient raisonnablement associées à son compte, à son activité ou à ses identifiants d'accès. L'utilisateur est responsable

de :

- Tenez vos coordonnées à jour, consultez régulièrement les canaux officiels et

- assurez-vous que vos canaux de communication vous permettent de recevoir des notifications.

Certification avancée en signature électronique et

Blockchain L'utilisateur reconnaît qu'Inverza Smart fonctionne via une infrastructure numérique dans laquelle les consentements, autorisations et acceptation contractuel ils peuvent être formalisés, notamment par des mécanismes reposant sur la cryptographie et des preuves

vérifiables. À cet égard, les parties conviennent que l'acceptation des présentes Conditions générales, ainsi que des autres autorisations relatives à l'utilisation de la Plateforme, peut être formalisée par une signature électronique avancée et/ou une certification blockchain.

31.1 Signature avancée

L'Utilisateur exprime valablement son consentement par l'un des mécanismes suivants, selon le

cas :

- Clic d'acceptation (« J'accepte », « Accepter », « Confirmer »),
- Vérification par authentification forte, Acceptation numérique
- sur le panneau utilisateur,

- Signature électronique avancée utilisant des outils autorisés,
- confirmation via portefeuille (signature cryptographique).

L'Utilisateur reconnaît que ces mécanismes constituent une manifestation de volonté sans équivoque et produisent des effets juridiques équivalents à une signature manuscrite, dans la mesure permise par la loi applicable.

31.2 Certification et horodatage

Afin de renforcer l'intégrité et la traçabilité contractuelles, Inverza Smart peut appliquer des mécanismes de certification numérique, notamment :

- Horodatage, hachage cryptographique du document ou de la version
- applicable, traçabilité dans les registres internes, références de vérification
- dans les réseaux blockchain (le cas échéant).

L'Utilisateur accepte que ces mécanismes puissent être utilisés comme preuves à l'appui de :

- Date d'acceptation, Version
- acceptée, Identité numérique
- associée, Intégrité du contenu.

31.3 Intégrité de la page

Lorsque la certification par hachage ou des mécanismes équivalents sont utilisés, Inverza Smart peut appliquer une vérification granulaire par sections ou pages du document contractuel, aux fins suivantes :

- Empêcher les modifications ultérieures non autorisées,
- garantir la cohérence du contenu, faciliter les audits et
- validations externes.

L'Utilisateur accepte que l'intégrité du document puisse être vérifiée techniquement par des fonctions cryptographiques permettant de vérifier que le contenu n'a pas été modifié depuis son acceptation.

31.4 Preuves techniques

L'Utilisateur reconnaît qu'Inverza Smart peut conserver des preuves techniques associées au consentement électronique, y compris, mais sans s'y limiter :

- Journaux d'acceptation et d'authentification, journaux de
- session, adresse IP et appareil, identifiants de transaction ou
- signature cryptographique, hachages, horodatages et reçus techniques.

Ces éléments de preuve peuvent servir à démontrer l'existence, la validité et l'intégrité du consentement donné par l'Utilisateur.

Confidentialité

Les parties reconnaissent que, dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme et de la relation contractuelle, elles peuvent avoir accès à des informations qui, de par leur nature, leur caractère stratégique ou leur contenu technique, doivent être traitées comme confidentielles, notamment lorsqu'elles concernent des éléments d'architecture technologique, de processus opérationnels, de méthodologies d'exécution, de modèles de données, de paramètres internes ou de documentation contractuelle et de conformité.

Par conséquent, l'Utilisateur accepte que la divulgation, la distribution ou la reproduction non autorisée d'informations confidentielles puisse engendrer des risques pour la sécurité, une atteinte à la réputation, un impact opérationnel ou un préjudice économique pour Inverza Smart et/ou des tiers ; en conséquence, les obligations de confidentialité suivantes sont établies.

32.1 Confidentialité

L'Utilisateur et Inverza Smart conviennent de maintenir une stricte confidentialité concernant toutes les informations confidentielles auxquelles ils ont accès du fait de leur relation contractuelle, y compris celles fournies directement, indirectement, par écrit, oralement, numériquement ou techniquement.

L'Utilisateur accepte notamment :

- Ne divulguez pas d'informations confidentielles à des tiers sans autorisation expresse ;
- Prendre des mesures raisonnables pour prévenir les fuites, la divulgation publique ou l'utilisation abusive ;
- Utilisez ces informations exclusivement à des fins liées à l'utilisation légitime de la Plateforme ;
- N'utilisez pas ces informations pour reproduire, concurrencer, enfreindre ou interférer avec les services d'Inverza Smart.

L'obligation de confidentialité demeure en vigueur pendant toute la durée de la relation contractuelle et se poursuivra après sa résiliation, aussi longtemps que cela sera raisonnablement nécessaire compte tenu de la nature des informations.

32.2 Interdiction de reproduction

Toute reproduction, copie, distribution, stockage de masse, publication ou transformation non autorisée de documents ou de contenus provenant d'Inverza Smart est interdite, y compris, sans limitation :

- Textes contractuels, politiques internes, guides ou procédures techniques ;
- Matériel pédagogique, manuels, documentation produit ou rapports ;
- Documentation relative aux risques, méthodologies opérationnelles ou explications des contrats intelligents ;

- Captures d'écran, flux d'interface (UI/UX), captures ou contenu structuré à des fins commerciales.

Cette interdiction concerne aussi bien les supports numériques que physiques, ainsi que l'utilisation d'outils de récupération automatisés, la réplication ou la réutilisation systématique à des fins lucratives ou concurrentielles.

L'Utilisateur reconnaît que tout le contenu fourni par Inverza Smart est protégé par des droits de propriété intellectuelle et que son utilisation est limitée aux fins contractuellement autorisées.

Plage de

32.3 Aux fins du présent accord, les informations confidentielles comprennent, sans toutefois s'y limiter, toutes les informations relatives à :

- Architecture technologique, infrastructure blockchain, intégrations et déploiements ;
- Contrats intelligents, logique d'exécution, paramètres internes, mises à jour et audits ;
- Modèles de tarification, spreads, règles de marge, règlement et exécution automatisée ;
- Informations techniques sur la sécurité, contrôles anti-fraude, surveillance et traçabilité ;
- Informations commerciales, financières, stratégiques ou d'affaires ;
- Accords avec des fournisseurs externes de liquidités, d'oracles, d'infrastructures ou de services ;
- Informations relatives à la conformité réglementaire, juridique, contractuelle ou interne ;
- Documentation interne, processus opérationnels, protocoles de contingence et de continuité.

Les informations ne seront pas considérées comme

confidentielles si :

- ont été divulguées au public sans violation de contrat ;
- a été légitimement obtenue auprès d'une source indépendante ;
- doivent être divulguées en raison d'une obligation légale ou d'une exigence d'une

autorité compétente. En cas de divulgation requise par la loi, la partie tenue de divulguer s'efforcera de limiter cette divulgation au strict minimum nécessaire.

32.4 Sanctions

Le non-respect des obligations de confidentialité peut être considéré comme une violation grave et entraîner des conséquences contractuelles, civiles et/ou juridiques, notamment :

- Suspension ou résiliation immédiate du compte de l'utilisateur ;
- Restriction de l'accès aux fonctionnalités ou aux services ;
- Réclamations pour dommages directs et indirects ;
- Mesures de précaution ou actions urgentes pour empêcher toute divulgation ultérieure ;
- Coopération avec les autorités compétentes, le cas échéant.

L'Utilisateur reconnaît que la divulgation non autorisée d'informations techniques ou de sécurité peut compromettre l'intégrité du système et affecter d'autres Utilisateurs ; par conséquent, Inverza Smart peut agir de manière préventive et proportionnée pour atténuer les risques.

ANNEXE I – EXPLICATION TECHNIQUE ET JURIDIQUE DES CONTRATS INTELLIGENTS ET DE LA TOKENISATION

La présente annexe fait partie intégrante des Conditions générales d'Inverza Smart et décrit plus en détail, sur les plans technique et juridique, le fonctionnement des contrats intelligents, le modèle de tokenisation et la nature des instruments synthétiques proposés par la plateforme. Cette annexe est fournie à titre informatif et complémentaire uniquement et ne remplace pas les dispositions principales du contrat.

L'Utilisateur reconnaît que la technologie blockchain, les contrats intelligents et les actifs tokenisés peuvent avoir des implications techniques et réglementaires spécifiques et que leur utilisation nécessite une compréhension de base des risques, des limitations et des effets juridiques découlant de l'automatisation.

1. Architecture et flux d'exécution du programme

1.1 Structure générale du système

La plateforme fonctionne grâce à une architecture hybride composée de composants :

- Les composants on-chain comprennent les contrats intelligents déployés sur des réseaux blockchain compatibles. Ces contrats sont chargés d'exécuter des règles de programmation, d'enregistrer des événements et de gérer les garanties. Les composants off-chain consistent en une infrastructure technique complémentaire, incluant les interfaces utilisateur, les systèmes de surveillance, les outils de sécurité, les moteurs de validation et les services d'assistance.

Cette architecture permet de combiner la traçabilité sur la chaîne avec les contrôles opérationnels hors chaîne nécessaires à la sécurité, à la conformité et à l'expérience utilisateur.

1.2 Flux d'exécution opérationnelle (Cycle de

Le cycle typique d'une opération peut comprendre les étapes

1. Instructions à l'utilisateur : L'utilisateur envoie une commande ou une requête depuis son compte, autorisé.
2. Validations initiales : le système applique des contrôles d'éligibilité, de marge disponible et de restrictions. risques et conditions d'exploitation.
3. Requête de données externes : les données pertinentes sont obtenues (prix, indice, taux de change, des oracles ou des fournisseurs de marché. volatilité).
4. Exécution du contrat intelligent : Le contrat intelligent applique des règles programmatiques pour ajustement, clôture, liquidation ou calcul d'exposition.
5. Enregistrement et confirmation : la transaction est confirmée sur la blockchain et constitue une preuve. l'ouverture auditable (hachage, bloc, horodatage).
6. Mise à jour du statut : La plateforme reflète le résultat dans le compte de l'utilisateur conformément Statut sur la chaîne et validations hors aux chaîne.

L'utilisateur reconnaît que l'exécution peut dépendre de la latence du réseau, de la disponibilité de l'oracle et de la congestion de la blockchain, et qu'une confirmation immédiate n'est pas garantie.

1.3 Automatisation et absence de pouvoir discrétionnaire

Les contrats intelligents exécutent des instructions selon des conditions prédéterminées,

- Ouverture et fermeture automatisées des positions, calcul des marges et des garanties, application des règlements
- programmés, détermination des résultats selon les données de

Cela implique que certains événements peuvent être exécutés sans intervention humaine, à condition que les conditions techniques soient remplies, ce qui assure la traçabilité, mais implique également une rigidité opérationnelle.

1.4 Preuves techniques et auditabilité

Toute interaction significative avec les contrats intelligents peut générer des preuves vérifiables,

notamment :

- hachage de transaction, adresse du contrat, journaux
- d'événements, horodatages, blocs de confirmation et états
- dérivés.
-

L'utilisateur accepte que ces enregistrements puissent être utilisés comme preuve technique et opérationnelle.

2. Tokenisation et référence aux actifs sous-jacents

2.1 Concept de tokenisation

La tokenisation est la représentation numérique et programmatique d'une exposition financière, d'un droit ou d'une référence économique au moyen de structures cryptographiques et de normes compatibles avec la blockchain. Dans le contexte

d'Inverza Smart, la tokenisation peut être utilisée pour :

- Représenter les garanties ou les sûretés au sein des contrats intelligents, faciliter les
- expositions synthétiques à des actifs réels et enregistrer les positions et les états
- opérationnels de manière traçable.

L'utilisateur reconnaît que la tokenisation n'implique pas nécessairement la propriété directe de l'actif sous-jacent, mais plutôt une exposition économique répliquée selon des règles programmatiques.

2.2 Actifs synthétiques et nature de l'actif sous-jacent

Les produits proposés par Inverza Smart peuvent reproduire le comportement d'actifs sous-jacents traditionnels tels que :

- Actions, paires de devises (Forex),
- matières premières, indices boursiers,
- obligations ou autres titres de créance,
-
- ETF ou autres véhicules de référence.

La réplique s'effectue par le biais de mécanismes qui permettent de refléter les variations de prix ou d'indices via des contrats intelligents, sans que cela implique que l'utilisateur acquière, reçoive ou possède des droits directs sur l'actif réel sur les marchés traditionnels.

2.3 Modèle de référence et

tarification
L'exposition synthétique est déterminée en fonction

- Prix de référence publiés par des oracles, agrégation de données
- provenant de sources multiples, validations croisées pour
- l'intégrité, règles internes pour le calcul du spread, de l'exécution
- et de la marge.

L'Utilisateur accepte que les prix puissent être soumis à des fluctuations, à des délais et aux conditions du marché, sans aucune garantie de correspondance exacte avec les marchés au comptant à tout moment.

2.4 Oracles et mises à jour des

Les oracles sont des mécanismes techniques qui relient des données externes aux contrats intelligents.

Inverse Smart pourra utiliser :

- des oracles distribués avec redondance, agrégateurs
- institutionnels, sources vérifiées par des mécanismes de validation croisée.

L'Utilisateur reconnaît que des oracles peuvent présenter :

- retards de mise à jour, décalages
- horaires, pannes techniques ou

indisponibilité
Dans ces cas, la Plateforme peut suspendre ses opérations ou appliquer des mesures préventives pour protéger l'intégrité du système.

2.5 Implications juridiques et acceptation par

L'utilisateur reconnaît que :

- Les opérations basées sur la tokenisation et les contrats intelligents impliquent l'automatisation, la traçabilité et une immuabilité partielle.
- Les transactions confirmées sur la blockchain ne peuvent pas être annulées unilatéralement par Inverza Smart.
- Les instruments synthétiques n'équivaut pas nécessairement à la propriété de l'actif réel sous-jacent.
- La nature transfrontalière de l'écosystème peut impliquer des différences réglementaires.

Par conséquent, l'Utilisateur déclare comprendre et accepter le fonctionnement technico-juridique décrit dans la présente Annexe comme faisant partie intégrante de sa décision éclairée d'utiliser la Plateforme.

3. Différences entre « actif tokenisé » et « actif synthétique »

3.1 Actif tokenisé

Un actif tokenisé est une représentation numérique sur la blockchain d'un actif ou d'un droit économique existant hors chaîne, de sorte que le token vise à maintenir une relation juridique et/ou économique avec un actif sous-jacent réel. Dans les modèles de tokenisation traditionnels, cette représentation peut faire référence à :

- propriété ou participation dans l'actif (directe ou indirecte), droits sur actions
- (rendements, participation, dividendes), droits contractuels liés à un émetteur ou à
- un initiateur,

- droits de percevoir, de régler ou d'accéder à un actif physique ou financier.

L'Utilisateur reconnaît que, selon le modèle, un actif tokenisé peut impliquer :

- la participation à une structure juridique (par exemple, véhicule, fiducie ou contrat), l'existence de
- dépositaires, d'émetteurs ou d'administrateurs, des exigences supplémentaires en matière de
- conformité et d'enregistrement, des restrictions de transfert selon la juridiction ou l'admissibilité.

En ce sens, la tokenisation peut être associée à un cadre juridique plus proche des instruments représentatifs, des valeurs mobilières négociables ou des actifs adossés à des actifs, selon le cas.

3.2 Activo Sintético (Synthetic Asset / Synthetic Exposure)

Un actif synthétique ne représente pas la propriété de l'actif sous-jacent réel, mais plutôt une exposition économique programmatique dont la valeur vise à reproduire le comportement dudit actif par le biais de règles mathématiques et de sources de données externes (oracles).

Dans Inverza Smart, l'actif synthétique est modélisé comme un instrument exécuté par des contrats intelligents qui peuvent :

- répliquer les variations de prix (suivi des prix), répliquer les indices ou les paniers (suivi
- d'indices), appliquer les conditions de marge et de règlement, déterminer les profits ou les
- pertes par différence (similaire aux CFD programmatiques).

L'utilisateur comprend que, dans ce modèle :

- L'actif lui-même n'est pas livré (il n'y a pas de livraison physique), aucun droit social ou
- politique n'est accordé (il n'y a pas de droit de vote), aucun dividende n'est généré à moins
- que le contrat ne le simule dans sa logique, le résultat est lié à des règles de programmation et à des données référencées.

3.3 Différence essentielle de nature juridique

D'un point de vue technico-juridique, la principale

- différence est la suivante :
 - L'actif tokenisé tend à représenter un droit sur un actif réel ou une relation avec un émetteur ou un initiateur.
 - L'actif synthétique représente une relation contractuelle programmatique dont la valeur est déterminée par référence à un actif sous-jacent, sans transfert de propriété de ce dernier.

L'Utilisateur reconnaît que l'utilisation d'actifs synthétiques peut être similaire à celle de modèles d'exposition par différence, de produits dérivés ou d'instruments répliqués, selon la conception du produit et la réglementation applicable.

3.4 Risques opérationnels et

conséquences. L'Utilisateur comprend que, dans le domaine des

actifs synthétiques dépend des oracles et de la disponibilité des données, il peut y avoir

- des différences de temps (décalage par rapport au prix au comptant), l'exécution
- peut être conditionnée par les règles du contrat intelligent, le règlement peut être

automatique lorsque la marge est insuffisante.

- En revanche, concernant les actifs tokenisés :
- Il peut exister des risques liés à la garde, à l'émetteur ou à la structure juridique de l'actif,
- des restrictions de transférabilité et des risques juridiques associés à la reconnaissance du
- droit représenté.

3.5 Acceptation par

L'utilisateur accepte que les instruments Inverza Smart fonctionnent selon un modèle d'exposition synthétique

programmative, et que :

- Elles n'équivaut pas nécessairement à la propriété de l'actif lui-même, peuvent être soumises
- à des conditions techniques, de marge et de règlement, leur fonctionnement repose sur la
- logique autonome et immuable du contrat intelligent et sont soumises à des cadres de
- conformité et d'éligibilité.

4. Gestion des garanties, règlements et événements automatiques

4.1 Garanties sur la blockchain et blocage

Pour opérer sur la Plateforme, l'Utilisateur peut déposer des garanties, lesquelles peuvent rester :

- verrouillés dans des contrats intelligents, alloués comme garantie
- active pour les positions, soumis à des règles de marge et à des
- exigences de risque dynamiques.

Les garanties constituent une garantie programmatique, faisant office de réserve contre les pertes de marché, les mouvements brusques ou les épisodes de volatilité.

L'Utilisateur reconnaît que les garanties peuvent

- être : Dénominal en actifs numériques pris en charge, sous réserve
- de modifications des exigences de volatilité, affectée par les frais
- sur la chaîne (gas, validation, oracles), réglée en totalité ou en
- partie selon une logique contractuelle.

4.2 Marge, facteur de santé et seuils opérationnels

Les contrats intelligents pourront calculer les indicateurs de risque technique en temps réel ou périodiquement, tels que :

- Marge initiale : garantie minimale pour l'ouverture d'une position.
- Marge de maintien : garantie minimale pour maintenir la position ouverte.
- Ratio facteur santé/collatéralisation : indicateur de la solidité de la position par rapport aux pertes potentielles.
Seuil de liquidation : seuil programmé à partir duquel la fermeture automatique est activée.
-

L'Utilisateur accepte que ces paramètres puissent :

- Elles varient en fonction des conditions du marché, s'activent
- automatiquement sans intervention humaine, empêchent les nouvelles
- opérations si la marge est insuffisante, et peuvent être clôturées ou liquidées afin de préserver la stabilité du système.

4.3 Appels de marge et automatisation

Dans certains cas, le système peut émettre des alertes ou des notifications d'appel de marge, qui peuvent être :

- informative (suggestion pour renforcer les garanties) et/ou automatique
- (exécution contractuelle immédiate).

L'Utilisateur reconnaît que :

- La notification peut dépendre de la latence, de la disponibilité du réseau ou du canal ;
- le défaut de réception de la notification n'empêche pas le règlement automatique ; la
- logique programmatique a priorité opérationnelle sur les communications.

4.4 Règlement automatique

Si les garanties s'avèrent insuffisantes ou si un seuil de risque défini est dépassé, les contrats intelligents peuvent exécuter automatiquement des mesures telles que :

- Clôture de position (clôture complète), liquidation partielle,
- exécution automatique des garanties pour couvrir les pertes,
- mise à jour du statut et résiliation du contrat.

L'objectif du règlement automatique est de :

- pour éviter un solde négatif prolongé,

- protéger l'intégrité du système, préserver le mécanisme de garantie
- et la responsabilité en matière d'exposition.

L'Utilisateur accepte que le règlement puisse intervenir même en période de forte volatilité, ce qui peut produire des résultats différents de ceux attendus en raison de glissements, de latences ou d'écarts de marché.

4.5 Événements extraordinaires et coupe-

circuits
Afin de protéger le système, Inverza Smart peut mettre en œuvre des mécanismes techniques tels

que : disjoncteurs (pauses automatiques dues à des anomalies), suspension

- temporaire de l'exécution en cas de divergences d'oracle, limitation
- opérationnelle en cas de congestion extrême, restrictions dynamiques sur le pouvoir d'achat ou la taille des ordres.

L'Utilisateur reconnaît que ces mesures peuvent :

- Retarder les ordres, empêcher l'ouverture ou la fermeture
- temporaire, provoquer leur exécution dans des conditions

différentes de celles souhaitées.
Toutefois, son objectif est préventif et vise à assurer la stabilité de

l'écosystème.

4.6 Frais, coûts liés à la blockchain et effets des

garanties
L'Utilisateur accepte que certaines opérations, y compris les règlements, puissent impliquer :

- Frais de réseau (frais de gaz), coûts d'oracle, coûts
- de validation des transactions, commissions
- techniques liées à l'exécution.

Ces frais peuvent affecter le solde total des garanties disponibles et peuvent augmenter en période de forte congestion de la blockchain.

4.7 Intégrité et traçabilité des événements

Toutes les opérations pertinentes (ouverture, clôture, règlement, ajustement des garanties)

générent des enregistrements hors chaîne vérifiables,

- preuves techniques, traçabilité auditée de

l'état et de l'exécution.
L'Utilisateur accepte que ces enregistrements constituent une source valable pour l'audit, le rapprochement et le règlement des litiges.

4.8 Acceptation par

L'utilisateur déclare comprendre que :

- Les garanties restent soumises à des règles automatisées, le règlement peut être automatique et
- irréversible une fois confirmé sur la blockchain, la plateforme ne contrôle pas la congestion du réseau ni
- les frais sur la blockchain, la gestion des risques est une responsabilité partagée, l'utilisateur étant responsable du suivi de son exposition et de sa marge.